



ÉTUDE SUR LES EXPÉRIENCES DES PLATES-FORMES NATIONALES D'ONG EN MATIÈRE DE PROMOTION D'UN **ENVIRONNEMENT FAVORABLE**

CONTENU

INTRODUCTION

Introduction
Définitions et méthodologie
Cadre analytique
Méthodologie de recherche

1

4

6

7

CONTEXTE DES EFFORTS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT FAVORABLE

Engagements internationaux visant à promouvoir un environnement favorable aux OSC
Un aperçu de la situation actuelle
Facteurs façonnant un environnement favorable aux OSC

10

12

13

UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE FAVORABLE

Lois et règlements
Impunité et réparation
L'environnement numérique
Recommandations

17

24

29

36

ESPACE POUR UN DIALOGUE POLITIQUE EFFICACE ET INCLUSIF

Engagement politique
Efficacité de l'engagement politique
Recommandations

39

43

58

RESSOURCES, CAPACITÉS ET PARTENARIATS

L'environnement favorable des donateur·rice·s
Relations des plateformes avec les allié·e·s
Capacité des OSC
Perceptions sur la légitimité des OSC
Recommandations

61

66

67

76

82

CONCLUSIONS

Résumé des actions pour les plateformes nationales et régionales d'OSC
Les rôles potentiels de Forus

88

91

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

Agenda 2030

Programme de développement durable à l'horizon 2030

OSC

Organisations de la société civile

PMCED

**Partenariat mondial pour une coopération efficace
au développement**

DDH

Défenseur-e-s des droits humains

ONGI

Organisations non gouvernementales internationales

ONG

Organisations non gouvernementales

OCDE

**Organisation de coopération et de développement
économique**

OCDE-CAD

Comité d'aide au développement OCDE

ODD

Objectifs de développement durable

ONU

Organisation des Nations Unies



NO FREEDOM
'TILL WE'RE

EQUAL!



INTRODUCTION

Au cours de la dernière décennie, le travail de milliers d'organisations de la société civile (OSC) a été profondément affecté par les restrictions croissantes de leurs créations et leurs opérations. Les OSC sont la cible de harcèlement systématique, de stigmatisation et d'attaques personnelles dans un climat croissant d'autoritarisme, de peur et d'intimidation. Pourtant, il y a seulement cinq ans, en 2015, la communauté internationale s'était engagée à réaliser l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le Développement Durable et ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) en partenariat avec la société civile parmi une large gamme d'autres acteurs non étatiques. Le respect de l'engagement mondial de « ne laisser personne de côté » contenu dans l'Agenda vieux de 15 ans est profondément affecté par la fermeture de l'espace pour les OSC. Elles jouent un rôle clé pour atteindre les plus vulnérables dans le cadre de la mise en œuvre des ODD, mettant en exergue les priorités des communautés historiquement marginalisées en soutenant la transparence et la responsabilisation globales pour les engagements de l'Agenda 2030.

La société civile opère dans le monde entier à travers diverses formes et approches, apportant une riche expérience du développement, souvent enracinée dans des communautés pauvres et vulnérables. Les OSC amplifient la voix des peuples dans le dialogue politique, lancent des innovations et engagent directement les communautés et les groupes locaux en vue d'un changement en profondeur par les ODD – pour mettre fin à la pauvreté et la faim, lutter contre l'accroissement des inégalités, combattre les inégalités entre les sexes et promouvoir l'autonomisation des femmes, créer des moyens de subsistance durables et prendre des mesures urgentes contre la crise climatique. La société civile est un acteur essentiel dans tous les domaines du développement durable. Alors que la pandémie mondiale de COVID-19 se propage en 2020, des groupes de citoyen·ne·s organisé·e·s et informel·le·s, sont montés au front pour répondre aux besoins de survie et de subsistance des populations les plus touchées et exposées dans toutes les régions et tous les pays.

Les priorités et les voies de développement ont toujours été contestées au niveau local, national et mondial, reflétant le pouvoir et les priorités des différents intérêts économiques et sociaux. Dans le contexte de la confluence du changement climatique irréversible et des crises socio-économiques, les enjeux sont considérables, car les attaques s'accroissent sur la société civile. Cela est particulièrement vrai pour ceux qui expriment et défendent les droits humains et l'organisation politique des communautés pauvres, marginalisées et vulnérables. Alors que les OSC défendent leur espace légitime dans la société, les crises de gouvernance, qui se reflètent dans la diminution des normes démocratiques et la fermeture de l'espace civique, se poursuivent quasiment sans relâche.

Les plateformes nationales de développement des OSC dans les contextes Nord et Sud sont devenues des acteurs majeurs et importants du développement en tant que larges coalitions représentatives qui rassemblent une diversité d'OSC. Elles coordonnent, mettent en œuvre des projets, défendent et font la promotion de l'apprentissage entre pairs pour soutenir l'engagement de leurs membres dans les priorités de développement dans leurs pays respectifs. Dans certains pays, les plateformes des OSC ont joué un rôle actif en abordant les problèmes liés à l'espace civique et leurs impacts.

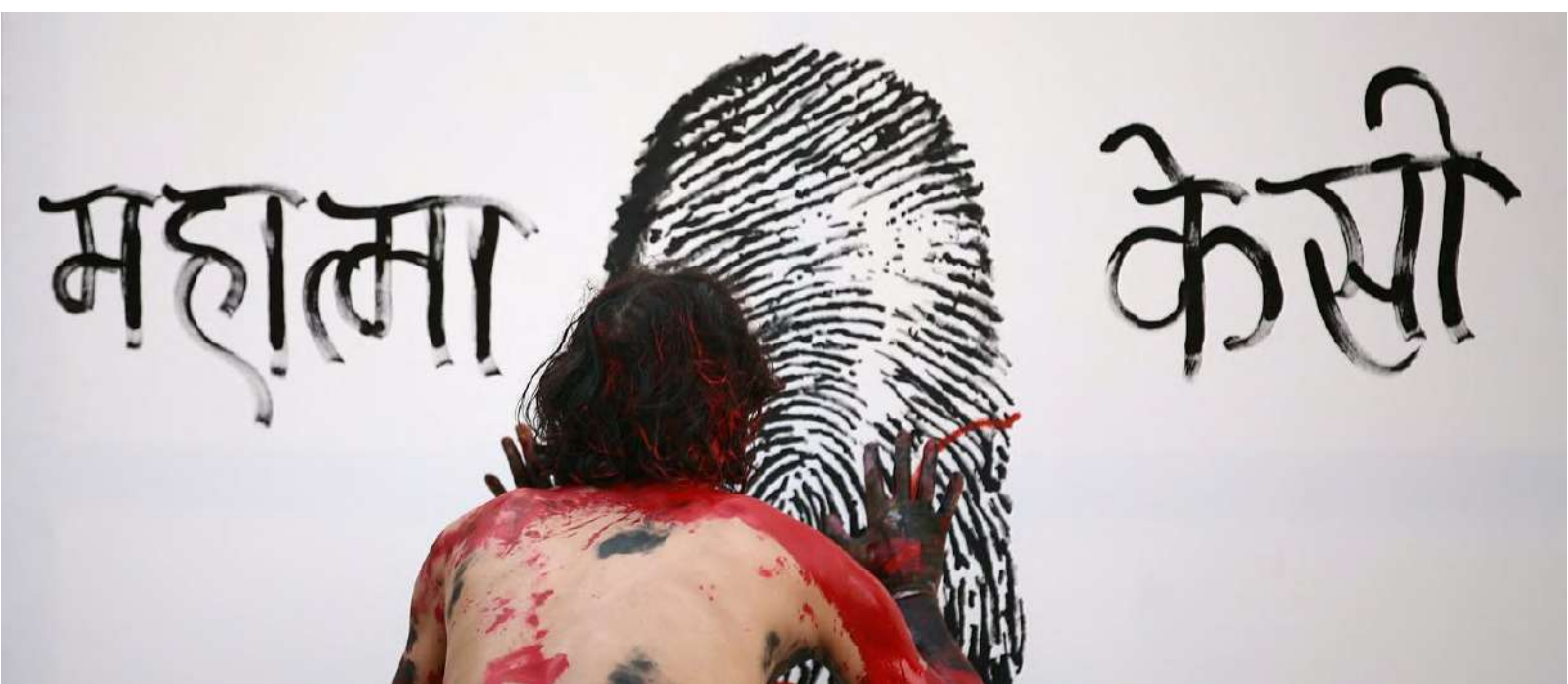


Afin d'identifier les expériences spécifiques, les priorités et les approches des coalitions nationales et régionales dans la promotion d'un environnement favorable aux OSC, Forus, un réseau mondial qui compte actuellement 68 plateformes nationales et 7 coalitions régionales, a entrepris une étude de cadrage de mai à octobre 2020 pour analyser les expériences de ses membres. Afin de soutenir la priorité de programmation de Forus en matière de promotion d'un environnement favorable aux OSC, l'étude de cadrage a étudié :

- l'information et les leçons tirées des expériences actuelles de conditions favorables pour les OSC,
- les approches et les défis des OSC dans la promotion d'un environnement favorable, en se concentrant sur le rôle des plateformes nationales membres de Forus et
- le rôle particulier que Forus peut jouer et les ressources qu'elle peut apporter en tant que plateforme mondiale, pour résoudre ces problèmes.

L'annexe 1 fournit les termes de référence complets de l'étude. L'étude de cadrage est basée sur une étude complète et approfondie de la documentation (voir annexe 2), une enquête auprès des membres de Forus et des entretiens avec des informateur·rice·s clé, membres de Forus, des allié·e·s de la société civile, des donateur·rice·s et des institutions internationales.

Ce document commence par un aperçu des définitions clés et de la méthodologie de l'étude de cadrage. Il présente ensuite les engagements pris par la communauté internationale en faveur de l'espace civique et d'un environnement favorable à la société civile, suivis d'une brève description contextuelle des conditions défavorables auxquelles la société civile est confrontée. La majeure partie du rapport examine les expériences, les stratégies et les priorités de la société civile pour trois éléments clés d'un environnement favorable : 1) les lois et règlements ; 2) le dialogue politique ; et 3) les ressources, les capacités et les partenariats. Bien que les leçons apprises, les stratégies et les recommandations soient présentées dans chaque section, le rapport se termine par des recommandations spécifiques pour Forus, en réfléchissant à son rôle en tant que réseau mondial.



DÉFINITIONS ET MÉTHODOLOGIES

COMPRENDRE LES TERMES CLÉS

L'**annexe 3** fournit un glossaire des termes clés qui structurent cette étude. Néanmoins, il convient de noter un certain nombre de distinctions initiales qui guident l'étude de cadrage, en particulier en ce qui concerne les concepts de société civile, d'OSC, d'environnement favorisé/ favorable et d'espace civique ouvert.

Les parties prenantes ont des interprétations/ une utilisation différentes des concepts de **la société civile et des OSC**. Parfois, ces deux notions se confondent et sont utilisées de façon interchangeable [voir Wood, 2020]. Du point de vue des droits humains, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits Humains considère la société civile à la fois comme acteurs, tels que les défenseur·e·s des droits humains (DDH), et comme organisations [HCDH, 2014]. Pour d'autres, comme Civicus, les OSC englobent une large gamme de formes organisationnelles volontaires au sein de la société civile, notant que la société civile inclut également des rôles pour les citoyen·ne·s individuel·le·s dans la revendication de leurs droits dans les espaces publics [1]. L'étude de cadrage se concentre principalement sur les OSC. Malgré leur importance, **l'étude accorde beaucoup moins d'attention aux mesures qui affectent les revendications individuelles des citoyen·ne·s pour leurs droits** (par ex. limitations non raisonnables pour les manifestations politiques ou contraintes imposées aux blogueur·euse·s individuel·le·s).

Les concepts **d'environnement favorable et d'espace civique ouvert** nécessitent également des éclaircissements. Les notions d'environnement favorable pour la société civile – questions juridiques et réglementaires, accès aux consultations avec le gouvernement et conditions générales pour les donateur·rice·s – précèdent principalement les discussions plus récentes sur la fermeture de l'espace civique. Le premier d'entre eux provient d'un processus de Forum politique international de haut niveau sur l'efficacité de l'aide et du développement (2008 à 2011) qui a abouti à des engagements volontaires des gouvernements envers les OSC pour s'assurer qu'ils maximisent leurs contributions au développement grâce à «un environnement favorable» encadré par des droits convenus [voir, par exemple Moksnes, 2012, 43]. L'espace civique ouvert ou fermé, en revanche, comprend souvent des conditions favorables pour les OSC, mais aussi les droits humains des citoyen·ne·s individuel·le·s à participer et à communiquer sans entrave.

[1] Voir <https://monitor.civicus.org/about/aboutcivicus/>.

[2] Une définition couramment utilisée des OSC, qui a été adoptée par le Comité d'Aide au Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (CAD de l'OCDE) et dérivée du Partenariat mondial pour une coopération efficace au développement, est la suivante : « Les organisations non marchandes et non étatiques en dehors de la famille, dans lesquelles les gens s'organisent pour poursuivre des intérêts communs dans le domaine public. Elles couvrent une large gamme d'organisations qui comprennent des OSC fondées sur les membres, des OSC fondées sur des causes et des OSC axées sur les services. Par exemple, les organisations communautaires et les associations villageoises, les groupes environnementaux, les groupes de défense des droits des femmes, les associations d'agriculteur·rice·s, les organisations confessionnelles, les syndicats, les coopératives, les associations professionnelles, les chambres de commerce, les instituts de recherche indépendants et les médias sans but lucratif » [Wood, 2020, 28].

La portée plus large de l'espace civique (y compris les actions des citoyen·ne·s dans le domaine public) suggère que les influences potentielles sur un espace civil favorable peuvent également être plus larges, en tenant compte de l'accès des citoyen·ne·s à leurs droits fondamentaux, de l'évolution de la culture politique et du rôle de l'État en tant que « porteur de devoir » en ce qui concerne les droits fondamentaux individuels [3] (Hossain et coll., 2018). En effet, la documentation récente s'est beaucoup plus concentrée sur les conditions affectant la société civile liées à la montée de régimes antilibéraux et de gouvernements autoritaires – discours publics délibérément négatifs pour délégitimer les OSC, stigmatisation antiféministe des militantes, attaques contre les écologistes individuel·le·s, tendances politiques populistes et implication de la montée de la Chine et l'influence de son modèle politique/économique. La société civile elle-même n'est plus analysée comme un bien public diversifié mais universel, mais plutôt comme un espace contesté où certains acteurs civiques (faisant la promotion de ces tendances négatives) se disputent l'hégémonie dans le domaine public – ce qui entraîne un changement d'espace civique affectant les attitudes des citoyen·ne·s, plutôt qu'une fermeture unidimensionnelle de cet espace.

L'étude de cadrage n'ignore pas ces tendances systémiques et complexes qui remodelent la politique de la société civile et de l'espace civique, mais elle se concentre sur les domaines où les plateformes d'OSC peuvent avoir une valeur ajoutée distincte pour aborder les questions en cours en matière d'environnement favorable pour les OSC au niveau national, régional et mondial. À ce titre, elle met l'accent sur les environnements juridiques et réglementaires, le dialogue politique et les ressources, les capacités et les partenariats [4].

Les allié·e·s indépendant·e·s et les expert·e·s interrogé·e·s dans le cadre de l'étude de cadrage ont confirmé l'importance centrale des travaux des OSC au niveau du pays, sur les questions juridiques et réglementaires et à l'ouverture de l'espace pour le dialogue politique avec le gouvernement, tout en reconnaissant que la portée de ces efforts est de plus en plus affectée par d'autres facteurs sociopolitiques de la fermeture de l'espace (voir ci-dessous). Selon un·e· informateur·rice·, après 2015, il semble qu'il y ait eu plus d'attaques stratégiques contre un certain nombre de libertés civiques à un moment donné dans un certain nombre de pays où la société civile est devenue de plus en plus restreinte. Un·e· autre informateur·rice· a laissé entendre que les organisations dans certains contextes de pays pourraient avoir de plus en plus de défis à relever pour s'engager efficacement dans le dialogue politique, tout en répondant aux graves violations des droits humains commises contre des acteurs civiques particuliers.

[3] Voir <https://monitor.civicus.org/whatis-civicspace/>.

[4] L'objectif de l'étude de cadrage diffère légèrement des autres en ce sens que la troisième catégorie d'analyse est un peu plus large que le cadre proposé par d'autres qui mettent plutôt l'accent sur les pratiques des donateur·rice·s en ce qui concerne la favorisation et l'engagement des OSC, plutôt que sur l'objectif plus large mis sur les ressources, les capacités et les partenariats utilisés dans cette étude. Pour plus de détails sur l'approche adoptée par les organisations internationales, le Center for Not-for-Profit Law et le CSO Partnership for Development Effectiveness, voir : OCDE/PNUD, 2019, indicateur deux ; Tomlinson, 2019 ; Wood, 2020 ; ICNL, 2018, Réponses efficaces des donateurs. D'autres objectifs comprennent également un quatrième domaine axé sur les engagements des OSC pour améliorer et permettre leur propre efficacité en matière de développement [Open Forum, 2011].

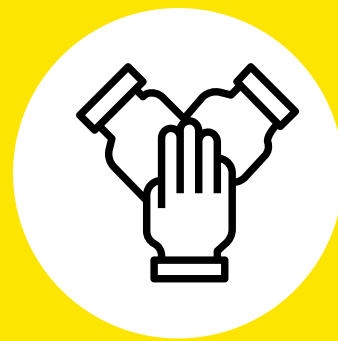
CADRE ANALYTIQUE

Comme nous l'avons vu plus haut, l'étude de cadrage examine l'environnement favorable pour les OSC pour agir à travers trois domaines interdépendants : questions juridiques et réglementaires ; espace pour un dialogue politique efficace et inclusif ; ressources, capacités et partenariats (voir la figure 1). Ces domaines constituent une toile de fond essentielle pour situer les expériences des membres de Forus et leurs initiatives actuelles et potentielles visant à promouvoir un environnement favorable. Bien que des éléments liés à chacun de ces domaines soient apparents dans tous les pays, leur interaction dans chaque contexte de pays est unique. L'analyse des tendances dans ces trois domaines a permis d'évaluer les expériences des OSC pour ce qui a fonctionné ou pourrait fonctionner, pour progresser vers des conditions favorables, ainsi que les défis actuels auxquels les OSC sont confrontées en agissant ainsi.



QUESTIONS JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

- Lois et règlements
- Impunité et réparations
- L'environnement numérique



ESPACE POUR UN DIALOGUE POLITIQUE EFFICACE ET INCLUSIF

- Engagement politique
- Efficacité de l'engagement politique



RESSOURCES, CAPACITÉS ET PARTENARIATS

- L'environnement favorable aux donateurs·rice·s
- Les alliés
- La capacité des OSC
- Perception de la légitimité des OSC

Figure 1. Aperçu du cadre analytique de l'étude de cadrage. Ce cadre analytique a servi de cadre général à la recherche, contenant tous les aspects de l'étude. L'annexe 4 donne un aperçu plus détaillé des composantes du cadre analytique.



MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

REVUE DE LA DOCUMENTATION

Un examen complet de la documentation a été effectué pour actualiser l'étude de cadrage. Il s'est concentré sur les dernières tendances, campagnes et initiatives sur l'espace civique et l'environnement favorable pour la société civile, guidé par le cadre analytique. L'examen de la documentation comprenait un examen de plus de 130 analyses actuelles reflétant les grandes tendances en matière d'espace civique et de conditions favorables, des études de cas par pays, des études spécifiques pour des problèmes juridiques et réglementaires, un espace pour un dialogue politique efficace et inclusif, les tendances des donateur·rice·s en matière de financement des OSC, le renforcement des capacités et des partenariats des OSC et des questions relatives à la transformation numérique. L'examen de la documentation a également tenu compte de l'impact des réponses très récentes du gouvernement et de la société civile à la pandémie de COVID-19 dans des conditions favorables/défavorables pour la société civile (jusqu'en juillet 2020). Plutôt que de répéter une analyse très documentée, l'étude de la documentation a tiré parti de l'analyse et des conclusions de plusieurs recherches documentaires majeures et récentes sur le sujet [Hossain et coll., 2018 ; Wood, 2020 ; ACT Alliance/CIDSE, 2015]. L'analyse et les principaux résultats de cette étude ont été intégrés aux sections pertinentes de l'ensemble du présent rapport.

ENQUÊTE AUPRÈS DES MEMBRES DE FORUS

Les plateformes nationales et les coalitions régionales ont été invitées à répondre à une enquête en ligne sécurisée de juin à août 2020, relative à leurs expériences vis-à-vis de l'environnement favorable aux OSC. L'enquête a donné un aperçu des principaux problèmes et préoccupations des membres de Forus. Avant de lancer l'enquête, un webinaire a été organisé avec les membres pour les initier à l'étude de cadrage et susciter leur intérêt pour y participer. Quarante-quatre membres de Forus, dont 40 plateformes nationales et quatre coalitions régionales, ont terminé l'enquête. Cela représente un taux de réponse de près de 60% des 68 plateformes nationales de Forus et de 7 coalitions régionales. L'enquête a eu une participation légèrement plus importante pour les organisations du Nord (62 % des membres de la plateforme du Nord) [5] par rapport à la participation des organisations du Sud (57 %) [6]. D'un point de vue régional, la plupart des répondant·e·s (12) viennent d'Afrique, suivis de l'Amérique latine (10) et de l'Europe (10). L'annexe 4 comprend une liste complète des plateformes nationales et régionales qui ont participé à l'étude selon la région.

Disponible en anglais, en français et en espagnol, l'enquête s'est concentrée sur la collecte d'une base d'expériences comprenant des problèmes d'actualité, des stratégies, des succès et des échecs en ce qui concerne les efforts visant à promouvoir l'espace civique et l'environnement favorable, ainsi qu'à identifier les domaines pour lesquels les membres de Forus ont besoin d'un soutien supplémentaire. Bien que les contextes individuels varient, l'enquête visait à déterminer certaines approches et stratégies communes, mais aussi à donner aux membres l'occasion de se référer à l'unicité de leur contexte particulier et à son impact sur leur approche. **L'annexe 4 fournit l'ensemble des questions d'enquête.**



[5] Douze des 20 plateformes nationales ont répondu à l'enquête en ligne, et la seule la coalition régionale du Nord a également répondu.

[6] Les 12 plateformes nationales comprennent : le Canada, la Tchéquie, le Danemark, la Finlande, la France, le Japon, la Lettonie, le Portugal, la Slovaquie, l'Espagne, le Royaume-Uni et les États-Unis. La coalition régionale pour l'Europe a également répondu. Vingt-huit des 48 plateformes du Sud ont répondu à l'enquête en ligne. Trois des six coalitions régionales ont répondu. Les 28 plateformes nationales comprennent : Argentine, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cap Vert, Cambodge, Chili, Colombie, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Fidji, Guatemala, Honduras, Indonésie, Madagascar, Maurice, Maroc, Mozambique, Népal, Nigeria, Paraguay, Philippines, République du Congo, Uruguay, Taïwan, Tchad, Zambie. Les coalitions régionales qui ont répondu comprenaient l'Asie, le Pacifique, l'Amérique du Sud et Amérique centrale.

ENTRETIENS ET ENGAGEMENT AVEC LES MEMBRES ET LES ALLIÉS

Des guides d'entretiens étaient préparés pour faciliter les discussions avec les plateformes nationales, les coalitions régionales et les alliés de Forus. Entre juillet et septembre 2020, 27 entretiens ont été menés avec des plateformes nationales (11), des coalitions régionales (3) et des partenaires et allié·e·s de Forus et/ou des informateur·rice·s clés des OSC (13). Les entretiens ont été menés en ligne à l'aide de connexions sécurisées en anglais, français, espagnol et en portugais. Ils duraient en moyenne entre 45 minutes et 1 heure 15 minutes. Une liste complète des organisations interrogées est disponible à l'annexe 4. Les membres de Forus sont présentés selon leur région.

Bien que les entretiens avec les plateformes nationales et les coalitions régionales aient permis une collecte de données plus approfondies sur des contextes, des stratégies et des approches spécifiques aux pays, les entretiens avec les allié·e·s et les partenaires ont porté sur la collecte de points de vue concernant la dynamique politique affectant l'espace civique, la compréhension des initiatives existantes prises par les autres en matière d'environnement favorable, et du rôle que les partenaires et les allié·e·s peuvent jouer dans le soutien aux coalitions nationales et régionales pour améliorer l'environnement favorable aux OSC.

L'équipe de recherche a également présenté des projets de résultats aux membres de Forus lors du Forum virtuel de Forus en octobre 2020. Les membres de Forus ont fourni des commentaires sur les projets de résultats et de recommandations. Leurs idées ont été intégrées dans la version finale du présent rapport.

ÉTUDES DE CAS DE PAYS

Deux plateformes ont été sélectionnées pour faciliter les discussions au niveau des pays, pour un environnement favorable, dans le but de solliciter les points de vue de divers membres de la plateforme. Ces études de cas étaient une méthode supplémentaire pour recouper les données obtenues par l'examen de la documentation, l'enquête et les entretiens. Bien que guidés par le cadre analytique, les dialogues dans les pays ont été menés par des plateformes nationales, en respectant les conditions, selon la nature du contexte spécifique du pays, auxquelles sont confrontés la société civile, et les efforts connexes des plateformes nationales pour promouvoir un environnement favorable dans ces conditions. Le Brésil, par l'intermédiaire de la plateforme ABONG (Association brésilienne des ONG) et l'Indonésie, par l'intermédiaire de la plateforme INFID (Forum international des ONG pour le développement indonésien) ont conduit des discussions avec leurs membres en septembre 2020. Les données des études de cas des pays sont intégrées, le cas échéant, dans ce rapport. Les études de cas complètes des pays sont disponibles à l'annexe 5.



CONTEXTE DES EFFORTS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT FAVORABLE

ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX POUR PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX OSC

Depuis l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Déclaration du Millénaire en 2000, la communauté internationale a reconnu la nécessité de partenariats solides avec les OSC. Cet engagement a été réitéré dans l'Agenda 2030 (ODD 17.17), dans les efforts visant à « encourager et promouvoir des ... partenariats efficaces avec la société civile » [7]. Toutefois, compte tenu de l'appartenance à l'ONU, le consensus sur les conditions favorables à ces partenariats n'a jamais été clairement exprimé dans ce forum, en dehors des références génériques à l'engagement en faveur des droits humains et des engagements existants en faveur des droits civils et politiques fondamentaux, en vertu des instruments internationaux des droits humains.

Sous les auspices des efforts visant à améliorer l'aide et, plus tard, l'efficacité du développement, les gouvernements et d'autres acteurs non étatiques se sont engagés en faveur d'un environnement favorable aux OSC, notamment en 2008 lors du troisième Forum de Haut Niveau sur l'Efficacité de l'Aide, et par le biais du document final, le Programme d'Action d'Accra [8]. Les engagements portaient sur l'approfondissement de l'engagement avec les OSC, sur leur reconnaissance en tant qu'acteurs indépendants du développement à part entière et sur le soutien à un environnement favorable à la maximisation des contributions des OSC au développement.

Ces engagements ont été réaffirmés lors d'une quatrième réunion de haut niveau qui s'est tenue à Busan, en Corée, en novembre 2011, et qui a également lancé le Partenariat Mondial pour une Coopération Efficace au service du Développement (PMCED) auquel participent pleinement les OSC [Tomlinson, 2012]. En 2018, plus de 170 pays et institutions multilatérales ont reconnu le rôle des OSC en tant que partenaires égaux dans le développement et la nécessité d'inverser les tendances vers la fermeture de l'espace civique sous les auspices du PMCED [9]. Les engagements envers la société civile ont été contrôlés tous les deux ans par le PMCED [voir, par exemple OCDE/PNUD, 2019] et des donateurs-rice-s bilatéraux tels que le Canada, le Danemark et la Suède ont explicitement soutenu la société civile en tant qu'objectif de leur politique étrangère. Depuis 2014, l'Union Européenne a élaboré les feuilles de route des pays de l'UE pour l'engagement avec la société civile [ICNL, 2018, Réponses efficaces des donateurs, 18]. Pour leur part, les OSC ont constamment contrôlé les engagements pour un environnement favorable dans le cadre international des droits humains, qui sous-tend également ces initiatives volontaires des gouvernements [10].



[7] Transformer notre monde : L'agenda 2030 pour un développement durable, 2015, A/RES/70/1, page 27.

[8] Programme d'Action d'Accra, accessible sur <https://www.oecd.org/dac/effectiveness/parisdeclarationandaccraagendaforaction.htm>

[9] Document Final de Nairobi, accessible sur <https://www.effectivecooperation.org/content/nairobi-outcome-document>.

[10] Voir Partenariat pour l'efficacité du Développement avec les OSC, Policy Research on the Implementation of a Human Rights Based Approach in Development Partnerships, IBON Institute, Janvier 2018.

UN APERÇU DE LA SITUATION ACTUELLE

Civics Monitor saisit la dynamique de l'espace civique à l'échelle mondiale sur la base des preuves fournies par plus de 20 organisations à travers le monde [11]. Il classe 196 pays selon cinq catégories – fermées, réprimées, obstruées, rétrécies et ouvertes. L'annexe 6 fournit une définition de chacune de ces catégories et situe les pays comptant des membres de Forus selon le classement Civics. Dans son dernier rapport, Civics a indiqué que pour sept pays les classements se sont détériorés et que seulement deux se sont améliorés [Civics, 2019, Le pouvoir des gens est soumis à une attaque].

En mai 2020, le Civics Monitor a indiqué que dans le monde, l'espace civique était classé comme fermé dans 19 pays, et était réprimé dans 33 pays. Pour 48 autres pays, l'espace civique était considéré comme obstrué. Seuls 35 pays ont été classés comme ouverts, et dans 45 autres pays, l'espace civique est en train de se rétrécir. Toutefois, il existe des différences considérables entre les contextes des pays du Nord et du Sud, 88 % des pays du Nord étant considérés comme ouverts ou en cours de rétrécissement, contre seulement 29 % des pays du Sud classés ouverts ou en cours de rétrécissement.

Globalement, plus de 80 % de la population mondiale vit dans des pays où l'espace civique est fermé, réprimé ou obstrué. Seulement 3% vivent dans des pays où l'espace civique est considéré comme ouvert, et 15% dans les pays où l'espace est généralement ouvert, mais en cours de rétrécissement.

La situation des populations du Sud est encore plus grave, avec 96% de cette population vivante où l'espace est fermé, réprimé ou obstrué. Ces chiffres ne s'améliorent que légèrement lorsque la Chine (fermée) et l'Inde (réprimée) sont exclus – 93 % vivant dans des environnements très restrictifs [12]. En effet, compte tenu de cette distinction, une grande partie des données présentées dans ce rapport, en particulier l'enquête auprès des membres de Forus, sont présentées en considérant le contexte des catégories du Nord et du Sud. Toute autre approche tend à dissimuler la nature des résultats trouvés, car des preuves indiquent des différences majeures sur les défis et l'ampleur des conditions défavorables entre les contextes historiquement privilégiés (Nord) et les contextes historiquement défavorisés (Sud), quel que soit le point important auquel la société civile du Nord et l'espace civique sont aussi confrontés. Le cas échéant, la variation régionale est également présentée.

L'Institut V-Dem de Göteborg (Suède) confirme ces tendances. Son dernier Rapport sur la démocratie 2020 place une majorité de la population mondiale (54%) vivant dans des pays qu'il classe comme étant des autocraties plutôt que comme des démocraties, et de plus 35 % vivent dans des pays qui deviennent moins démocratiques [Institut V-Dem, 2020]. Ces conditions sont également conformes à l'auto-déclaration des OSC dans les enquêtes de suivi du PMCED et dans d'autres sources de données sur la démocratie et les libertés civiles (voir l'annexe 2 pour la bibliographie entièrement annotée, incluant les sources de données).

[11] Pour la méthodologie de suivi, voir <https://monitor.civics.org/methodology/>.

[12] D'autres bases de données repérant les dimensions différentes de l'espace civique et de l'environnement favorable sont répertoriées dans la bibliographie. Elles présentent plus ou moins les mêmes données que Civics.Monitor. Calculs de l'auteur basés sur le Civics Monitor, Mai 2020 et les populations

LES FACTEURS QUI FAÇONNENT UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX OSC

Bien que le contexte politique et géopolitique particulier d'un pays soit important, la documentation et les données recueillies dans le cadre de cette étude indiquent constamment une gamme d'intérêts et de forces à l'origine de l'aggravation des conditions des OSC.

Bon nombre de ces facteurs indiquent que la fermeture de l'espace civique n'est pas un phénomène à court terme fondé sur l'évolution des lois et règlements ou des attaques périodiques contre certains acteurs de la société civile, quel que soit leur importance. Elle reflète plutôt une convergence de changements systémiques plus profonds au cours des vingt dernières années dans les systèmes politiques, les paradigmes de développement et les valeurs sociales. La figure 2 présente les principaux facteurs d'un environnement défavorable pour la société civile à partir de la documentation étudiée [Brechenmacher, 2017; Ariane, 2015; Hossain et coll., 2018, 15-16; ICNL, 2018, Réponses efficaces des donateurs; ICNL, 2020, COVID-19 et Espace civique; Ferber, 2018; Hayes et Joshi, 2020].

Certains gouvernements craignaient qu'une plus grande attention portée par les donateur·rice·s à l'« aide à la démocratie » dans les années 1990 et 2000 ne provoque une opposition aux gouvernements en place. Dans le cas des pays de l'ex-Union Soviétique, ces préoccupations ont souvent été formulées en termes de défense de la « souveraineté », de la « morale nationale » et des « valeurs ».

Figure 2. Facteurs d'un environnement défavorable

-  Menaces sur les structures du pouvoir existantes.
-  Résistance à l'assistance à la démocratie.
-  Sécurité nationale et contre-terrorisme.
-  Changer les normes, les valeurs et la géopolitique.
-  Défis à la légitimité et à la responsabilisation des OSC.
-  Réponse des Etats aux crises (climat, pandémies, inégalités).
-  Contre-discours de l'extrême droite et de l'extrême-droite religieuse.
-  Concentration et abus de pouvoir économique.

Plusieurs allié·e·s, en particulier ceux/celles du Sud, ont souligné la politisation de l'espace civique, la société civile étant perçue comme une menace pour les structures locales de pouvoir et l'avancement économique des élites privilégiées. À mesure que les inégalités se développent dans le monde entier, la protection de l'intérêt des élites a conduit à une collusion avec le gouvernement/ sécurité ou les forces paramilitaires. Les élites de tous les niveaux ont été confrontées à la croissance spectaculaire de la société civile au cours des dernières décennies, et à son leadership effectif depuis les années 1990, aux côtés de milliers de DDH, pour soutenir des campagnes souvent réussies de mobilisation citoyenne, y compris en résistant aux plans de développement réduits des entreprises.

Les mesures de lutte contre le terrorisme et pour la sécurité nationale ont augmenté de façon exponentielle dans le monde depuis 2001, renforcées par la croissance massive des infrastructures de sécurité publiques et privées. Dans de nombreux pays, ces mesures ont été largement utilisées pour restreindre et criminaliser sévèrement certaines communautés, OSC et dissidence du grand public. Ces mesures sont aggravées dans un nombre croissant de pays fragiles qui connaissent une gouvernance faible, des actes de violence aveugle croissants et des niveaux élevés d'interventions liées à la sécurité des donateur·rice·s. L'utilisation du discours de lutte contre le terrorisme et pour la sécurité (qui a augmenté avec la Covid-19), et la façon dont les technologies de surveillance peuvent être utilisées à mauvais escient à des fins politiques pour l'oppression civique, ont également été mis en évidence par une personne interrogée par une organisation de donateur·rice·s comme l'un des trois facteurs de fermeture de l'espace identifié dans une étude récente sur l'espace civique [13].

Des recherches menées pour saisir les impressions des OSC sur les aspects contestés de l'environnement favorable au cours de la prochaine décennie (2020-2030) et sur la façon dont les donateur·rice·s pourraient réagir ont mis en évidence plusieurs facteurs [Hayes, B., et Joshi, Poonam, 2020]. Outre la sécurisation mentionnée ci-dessus, l'étude a également identifié deux autres points : l'extrême droite et l'extrême droite religieuse dans le populisme libéral (qui font la promotion des contre-discours au changement progressif), et la concentration et l'abus de pouvoir économique hors du contrôle de l'Etat. Cette étude soutient que les donateur·rice·s doivent tenir compte de ces facteurs dans l'élaboration de leurs stratégies de financement. Elles/Ils devraient suivre l'exemple de leurs OSC partenaires afin de mieux comprendre comment ces facteurs opèrent dans des contextes propres à chaque pays et soutenir les efforts des OSC pour résoudre les problèmes qui discréditent l'environnement favorable pour la société civile.

De même, une personne interrogée en Amérique latine a noté la propagation du néolibéralisme et le rôle du pouvoir économique dans la conduite des attaques contre les OSC, par exemple, lorsque des parties du secteur privé liées à l'exploitation des terres ciblaient des militant·e·s écologistes. Une autre plateforme nationale latino-américaine a souligné le rôle et le pouvoir du secteur des affaires dans le rétrécissement de l'espace civique. Dans certains contextes, les OSC sont mises dans une position inégale pour concurrencer les entreprises, par exemple lorsque les initiatives financées par des obligations à impact social privilégient les ressources économiques plutôt que le savoir-faire social. La plateforme a indiqué qu'il est essentiel de renouveler le discours des OSC de manière à ce que les différences et les avantages comparatifs des OSC par rapport au secteur des entreprises soient rendus clairs et renforcés.

[13] Hayes, Ben ; Joshi, Poonam. Repenser l'espace civique à l'ère des crises intersectionnelles : un briefing pour les donateur·rice·s. Initiative des donateur·rice·s pour la société civile, mai / 2020. Disponible sur : <https://global-dialogue.org/rethinking-civic-space/>

Les commentateur·rice·s soulignent également un changement dans les relations mondiales du pouvoir – et les normes et valeurs connexes – en tant que facteurs de l'environnement favorable aux OSC. Le succès de la Chine pose aujourd'hui des défis majeurs à la promotion des valeurs démocratiques libérales. Pour certains, la Chine démontre que des progrès majeurs dans le développement économique et la réduction rapide de la pauvreté, ainsi qu'un engagement généralisé dans la collaboration au développement dans le contexte du Sud, peuvent être réalisés en l'absence d'une société civile indépendante et dynamique. D'autre part, la colère profonde face à l'incapacité des modèles de développement « occidentaux » à tenir les promesses d'une vie meilleure pour des millions de personnes, y compris la résignation à ce que la mondialisation économique ait définitivement exclu des populations, propage le soutien à la démagogie autoritaire populiste [14].

Une personne interrogée représentant un·e important·e donateur·rice· a de même soutenu que l'effet de levier et l'influence des modalités « traditionnelles » et « occidentales » des donateur·rice·s, ainsi que l'aide au développement diminuent graduellement. Dans le même temps, il y a une augmentation pour les autres modèles, en particulier de la Chine. Combiné à une frustration importante face à l'absence de progrès dans la mise en œuvre de relations plus équitables dans la coopération au développement par les donateur·rice·s du CAD (par exemple le respect de la propriété locale), le modèle chinois/autoritaire gagne du terrain et le soutien des gouvernements du Sud avides de ressources de développement « sans contreparties ». Les partenaires du développement recherchent des investissements économiques avec des exigences très différentes des projets de développement traditionnels, dont aucun n'a trait à des aspects tels que les droits, la démocratie ou la participation. Pour contrer ces tendances, la personne interrogée a fait valoir que l'aide au développement doit travailler en tandem avec la sensibilisation politique et la diplomatie, afin que les droits humains, les principes démocratiques et les situations politiques spécifiques à l'échelle locale soient pris en considération.

De plus, comme les gouvernements augmentent leurs partenariats avec des donateur·rice·s non occidentaux·le·x, les OSC sont considérées comme des « concurrents » avec le gouvernement et il devient de plus en plus facile, dans ce contexte géo-économique, de qualifier les OSC soutenues par les donateur·rice·s du CAD d'« agents étrangers » ou d'« ingérence étrangère ». Dans le même temps, les implications de cette « voie alternative » pour le développement, ainsi que les valeurs qu'elle représente, sont également contestées lorsque les citoyen·ne·s ordinaires exigent une meilleure gouvernance, un développement et une redevabilité centrés sur les personnes.

Comme un symptôme de la fermeture de l'espace civique, les OSC sont de plus en plus directement mises au défi de démontrer leur propre responsabilité et leur légitimité. Les parties prenantes se demandent si les principales OSC (et les organisations non gouvernementales internationales [ONGI]) au niveau des pays sont plus responsables envers les donateur·rice·s que devant les groupes qu'elles supposent représenter, ou qu'elles travaillent à soutenir. L'institutionnalisation de la société civile (en partie nécessaire pour recevoir d'importants financements des donateur·rice·s), gérée par les élites de la société civile dans les capitales, alimente cette perception de distanciation par rapport aux communautés locales.

[14] Bien qu'au-delà de la portée de cette étude, la compréhension de la dynamique sociale et politique d'un soutien public important à ces dirigeants dans un nombre croissant de pays soulève des questions contextuelles critiques, dont certaines permettent aux attaques contre les acteurs libéraux traditionnels de la société civile de rester largement incontestées dans la société dominante. Les partisans populistes semblent avoir renoncé au gouvernement, tandis que les acteurs libéraux de la société civile, souvent critiques, considèrent toujours le gouvernement comme le moyen essentiel d'assurer un développement équitable et inclusif. Ces perceptions du gouvernement peuvent être affectées au moins à court terme par l'incapacité de nombreux gouvernements autoritaires et de gouvernements minimalistes à s'attaquer aux impacts sanitaires et économiques de la pandémie.

L'évolution des modèles de soutien des donateur·rice·s, loin du financement qui répond au droit d'initiative des OSC à l'égard de la passation de marchés avec les autres OSC pour conduire et gérer les prestations de services en partenariat avec le gouvernement et/ou les donateur·rice·s externes, tend à accentuer les divisions avec les autres OSC. Les mesures gouvernementales répressives visent à tirer parti de ces divisions au sein de la société civile, car ces gouvernements font des distinctions publiques entre les OSC qui critiquent le gouvernement/sont nuisibles au développement de la nation et celles qui sont considérées comme travaillant avec le gouvernement pour mettre en œuvre les politiques et les priorités nationales en matière de développement. Une personne interrogée par un organisme de financement a souligné la présence d'organisations non gouvernementales (ONG) organisées par le gouvernement, en tant qu'environnement défavorable. Selon la personne interrogée, bien que l'influence des ONG organisées par le gouvernement et leur capacité d'agir dans l'espace associatif puissent encore être vague, leur existence principale pourrait être un élément futur qui rendrait confuse la légitimité de la société civile.

Enfin, les réponses aux crises systémiques mondiales – la pandémie de COVID-19, l'urgence climatique et les inégalités croissantes – continuent d'avoir un impact sur l'environnement favorable. Comme la pandémie de COVID-19 se répand dans le monde entier, les gouvernements ont réagi par des mesures qui affectent considérablement l'espace civique à court et à moyen terme. Dans les pays qui sont déjà dans des conditions d'espaces restreints ou obstrués, on craint que de telles mesures ne deviennent permanentes. La pandémie a donné carte blanche aux dirigeant·e·s autoritaires pour attaquer leurs détracteur·rice·s de longue date, et pour obtenir plus de pouvoir et de contrôle dans un contexte d'inégalités croissantes [Hiebert, 2020 ; Civicus, 2020, 6].

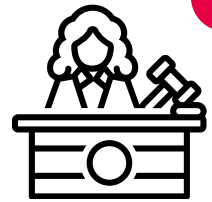
Sur le plan systémique, certains analystes soulignent les impacts potentiels de la crise climatique sur les personnes vulnérables confrontées à la marginalisation et à l'expropriation. Comme l'a dit Philip Alston, rapporteur spécial des Nations Unies sur l'extrême pauvreté, dans un monde qui pourrait être défini par l'apartheid climatique :



La démocratie et l'État de droit, ainsi qu'une large gamme de droits civils et politiques sont tous menacés. ... Le risque de mécontentement des communautés, d'inégalité croissante et de niveaux encore plus élevés de privation parmi certains groupes stimulera probablement les réactions nationalistes, xénophobes, racistes et autres. Le maintien d'une approche équilibrée des droits civils et politiques sera extrêmement complexe.

Ces facteurs se manifestent de plus en plus dans chacun des trois domaines d'environnement favorable à examiner dans cette étude de cadrage, et qui doivent être pris en considération dans les réflexions sur la façon dont les OSC devraient s'organiser pour aborder le rétrécissement de l'espace et promouvoir des conditions plus favorables.

[15] Philip Alston, "Changement climatique et pauvreté : Rapport du Rapporteur Spécial sur la pauvreté extrême et les droits humains", A/HRC/41/39, Juin 25, 2019, page 17, accessible en mai 2020 sur https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Poverty/A_HRC_41_39.pdf.



UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE FAVORABLE

LOIS ET RÉGLEMENTS CONTEXTE

Les lois, règlements et processus politiques régissant la création et les opérations des OSC, le droit à la liberté d'expression et de réunion, l'accès juridictionnel et/ou à la justice institutionnelle et les limites judiciaires de la surveillance de l'État, sont largement considérés comme étant essentiels à l'ouverture de l'espace civique démocratique, à la création et au fonctionnement des OSC.

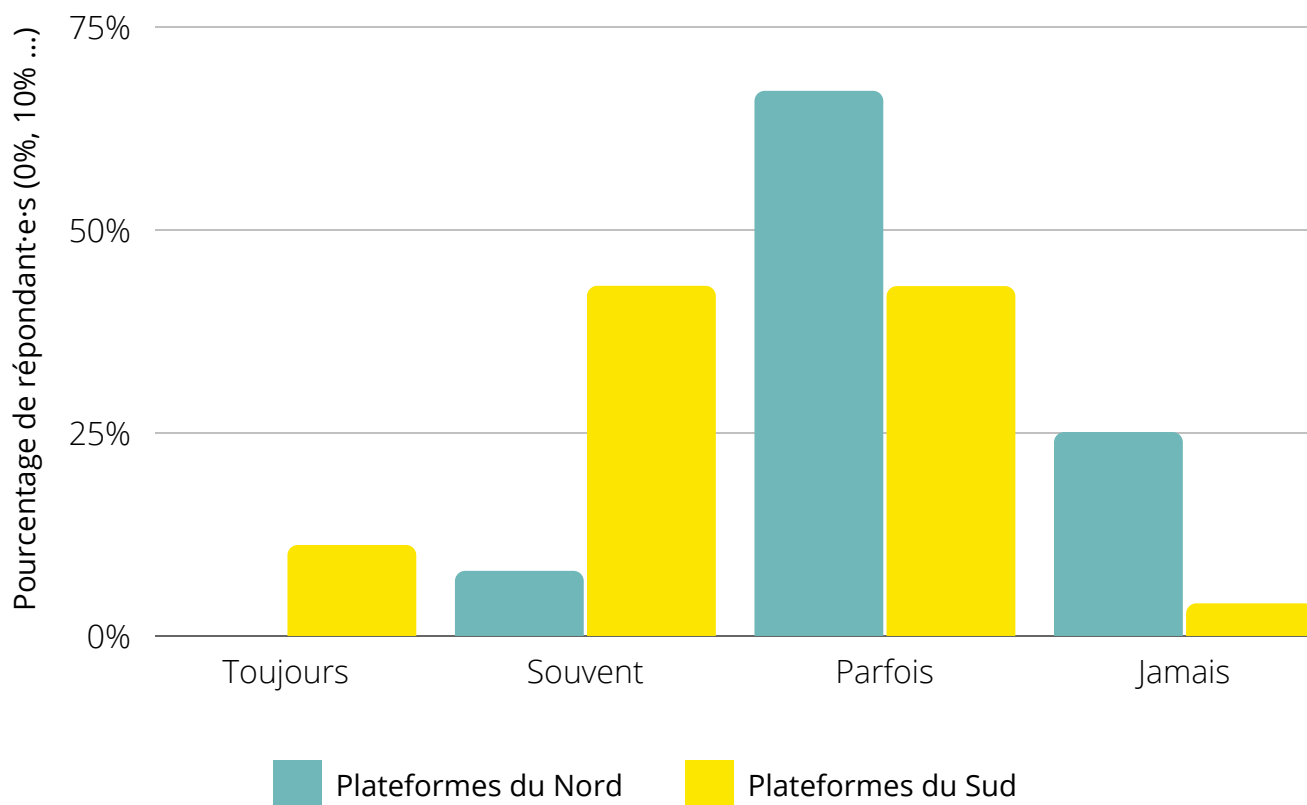
La plupart des OSC reconnaissent l'importance d'un cadre juridique réglementant la création et le fonctionnement de base des OSC officiellement constituées, tout en insistant sur le fait que la déclaration doit être volontaire et informelle, en vertu de laquelle les OSC et les mouvements sociaux et communautaires peuvent se créer à volonté et fonctionner au-delà du champ d'application de ces lois. Les lois et règlements favorables créent les conditions nécessaires à une société civile dynamique. Toutefois, il n'y a aucune protection contre les abus dans leur application, qui peuvent viser à cibler et à discréditer certaines OSC. Et bien que les lois restrictives rétrécissent la portée opérationnelle des OSC, elles ne sont pas nécessairement un obstacle insurmontable pour les opérations de service des OSC ou la participation à certains domaines moins controversés des affaires publiques [ICNL, nd, Réformes favorables]. De telles perceptions ont également été soulevées dans les entretiens approfondis de cette étude. Par exemple, une personne d'un organisme de financement, interrogée, a mentionné que certains des projets financés par l'organisme se rapportent spécifiquement aux modalités juridiques et réglementaires.

Les gouvernements déploient une série de lois, de règlements et de pratiques qui entravent délibérément l'existence, les rôles et les opérations des organisations de la société civile [ICNL, 2016, Enquête sur les tendances ; Hossain et coll., 2018, 14-15 ; ActionAid International, 2018 ; Communauté des démocraties, nd]. Mais il existe des différences majeures entre les gouvernements et les OSC en ce qui concerne les impressions positives/négatives de leurs actions en termes d'efficacité des environnements juridiques et réglementaires au niveau des pays. Les éléments de preuves provenant du suivi des conditions favorables par le PMCED en 2019 ont révélé des différences significatives dans les perceptions, dans la mesure où les réunions pacifiques sont autorisées en pratique, dans la mesure où la déclaration est une procédure volontaire, équitable et efficace, et où la liberté d'expression n'est généralement pas contrôlée par le gouvernement. Même lorsque la base juridique et réglementaire des activités des OSC est favorable, les OSC ont tendance à voir les pratiques comme plus restrictives que les gouvernements [OCDE/PNUD, 2016, 86 ; Tomlinson, 2019, Réflexions sur la société civile, annexe 4, 135-137]. En ce qui concerne la liberté d'association, par exemple, les gouvernements de 60 % des pays interrogés étaient convaincus que les OSC « se sont déclarées par une procédure volontaire, simple, équitable et efficace », alors que seulement 23 % des OSC dans les mêmes pays interrogés partageaient ce point de vue. Des évaluations indépendantes confirment les observations des OSC [Bertelsmann Transformation Index ; USAID, 2019a, 2019b, 2019c, 2019d ; ICNL, Moniteur de la liberté civique].

COMPRENDRE LES OBSTACLES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES AUX ACTIVITÉS DES OSC

Interrogées sur leur expérience des lois et règlements favorables, une minorité des plateformes nationales de Forus ont répondu que les lois et règlements actuels ne sont jamais un obstacle à leurs activités (25 % dans le contexte du Nord, 4 % dans le contexte du Sud) (figure 3). La majorité des répondants du Sud ont dit que les lois et règlements sont toujours (11 %), ou souvent (43%), une barrière. Pour la plupart des répondant·e·s du Nord, ils ne sont parfois qu'un obstacle (67 % ou 8 personnes interrogées sur 12).

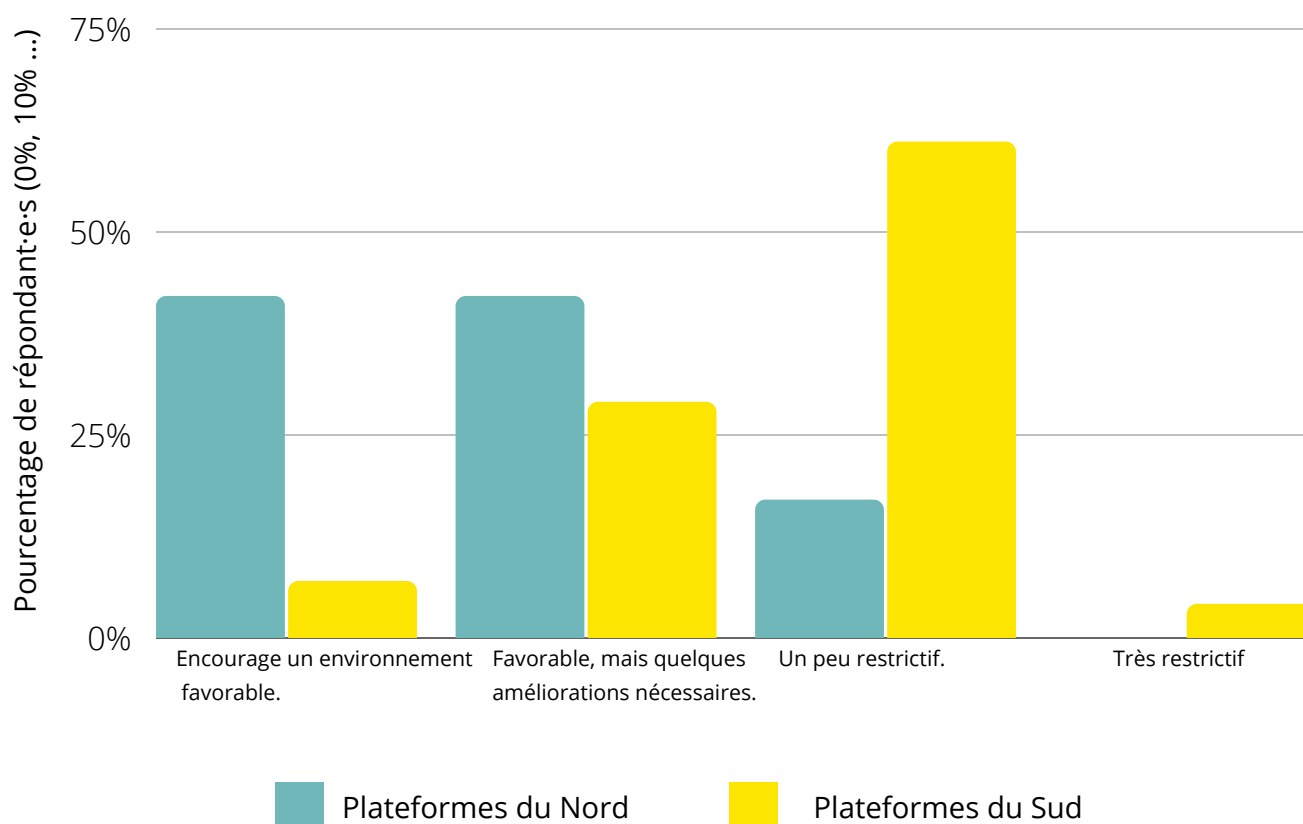
Figure 3. La législation et la réglementation actuelles sont un obstacle clé aux activités de la société civile. Question posée pendant l'enquête 1 (a) Total = 40 Plateformes du Nord = 12 Plateformes du Sud = 28



Au-delà des lois elles-mêmes, l'enquête auprès des membres de Forus confirme les résultats notés dans les études décrites ci-dessus, en particulier pour les plateformes du Sud. Comme le montre la figure 4, lorsqu'on leur a demandé de décrire la mise en œuvre effective des lois et règlements, 61 % des répondant·e·s ont fait remarquer que les lois et règlements actuels sont quelque peu restrictifs, tandis que la majorité des plateformes du Nord ont indiqué qu'elles font part d'un soutien pour un environnement favorable (42 %) ou qu'elles sont dans un environnement qui est largement soutenu, mais qui pourrait connaître certaines améliorations (42 %). Dans l'ensemble, le niveau de restriction semble être sensiblement plus élevé dans les pays du Sud, bien que les plateformes du Nord considéraient que des améliorations étaient nécessaires en termes de lois et de règlements (figures 3 et 4).

Figure 4. Description de la mise en œuvre effective des lois et règlements.

Question posée pendant l'enquête 1 (b) Total = 40 - Plateformes du Nord = 12 - Plateformes du Sud = 28



ENCADRÉ 1. UNE STRATÉGIE POUR LUTTER CONTRE LES RÈGLEMENTS DÉFAVORABLES PAR LA COORDINATION



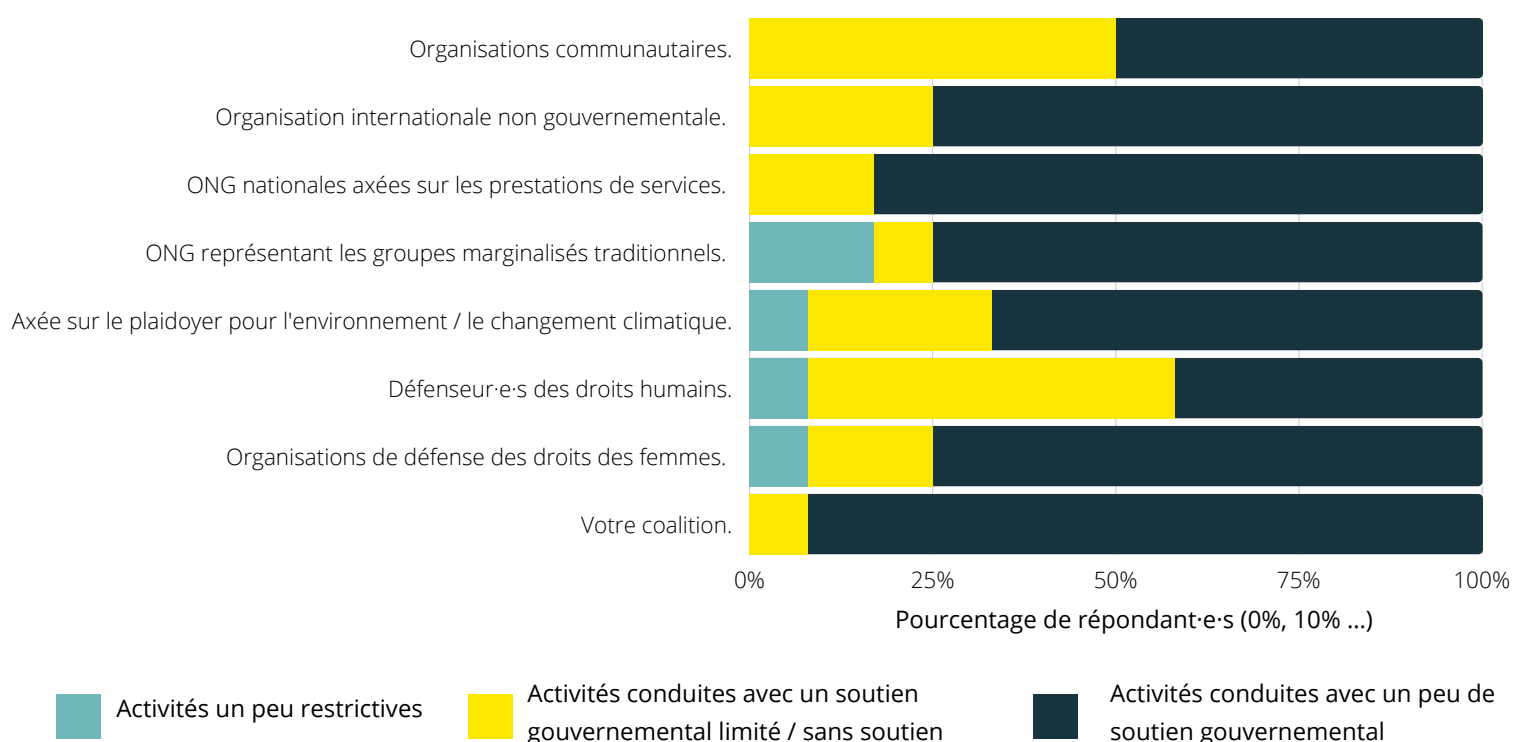
En ce qui concerne les stratégies spécifiques, **une plateforme nationale en Amérique latine** a indiqué que les parlementaires ont présenté un projet de loi visant à contrôler les OSC et à réduire considérablement leur environnement favorable. La plateforme a mobilisé d'autres OSC, et grâce à des efforts soutenus de lobbying avec le congrès du pays, elles ont pu reporter l'adoption du projet de loi. Toutefois, entre-temps, le gouvernement a appliqué de nouveaux règlements bureaucratiques à compter de 2020, qui sont conçus de la même façon pour contrôler les OSC et générer des coûts inutiles pour assurer leur conformité. Selon la plateforme, ces règlements s'inspirent des recommandations d'un groupe de travail sur l'action financière. Ils affirment que les OSC sont susceptibles d'obtenir un financement international du terrorisme sans avoir à présenter de preuve ou de source de vérification. À la suite de ces développements, la stratégie de la plateforme a dû répondre aux diverses versions des efforts du gouvernement pour contrôler les OSC par la coordination entre les différentes OSC et l'engagement avec les acteurs étatiques.

LES OBSTACLES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES ONT UNE INCIDENCE DIFFÉRENTE SUR LES OSC

Au-delà de l'environnement général dans lequel les OSC opèrent, les données indiquent également une différenciation entre les différents types d'OSC en ce qui concerne la façon dont elles vivent dans un environnement favorable. Les figures 5 et 6 présentent les perceptions des plateformes nationales quant à la façon dont différents types d'OSC vivent l'environnement juridique et réglementaire par rapport à leur capacité de mener à bien leurs opérations. Les résultats sont présentés séparément pour les plateformes du Nord et du Sud étant donné les différences significatives dans les résultats.

Figure 5. Description de la capacité des différents types d'OSC à mener à bien leurs activités.

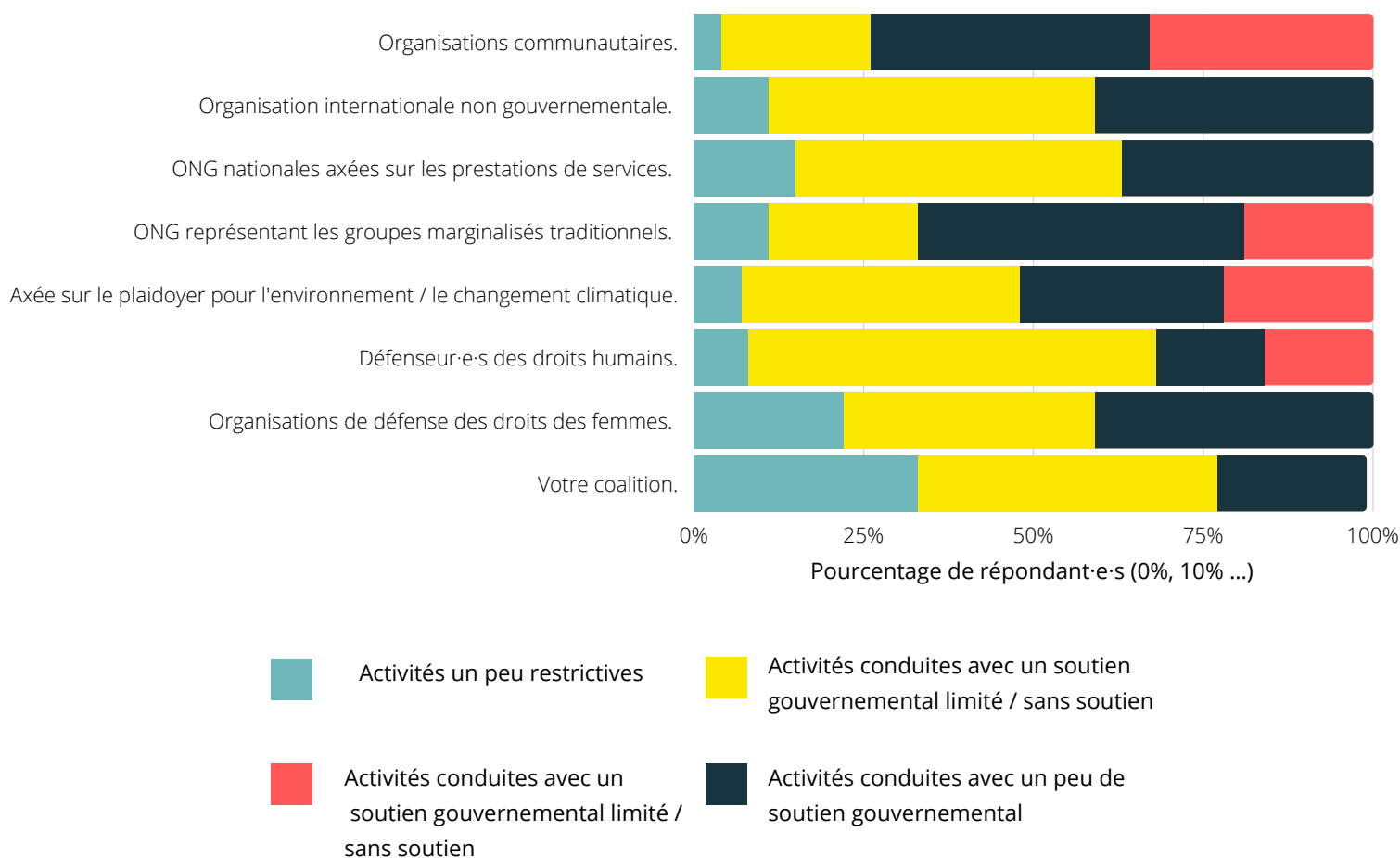
Question de l'enquête 2. Plateforme du Nord = 12. (Les répondant-e-s peuvent choisir plus d'une réponse).



Aucune plateforme nationale du Nord n'a mis en évidence un type particulier de groupe d'OSC dont les activités sont fortement restreintes (figure 5). En comparaison, les plateformes du Sud ont indiqué que certaines activités des OSC font face à un niveau élevé de restrictions (figure 6), à savoir les ONG représentant des groupes traditionnellement marginalisés (11 %), les DDH (8 %) et les groupes axés sur l'environnement et le changement climatique (7 %). Néanmoins, les deux plateformes du Nord (58 %) et celles du Sud (68%) ont fait remarquer que les DDH sont le groupe le plus susceptible de faire face à des restrictions globales (en particulier dans le contexte des plateformes du Sud), ou d'avoir un soutien limité ou nul de la part du gouvernement (en particulier dans le contexte des plateformes du Nord).

Les groupes qui ne semblent pas faire face à des restrictions dans le contexte du Nord comprennent les ONG nationales axées sur les prestations de services, les ONGI et les organismes communautaires. Toutefois, dans le contexte du Sud, tous les types d'organisations sont soumis à un certain niveau de restriction. Une autre différence majeure entre les expériences des plateformes nationales dans les contextes du Nord et du Sud concerne également le soutien qu'elles reçoivent elles-mêmes. La majorité des plateformes du Nord (92 %) ont déclaré qu'elles fonctionnent avec un certain soutien du gouvernement, contre seulement 22% des plateformes du Sud.

Figure 6. Description de la capacité des différents types d'OSC à mener à bien leurs activités.
Question de l'enquête 2. Plateforme du Sud = 25 ou 27 (quelques réponses étaient laissées en blanc).
(Les répondant·e-s peuvent choisir plus d'une réponse).



APPROCHES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES POUR DÉLÉGITIMER LES OSC

La façon dont les OSC connaissent un environnement défavorable en raison des lois et des règlements diffère selon le contexte. Néanmoins, il existe un certain nombre de stratégies pour délégitimer la société civile, que l'on retrouve dans tous les contextes régionaux.

CELA COMPREND :

- De vagues lois et réglementations sur les OSC permettant une mise en œuvre discriminatoire avec peu ou pas d'appel judiciaire ;
- Une portée restreinte des lois régissant les activités permises des OSC (par exemple, interdire la promotion et la défense des politiques) ;
- La mise en œuvre discriminatoire et politique des lois antiterroristes utilisées pour restreindre le financement des OSC, réduire au silence et/ou emprisonner les détracteur·rice·s du gouvernement et limiter l'expression pacifique de l'opinion ;
- Des exigences déraisonnables et délibérément lourdes telles que les exigences en matière de déclaration des visas, l'approbation écrite pour les OSC de s'engager dans des activités spécifiques, les restrictions aux sources de financement et les obstacles supplémentaires pour les organisations de défense des droits des femmes et d'autres personnes représentant les populations marginalisées et discriminées afin de promouvoir des politiques et des programmes pour répondre à des besoins particuliers; Et
- Utiliser des lois ou des règlements pour le harcèlement délibéré des OSC, par exemple au moyen de vérifications médico-légales, de documents déraisonnables à enregistrer, de restrictions de déplacement et de gel des avoirs des OSC.

Bien que ces défis aient été consignés dans la documentation existante, les données de l'enquête en ligne et les entretiens approfondis avec les plateformes nationales et les coalitions régionales ont montré comment les lois et règlements actuels de leur pays peuvent être restrictifs et affecter profondément le travail des OSC. Dans l'ensemble, les répondant·e·s et les personnes interrogées ont le sentiment que l'efficacité de l'environnement juridique des OSC se rapporte directement à la mesure dans laquelle les droits sont respectés, en particulier le droit d'association et le droit de réunion.

En ce qui concerne la nature des lois, les personnes interrogées ont mentionné quelques exemples de la façon dont les lois et les règlements sont utilisés par les gouvernements pour limiter les actions des OSC. Selon une personne interrogée d'Asie-Pacifique, « la légitimité, c'est la déclaration ». Toutefois, la législation ne reconnaît pas certains organismes communautaires, ce qui les empêche de se déclarer et, par conséquent, d'être reconnus comme légitimes. Une autre coalition de la même région a mentionné d'autres problèmes dans l'achèvement du processus de déclaration en raison du niveau de contrôle auquel sont soumises certaines OSC, ce qui entraîne des restrictions à leur pouvoir d'agir en raison de ce manque de reconnaissance.

Un autre exemple d'une plateforme nationale en Afrique concerne l'ambiguïté : le pays n'a pas de loi spécifique sur les OSC et, par conséquent, ils sont soumis à une loi relative aux associations simples. Bien que cela permette aux OSC de travailler dans une certaine mesure, elles tombent dans l'illégalité chaque fois qu'elles interviennent en tant qu'acteurs de la société civile. Cette contrainte juridique nuit en fin de compte à leur capacité de promouvoir et de légaliser leur participation aux décisions stratégiques, de surveiller les politiques publiques et de se protéger dans leurs actions de plaidoyer.

Des exemples de discrimination et de harcèlement dans l'application des lois et règlements ont également été soulevés au cours des entretiens. Les personnes interrogées à partir d'une plateforme nationale en Asie-Pacifique ont mentionné qu'il existe des lois déléguant l'autorité aux OSC pour coordonner les interventions humanitaires et assurer la liaison avec le gouvernement. Malgré ce lien entre les OSC et le gouvernement au moyen d'un instrument juridiquement établi, les personnes interrogées se référaient à la tentative des gouvernements de saper le travail et la crédibilité des OSC sur le terrain. Le gouvernement souligne leur financement présumé par les donateurs officiels de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande, mettant en doute la légitimité et la responsabilisation des OSC, comme l'a souligné la discussion sur les facteurs qui façonnent l'environnement favorable. Les personnes interrogées ont également souligné l'utilisation de lois et de règlements pour harceler ou entraver les actions des OSC en fonction des intérêts du gouvernement, une question également bien consignée dans la documentation. Une personne interrogée d'Afrique a soulevé la question de l'intervention politique dans les affaires juridiques et la façon dont les intérêts politiques peuvent influencer les lois et les règlements pour faire pencher la balance vers les intérêts du gouvernement plutôt que vers ceux de la société civile, sapant le travail des OSC.

La nécessité d'une capacité d'OSC à répondre aux mesures restrictives a été soulignée par toutes les personnes de Forus interrogées. En particulier, elles ont fait remarquer que même si les OSC sont très sensibilisées à la façon dont les lois et les règlements les affectent, leurs niveaux de capacité diffèrent pour faire face aux restrictions légales et réglementaires imposées par les gouvernements et y réagir. Une personne interrogée d'Afrique, par exemple, a souligné à quel point la loi actuelle sur les associations est restrictive pour l'espace civique dans le pays, et comment les modifications dans les lois et les règlements prennent beaucoup de temps et sont soumises aux changements politiques, ce qui nécessite des capacités de plaidoyer importantes et soutenues (car chaque changement de gouvernement provoque souvent un retour à la case départ).

Un autre exemple concernant les lois et règlements a été présenté par une personne interrogée à partir d'une coalition régionale, qui a déclaré que les lois de leur région dataient des années 1950 et n'avaient pas été correctement révisées par le gouvernement jusqu'à récemment, dans les années 2010. Pourtant, les modifications proposées ne sont pas encore complètement exhaustives et les changements ne sont pas toujours favorables pour les OSC. Par exemple, les exigences relatives à la déclaration des OSC sont toujours lourdes et il y a de longues attentes pour que la déclaration d'un organisme sans but lucratif soit acceptée.

L'expertise technique juridique qui connaît bien la politique de la situation juridique et réglementaire de la société civile au niveau local est une ressource essentielle pour lutter contre les lois et règlements défavorables. Cette expertise peut résider au sein d'un organisme local ou être un·e avocat·e local·e qui encadre et travaille avec le groupe des OSC.

ENCADRÉ 2. INVESTIR DANS L'EXPERTISE ET LA SENSIBILISATION TECHNIQUE ET POLITIQUE



En ce qui concerne les solutions possibles pour s'opposer aux contraintes juridiques et réglementaires, une personne interrogée par une organisation mondiale dédiée à la recherche et à l'analyse sur la société civile a suggéré que les OSC prêterent attention à la façon dont certaines lois sont utilisées à des fins politiques. Selon la personne interrogée, en surveillant la mise en œuvre pratique d'une loi, les OSC pourraient être en mesure de montrer, par exemple, comment la loi est utilisée à mauvais escient ou utilisée de différentes façons selon la situation, pour des raisons politiques. À partir de là, les OSC pourraient collaborer avec des acteurs nationaux et internationaux et entreprendre des activités de plaidoyer dans lesquelles les plateformes et les coalitions peuvent jouer un rôle stratégique. Comme l'a fait remarquer une autre personne interrogée, certains acteurs, comme les mouvements de base, n'ont peut-être pas les ressources nécessaires pour retenir du personnel formé dans le domaine légal pour se conformer ou contester les règlements bureaucratiques du gouvernement. Les plateformes et les coalitions peuvent les aider à s'aligner sur les lois établies, tout en plaidant pour un changement.

IMPUNITÉ ET RÉPARATION CONTEXTE

Les mesures visant à améliorer le statut juridique des OSC ne peuvent ignorer l'impunité croissante dans de nombreux pays pour les attaques contre les DDH, en particulier les femmes DDH, les écologistes et les représentant·e·s des peuples autochtones. Selon Frontline Defenders, depuis 2016, plus de 1 200 DDH ont été assassiné·e·s dans le monde, et beaucoup d'autres ont été harcelé·e·s, emprisonné·e·s, agressé·e·s verbalement et stigmatisé·s. En 2019, 304 DDH ont été tué·e·s dans 31 pays, la majorité depuis 2016 étant des défenseur·e·s du droit à la terre, et des défenseur·e·s de l'environnement et des peuples autochtones. Frontline Defenders a indiqué que 13% des personnes tuées en 2019 étaient des femmes DDH, alors que les représailles perpétrées par l'État contre les droits des femmes se poursuivent sans relâche dans plusieurs pays. Au-delà des meurtres, des niveaux élevés de violence verbale, de violence sexuelle et de harcèlement ont été signalés par les femmes DDH [Frontline Defenders, 2020, 4, 8 et 11-12].

La plupart de ces meurtres ont été commis en toute impunité [voir, par exemple Tomlinson, 2019, *Réflexions de la société civile*, 44]. Frontline Defenders documente les lois qui limitent la capacité des DDH et de la société civile à protéger et à faire progresser les droits humains. En avril 2020, Frontline Defenders a publié une déclaration de préoccupation concernant les impacts de la pandémie de COVID-19, en documentant les attaques contre les DDH, alors que le monde est préoccupé par la pandémie, et que le risque d'exposition grave au virus dans les conditions carcérales est en augmentation.

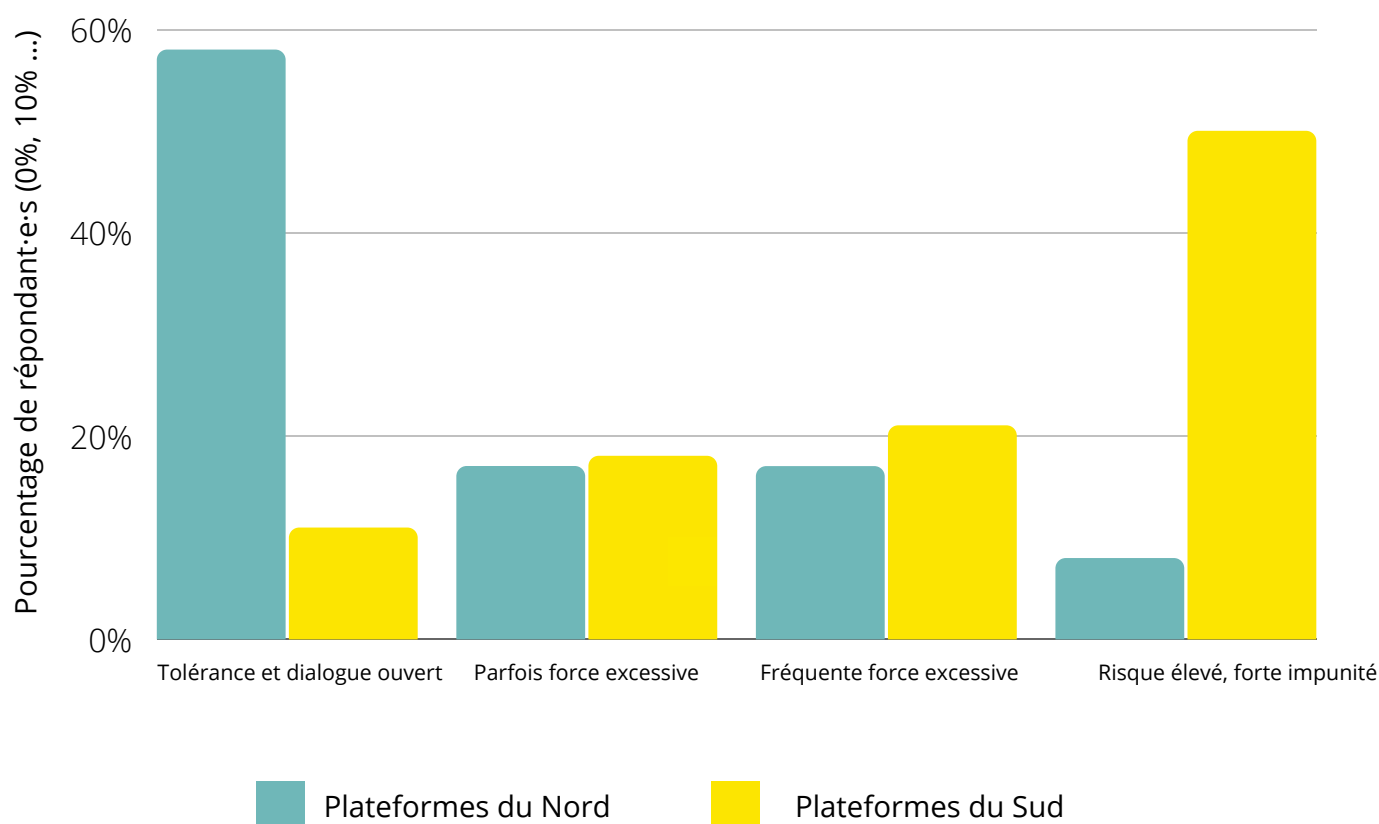
[16] Joseph, J. and Ed O'Donovan, 2020. "Défendre les droits durant une pandémie : Impact de la COVID-19 sur la sécurité et le travail des défenseurs des droits humains," Frontline Defenders, April 17, 2020, accessible sur <https://www.frontlinedefenders.org/en/statement-report/defending-rights-during-pandemic-impact-COVID-19-safety-and-work-human-rights>

L'IMPUNITÉ ET LA RÉPARATION DES ATTAQUES CONTRE LA SOCIÉTÉ CIVILE DEMEURENT UNE QUESTION ESSENTIELLE

Lorsque l'on pose des questions sur la culture de l'impunité, en particulier en ce qui concerne les agressions physiques contre les DDH, les promoteur·rice·s de l'égalité des sexes et les écologistes, les réponses des plateformes du Nord et du Sud montrent des différences frappantes entre les deux régions (figure 7). Alors que 58 % des plateformes du Nord ont déclaré que l'environnement favorable dans leur pays se caractérise par la tolérance et l'espace pour un dialogue ouvert, bien plus qu'une culture de l'impunité, seulement 11 % des personnes interrogées dans le Sud ont décrit la situation de leur pays de cette façon. Au contraire, 50% des plateformes du Sud ont déclaré que les membres de la société civile qui critiquent les détenteur·rice·s du pouvoir risquent d'être surveillé·e·s, harcelé·e·s, intimidé·e·s, emprisonné·e·s, blessé·e·s et tué·e·s et que les détenteur·rice·s du pouvoir commettent ces attaques en toute impunité.

Figure 7. Description de la culture et de l'impunité pour les attaques physiques contre les activités des droits humains, les défenseur·e·s de l'égalité des sexes et les écologistes.

Question posée pendant l'enquête 4 - Total = 40 - Plateformes du Nord = 12 - Plateformes du Sud = 28



Comme nous l'avons vu ci-dessus, les groupes de plaidoyer et de défense des droits humains sont également plus susceptibles d'être soumis à des restrictions pour leurs activités (figures 5 et 6). Bien que les groupes liés aux médias ne soient pas une catégorie spécifiée dans l'enquête, certaines personnes interrogées ont également mentionné spécifiquement les agressions physiques contre les journalistes.

Les récits des organisations latino-américaines, tant dans l'enquête en ligne que lors des entretiens, tendaient à être assez cohérents et faisaient référence à la violence subie par la société civile. Selon les personnes interrogées, les mouvements, les organisations et les individus sont pris pour cible et attaqués par les gouvernements au pouvoir, par le crime organisé et les pouvoirs parallèles (par exemple les Forces armées révolutionnaires de Colombie/FARC) et par le secteur privé (par exemple les entreprises intéressées par la déforestation pour l'agriculture). La culture de l'impunité est un problème majeur en Amérique latine, mais le risque de surveillance, de harcèlement, d'intimidation, d'emprisonnement, de blessures et de décès de la part de ceux qui critiquent les détenteur·rice·s du pouvoir a également été mentionné par les sept personnes interrogées sur des plateformes basées en Afrique et en Asie.

Dans l'ensemble, la question de l'impunité a été soulevée dans presque tous les entretiens approfondis à la fois avec les membres de Forus [17], et ses partenaires et allié·e·s. Les personnes interrogées ont mentionné à quel point l'usage excessif de la force, les agressions physiques, le harcèlement, les emprisonnements et/ou les meurtres de militant·e·s et de défenseur·e·s des droits (par exemple les journalistes) posent des problèmes dans le contexte de leur pays et de leur région, ce qui montre l'étendue de la question dans le monde entier. Bon nombre des personnes interrogées étaient également profondément préoccupées par l'escalade de la violence contre les acteurs de la société civile, fournissant de nombreux exemples.



[17] Parmi les membres de Forus, des entretiens approfondis ont été réalisés avec 11 plateformes nationales et 3 coalitions régionales. Dix plateformes nationales sur 11 et 2 coalitions régionales sur 3 ont évoqué la question des agressions physiques contre la société civile et la culture de l'impunité.



STRATÉGIES POUR LUTTER CONTRE LES ATTAQUES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les stratégies et les mécanismes disponibles pour les OSC pour lutter contre les attaques et l'impunité varient selon les principaux canaux institutionnels, tels que le législateur, le système judiciaire, les conseils des droits humains et les institutions gouvernementales, comme le montre la figure 8. Lorsqu'on leur pose des questions sur les canaux institutionnels utilisés par les OSC pour rendre compte de la responsabilité de celles/ceux qui ont commis des attaques contre la société civile, la majorité des plateformes du Nord (92 %) a répondu que les OSC ont tendance à s'appuyer sur le système judiciaire pour obtenir réparation, tandis que les plateformes du Sud regardent du côté des deux conseils des droits humains (71 %) et du pouvoir judiciaire (68 %). En termes de variation régionale, les plateformes nationales basées en Afrique (8 plateformes sur 12) et en Amérique latine (8 plateformes sur 9) étaient les plus susceptibles de se tourner vers le pouvoir judiciaire et les conseils des droits humains.

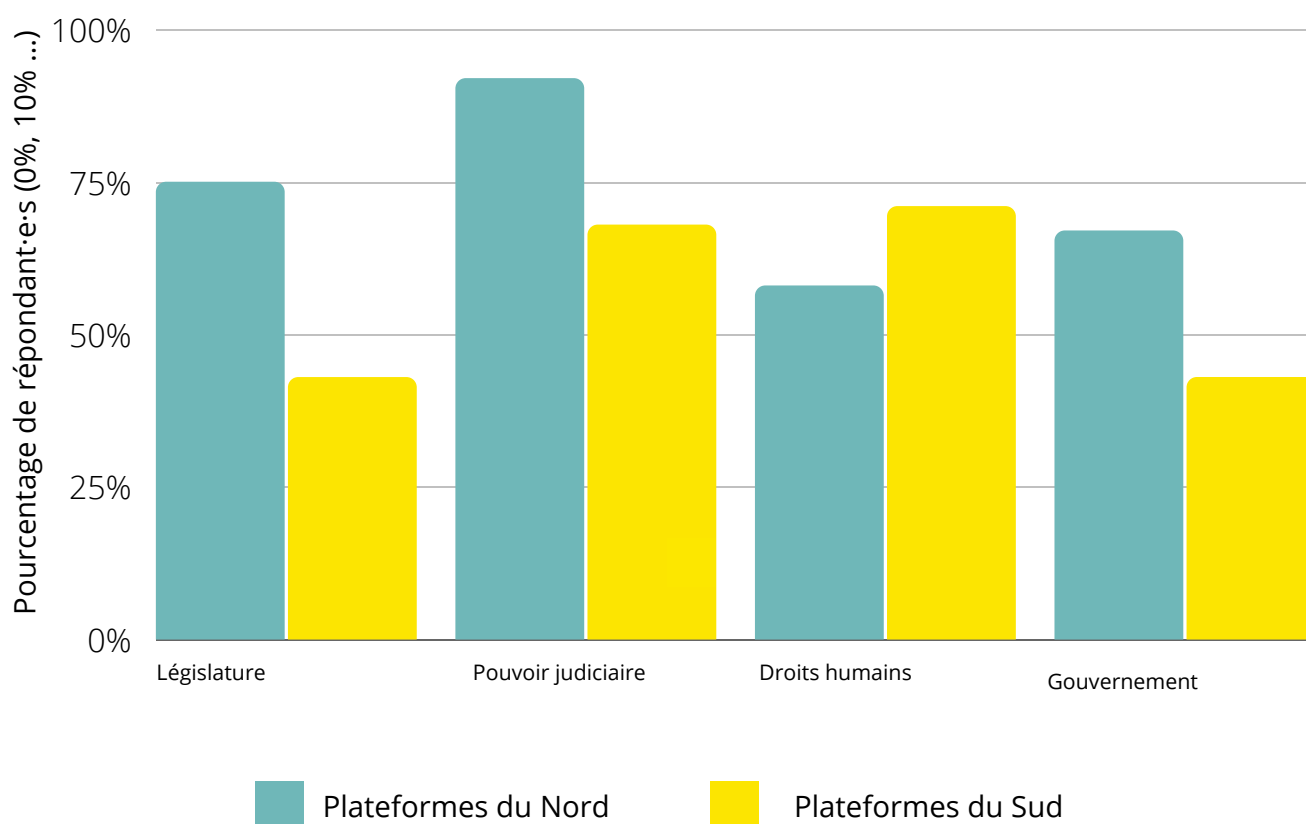
Un plus grand nombre de plateformes du Nord comptent sur les institutions législatives (75 %, ou 9 sur 12) et gouvernementales (67 %, soit 8 sur 12) pour la responsabilisation et obtenir réparation, par rapport aux plateformes du Sud, où moins de la moitié des personnes interrogées se tournent vers la législature de leur pays (43 %) et les institutions gouvernementales (43 %). Toutefois, les personnes interrogées dans le Nord, par exemple, ont mentionné la nature des structures institutionnelles du gouvernement, qui ne sont pas propices pour résoudre immédiatement les problèmes difficiles. À leur avis, bien que certaines questions immédiates puissent être abordées en termes de responsabilisation, ces solutions n'ont pas le même poids que les lois et règlements établis.

La plupart des personnes interrogées par les membres de Forus ont fait remarquer que, même s'il existe habituellement des mécanismes institutionnels, leur efficacité est faible. Comme l'a souligné une personne interrogée, lorsqu'elle fait référence au contexte asiatique, cette réalité témoigne de l'importance de l'ODD 16 pour garantir l'accès à la justice pour tous et construire des institutions efficaces, responsables et inclusives. Malgré les engagements internationaux, de nombreux gouvernements ne se conforment pas à de tels accords en raison d'un manque d'intérêt, d'indépendance judiciaire ou d'une bureaucratie excessive, ce qui empêche en fin de compte une véritable transparence et une véritable responsabilisation.

Dans un autre contexte, une personne interrogée à partir d'une plateforme africaine a noté qu'en dépit d'une amélioration, il y a encore peu d'accès de la société civile aux niveaux supérieurs du gouvernement, ce qui donne à penser que les voies institutionnelles de responsabilisation ne sont pas ouvertes à tous les niveaux de gouvernance. D'autre part, un·e· informateur·rice· et un·e· expert·e· des OSC en Afrique ont laissé entendre que les OSC pourraient également avoir besoin d'examiner leurs propres stratégies. La meilleure approche des OSC est-elle toujours celle d'un plaidoyer pointu, n'attirant l'attention que sur les problèmes et « mettant le doigt dans l'œil du gouvernement ? » Ou les OSC devraient-elles accorder plus d'attention à la recherche de points d'entrée pour trouver un terrain d'entente pour comprendre le problème/les questions à régler et les personnes affectées, de façon à chercher des solutions?

Figure 8. Canaux institutionnels utilisés par les OSC pour assurer la responsabilisation de celles/ ceux qui commettent des attaques contre la société civile.

Question posée pendant l'enquête 5 - Total = 40 - Plateformes du Nord = 12 - Plateformes du Sud = 28



L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

CONTEXTE

L'attention portée aux diverses conditions favorables pour les OSC, en particulier au cours des cinq dernières années, a analysé de manière croissante le rôle de la technologie numérique dans la transformation de la portée de l'espace civique ainsi que pour son utilisation pour accroître les limitations au sein de cet espace (voir par ex. OCDE, 2020, Transformation digitale). Dans les années 2000, les structures précédentes propres à un environnement favorable pour les OSC ne faisaient que peu mention de ces technologies, même si les OSC et les mouvements sociaux élargissaient leur utilisation [18] de façon créative. Les possibilités positives et transformatrices ont été reconnues, car les OSC ont élargi leur accès et leur utilisation de la technologie numérique et des médias sociaux pour promouvoir l'organisation et le changement [ACT Alliance/CIDSE, 2015, 27 ; Chandhoke et coll., 2002, 40 ; Houssain et coll. 2016, 22]. Dans le même temps, alors que l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté une résolution non contraignante déclarant que l'accès à l'Internet devrait être considéré comme un droit humain en 2016 [19], des préoccupations émergent au sujet de l'augmentation des abus dans de nombreux pays [Concord et FOND, 2018].

L'accès à l'Internet reste un problème critique avec jusqu'à quatre milliards de personnes qui n'ont pas accès à l'Internet, principalement dans le contexte du Sud (y compris probablement de nombreux employés locaux des OSC travaillant dans des circonstances difficiles) [Concord/FOND, 2018, 24 ; OCDE, 2020, Transformation digitale, 24]. En effet, cette question a été soulevée dans le contexte d'un pays africain avec une personne interrogée notant que seulement environ 5% de la population a accès à l'Internet ou à un smartphone, ce qui est encore plus évident loin de la capitale du pays. Selon la personne interrogée, pour que les OSC puissent accéder aux personnes vivant dans des régions éloignées sans Internet, elles ont recours à des méthodes de communication plus traditionnelles qui ont aussi une large portée, comme la télévision et la radio.

En 2019, près de la moitié de la population mondiale (46%) vivait dans des pays où les autorités déconnectaient les réseaux Internet ou mobiles pour des raisons politiques [OCDE, 2020, Transformation digitale, 24]. La qualité de l'accès reste un problème à côté des préoccupations concernant les risques d'aggravation des inégalités et d'abrogation des droits [Marmo, 2020, 1] [20] De plus en plus de gouvernements suivent l'exemple d'États autoritaires comme la Chine et la Russie pour justifier la censure complète d'Internet et la surveillance numérique de l'État sous couvert de la « cyber souveraineté » [ICNL, 2020, Espace civique 2020, 5]. Selon Freedom House, rien qu'en 2018, 16 des 65 pays ont adopté de nouvelles lois ou directives visant à accroître la cyber surveillance de l'État, souvent sans surveillance indépendante [Cité dans OCDE, 2020, Transformation digitale, 24].

[19] Voir https://www.article19.org/data/files/Internet_Statement_Adopted.pdf

[20] Marmo, Elena, 2020. Les droits de l'homme à l'ère numérique : des questions difficiles à l'ordre du jour des Nations Unies UN Monitor #14, Global Policy Watch, April 6, 2020, accessible sur <https://www.globalpolicywatch.org/wp-content/uploads/2020/04/20200406-UN-Monitor-14-Human-Rights-Digital-Technologies.pdf>

Le risque d'une « mission qui dérape » dans l'utilisation de la recherche des contacts numériques pendant la pandémie de COVID-19 inquiète certain·e·s commentateur·rice·s du fait que de telles mesures deviendront une partie permanente de la surveillance des citoyen·ne·s, même dans certaines parties de l'Europe ou des États-Unis, avec la montée des mouvements politiques peu libéraux [Momani, 2020]. Des préoccupations concernant la propriété de l'information et de la messagerie, y compris par le secteur privé, ont également été exprimées [Zuboff, 2019 ; OCDE, 2020, Transformation numérique, 25-27].

Les membres de Forus ont fait écho à bon nombre des préoccupations mentionnées ci-dessus, mentionnant fréquemment les impacts de la pandémie de COVID-19 sur un environnement numérique favorable. Les plateformes nationales et les coalitions régionales sont particulièrement préoccupées par la façon dont la crise sanitaire de COVID-19 est utilisée pour suivre les individus afin de contrôler la propagation de la maladie. En particulier, les personnes interrogées ont dit craindre que de tels efforts ne soient utilisés comme moyen d'établir de façon permanente des formes de contrôle et de surveillance contre les citoyen·ne·s et les OSC. Ces préoccupations ont également été reprises par d'autres partenaires et allié·e·s des OSC. Une personne interrogée a souligné l'utilisation opportuniste du COVID-19 pour restreindre les libertés. Il est maintenant plus facile pour les gouvernements d'utiliser la peur de la pandémie pour adopter des lois qu'autrement, ils n'auraient jamais été en mesure d'adopter sans un débat approprié avec les OSC. Une autre personne interrogée, reconnaissant les discours de lutte contre le terrorisme et la sécurité comme un facteur de fermeture de l'espace, a soutenu que ces récits se sont intensifiés en raison du COVID-19, faisant référence à la façon dont les technologies de surveillance peuvent être utilisées à mauvais escient à des fins politiques d'oppression civique.

Appréciant les avantages des communications numériques pour l'accès à l'information et l'organisation sociale, les OSC sont également témoins de l'utilisation de la technologie numérique par les gouvernements pour réprimer les OSC ciblées qui possèdent intrinsèquement moins de capacités à se défendre. Il est déjà prouvé que les OSC et les DDH sont victimes de harcèlement numérique, de fausses nouvelles et de médias manipulateurs, de cyber attaques et de vol de données [21]. Dans ce sens, une personne interrogée par une institution internationale dédiée au dialogue et au financement de la société civile a partagé sa perception d'un espace numérique réduit, tant en termes de criminalisation de la liberté d'expression en ligne, qu'en raison d'attaques ciblées, telles que les fermetures d'Internet, la surveillance et les logiciels espions. Ces tendances sont susceptibles d'affecter l'ensemble de la société civile. Pour la personne interrogée, ce qui est inquiétant, c'est « la prise de conscience que nous comptons toutes/tous sur la sphère numérique, et que cette sphère est également fermée ».

[21] Réponses du Groupe de référence de l'OSC CAD à une consultation du CAD sur la transformation digitale et l'impact sur la société civile, non publiée, août 2019. Cette consultation a abouti à un document d'orientation prospective du CAD, « Transformation digitale et avenir de l'espace civique en 2030 », OECD Publishing, juin 2020, accessible sur <https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/79b34d37-en.pdf> expires=1601767385&id=id&accname=guest&checksum=96211D1D193223925B1BF15299D76C73

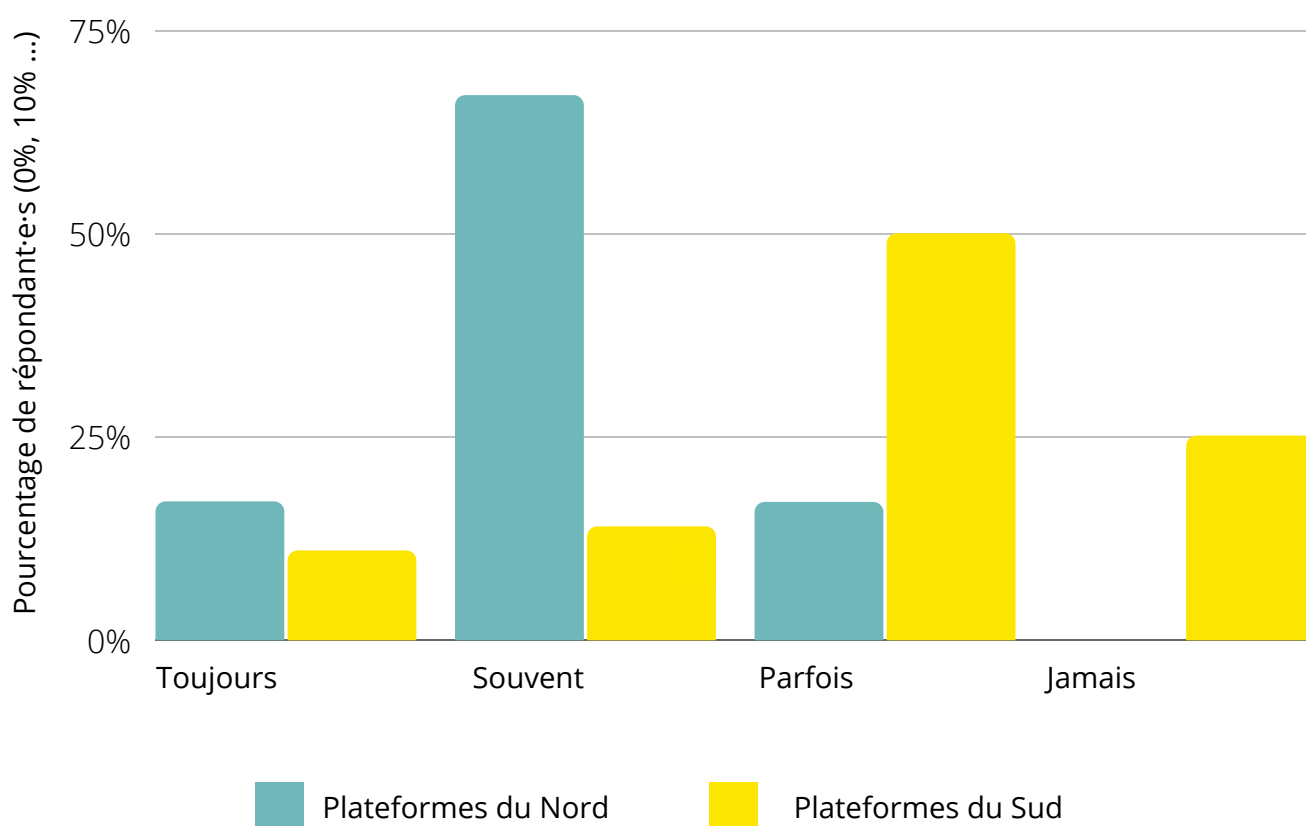
PERCEPTIONS DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Lorsqu'on leur demande comment les lois ou les pratiques offrent des garanties efficaces contre la surveillance et la collecte illégales de données personnelles, les expériences des plateformes nationales varient du contexte du Nord au contexte du Sud (figure 9). La plupart des plateformes basées dans le Nord ont déclaré que les lois de leur pays les sauvegardaient souvent (67 %) ou toujours (17%). Certaines plateformes du Nord répondaient « parfois » (17 %), ayant des gouvernements alignés sur des politiques plus nationalistes et protectrices par rapport à d'autres pays du Nord qui ont répondu à l'enquête.

Figure 9. Comment les lois ou les pratiques offrent des garanties efficaces contre la surveillance illégale et la collecte de données personnelles.

Question posée pendant l'enquête 6 (a) Total = 40 - Plateformes du Nord = 12

Plateformes du Sud = 28



D'autre part, dans le contexte du Sud, seulement 14 % des plateformes considéraient que les lois sont souvent protectrices, et 11 % ont déclaré que les lois présentent toujours des garanties contre la surveillance et la collecte illégales de données personnelles. La majorité (75%) des plateformes du Sud a déclaré que les lois offrent parfois (50%) ou jamais (25%) de telles garanties.

Lorsqu'on leur demande comment les lois ou les pratiques offrent des garanties efficaces contre la surveillance et la collecte illégales de données personnelles, les expériences des plateformes nationales varient du contexte du Nord au contexte du Sud (figure 9). La plupart des plateformes basées dans le Nord ont déclaré que les lois de leur pays les sauvegardaient souvent (67 %) ou toujours (17%). Certaines plateformes du Nord répondaient « parfois » (17 %), ayant des gouvernements alignés sur des politiques plus nationalistes et protectrices par rapport à d'autres pays du Nord qui ont répondu à l'enquête.

L'enquête en ligne a également mis en évidence comment les changements dans l'environnement numérique (nouvelles technologies, logiciels, accès à l'information) contribuent à l'environnement favorable pour la société civile. Lorsqu'on les a interrogées sur l'impact des changements dans l'environnement numérique [22], la majorité (57 %) des plateformes basées dans le Sud ont décrit l'impact comme étant mitigés avec une tendance à l'augmentation des impacts négatifs au cours des dernières années, contre 33% des plateformes du Nord choisissant cette option. D'autre part, aucune plateforme du Nord n'a décrit les changements comme ayant un impact complètement négatif, contre 21 % des plateformes du Sud.

Les expériences varient d'une OSC à l'autre en ce qui a trait à leur engagement envers les nouvelles technologies numériques et à leur capacité de réagir aux impacts négatifs. Une enquête européenne menée en 2018 auprès des OSC [Concord/FOND, 2018] a démontré que certaines OSC sont très actives dans le domaine de la numérisation, tandis que d'autres indiquent un manque de sensibilisation à la numérisation et donc une vulnérabilité à la manipulation et aux abus. Beaucoup croient que les médias sociaux et leurs capacités à avoir un impact numérique sur la démocratie sont des atouts pour les OSC, mais cherchent aussi à avoir un aperçu plus informé sur les tendances en matière de numérisation [Concord/FOND, 2018, 31]. L'étude a conclu qu'il est nécessaire que les OSC investissent dans leur propre compréhension des technologies numériques par rapport à la concentration du pouvoir, modifient les relations entre les secteurs et s'emploient à en minimiser les conséquences négatives [Concord/FOND, 2018, 29].



[22] Question 6(b). Voir Annexe 4 pour les détails.

MAITRISER LES COMMUNICATIONS ET LES CAPACITÉS NUMÉRIQUES SPÉCIALISÉES

Le thème des technologies numériques a également été abordé dans les entretiens, en particulier en ce qui concerne le développement des capacités pour un environnement numérique favorable; pour mener un travail de plaidoyer dans les espaces numériques, et mieux communiquer au grand public et à d'autres parties prenantes sur la mission et le travail des OSC en cours d'élaboration.

ENCADRÉ 3. INVESTIR DANS DES CAPACITÉS SPÉCIALISÉES DANS L'ESPACE NUMÉRIQUE NÉCESSAIRE



Une personne interrogée a souligné la nécessité pour la société civile d'être mieux formée et consciente des problèmes liés à la numérisation, tels que la possibilité d'une surveillance continue dans un monde post-pandémique. L'intelligence artificielle et les technologies telles que la reconnaissance faciale, par exemple, sont actuellement utilisées à la fois par des entités publiques et des entreprises privées. Une personne interrogée d'une plateforme asiatique a souligné les défis de la défense des intérêts dans l'espace numérique, commentant que les plateformes ne sont pas nécessairement bien équipées pour mesurer la portée et l'impact d'une campagne en ligne. Selon la personne interrogée, il pourrait y avoir une possibilité d'apprendre par d'autres personnes qui utilisent les sites Web comme espaces de plaidoyer.

Au-delà des préoccupations liées à la surveillance et à l'abus des technologies numériques, les membres de Forus ont souligné l'importance des technologies numériques comme moyen d'améliorer leurs stratégies, notamment en matière de communication. Certaines personnes interrogées ont reconnu que les OSC pourraient mieux communiquer leurs actions et leurs résultats. Selon une personne interrogée à partir d'une plateforme africaine, l'amélioration des stratégies de communication des OSC comprend l'Internet et va au-delà de sa meilleure utilisation. À leur avis, la télévision est un moyen de communication clé, et les partenariats avec les réseaux de télévision internationaux pourraient être importants pour les OSC nationales, car ces réseaux ont parfois plus de crédibilité dans le processus de transmission de messages. Les personnes interrogées en Amérique latine ont également reconnu le pouvoir des médias sociaux pour aider à améliorer la communication des OSC, notamment dans la lutte contre la stigmatisation des OSC (dont il est question plus loin dans la section sur les ressources, les capacités et le partenariat). Les personnes d'une autre plateforme, interrogées, ont souligné l'importance des messages transmis par les OSC au grand public, car ces messages sont liés à un changement de comportement. Elles ont également souligné l'importance de partager des éléments d'apprentissage, de pratiques exemplaires et de communication lorsque la messagerie fonctionne bien.

STRATÉGIES VISANT À AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Pour soutenir un environnement juridique et réglementaire favorable, les membres de Forus ont souligné la nécessité de mettre l'accent sur des stratégies qui prennent en compte la nature à long terme des questions juridiques et réglementaires. La nature du processus juridique et législatif et la complexité potentielle de l'utilisation des lois et des règlements par le gouvernement pour réduire l'espace opérationnel des OSC exigent souvent un programme d'OSC soutenu, à long terme et dédié, que ce soit au sein d'une organisation ou en tant que coalition d'OSC. Une personne interrogée par une plateforme africaine a expliqué que les actions des OSC n'ont pu changer que récemment la loi sur les associations à la suite d'un engagement à long terme. Les actions des OSC ont pu apporter des modifications positives à une loi dont le libellé précédent était utilisé par le gouvernement pour empêcher de fonctionner une organisation qui plaidait pour les droits des LGBTQI+. La personne interrogée a souligné le travail conjoint des OSC pour plaider en faveur d'un changement des lois et des règlements, mentionnant que le processus de révision de la loi sur les associations a commencé en 2008. Malgré certains progrès, les travaux n'ont toujours pas été achevés malgré le succès mentionné ci-dessus. Le défi pour les OSC, est qu'une grande partie du travail doit être refaite à chaque changement de gouvernement.

Des OSC internationales spécialisées ont élaboré des programmes de travail visant à améliorer les aspects juridiques et réglementaires de l'environnement favorable [ICNL, 2016, Liste de contrôle des lois sur les OSC; Communauté des démocraties, nd; ARTICLE 19, 2009; Commission européenne sur la démocratie par la loi, 2019; Fondation de la Maison des droits humains, 2019]. Ces efforts ont permis d'identifier des standards pour améliorer l'environnement favorable, fondés sur des principes et des notions de bonne gouvernance (encadré 4).



ENCADRÉ 4. BONNES PRATIQUES POUR SOUTENIR L'ENVIRONNEMENT FAVORABLE D'UNE OSC PAR LE BIAIS DE LOIS ET DE RÈGLEMENTS



LIBERTÉ D'ASSOCIATION

Les OSC devraient être autorisées à voir le jour librement, sans entrave de la part de l'État, avec des mesures volontaires et relativement rapides, faciles, transparentes et peu coûteuses pour être déclarées ou demander l'identification légale.

DISSOLUTION INVOLONTAIRE SOUMISE À UN CONTRÔLE JUDICIAIRE INDÉPENDANT

La dissolution involontaire d'une OSC devrait être fondée sur des procédures transparentes, par un organisme d'état reconnu, après qu'une correction demandée pour une violation légale ou éthique n'a pas eu lieu et soit sujette à un contrôle judiciaire.

PORTÉE DES ACTIVITÉS LÉGITIMES DES OSC

Les OSC devraient être traitées comme toutes les autres entités juridiques et être autorisées à s'engager dans des activités dans l'intérêt de leurs membres, y compris l'encadrement, le débat et la liberté de parole sur toutes les questions pertinentes de politique publique.

EXIGENCES PUBLIQUES MINIMALES POUR LA GOUVERNANCE DES OSC

Les lois et règlements devraient exiger une certaine mise à disposition minimale des documents régissant les OSC, directement pertinents à la gouvernance et au fonctionnement de l'organisation, y compris la réception et l'approbation des finances, mais les OSC devraient également être libres d'adapter leur gouvernance dans les limites de la loi.

AUTORÉGULATION VOLONTAIRE

Les lois devraient permettre la création d'organisations-cadres et permettre l'autorégulation des normes de conduite et de performances les plus élevées.

LIBERTÉ D'EXPRESSION

Les lois doivent consacrer le droit à la liberté d'expression, par tout moyen de communication, conformément au droit international des droits humains, et avec toute limitation clairement énoncée sur la base du minimum nécessaire pour protéger la base démocratique de la société et soumise à un contrôle judiciaire indépendant.

FINANCEMENT DES ACTIVITÉS DES OSC

La capacité de rechercher, de recevoir et d'utiliser des ressources, y compris des ressources étrangères, est inhérente à l'existence et aux opérations efficaces des associations.

RECOMMANDATIONS



Globalement, les pratiques juridiques et réglementaires affectant la société civile dans chaque pays devraient garantir le respect des normes internationales en matière de droits humains et le respect des droits des populations marginalisées [Sommet de la société civile, 2019, 6]. Un certain nombre de recommandations ressortent de l'examen de la documentation et des entretiens concernant les efforts que les OSC peuvent prendre pour améliorer les environnements juridiques et réglementaires.

PLATEFORMES ET COALITIONS D'OSC

✓ Investir dans le suivi et la compréhension des lois et règlements des pays dans le but d'élaborer des propositions d'amélioration pertinentes à l'échelle locale.

Les communautés nationales d'OSC ont la possibilité de travailler avec des OSC spécialisées (nationales ou internationales) pour acquérir des compétences pour surveiller, examiner et analyser les lois, les règlements et les droits numériques touchant l'espace des OSC, notamment par le biais de consultations et de recherches pour comprendre les besoins locaux [ACT Alliance/CIDSE, 2015, 35, 54; Kindornay et Gendron, 2020, 17 ; European Center for Not-for-Profit Law, 2011, 23 ; OCDE, 2020, Transformation numérique, 9, 60-69]. Ces efforts devraient non seulement aborder des questions techniques, mais aussi avoir des répercussions sur les droits des femmes, la violence à l'égard des femmes DDH et les discours publics anti-femmes [Clark & Miller, 2013]. Un autre aspect de l'élaboration de la stratégie est l'attention portée à la nuance et à la diversité des expériences, qui nécessitent un examen attentif et des approches différentes, car certaines organisations peuvent bénéficier du statu quo, tandis que d'autres ne l'ont pas. Dans d'autres contextes de pays, les lois sont universellement défavorables pour la société civile. En ce sens, les coalitions doivent élaborer leurs stratégies pour refléter leur réalité pour les différentes OSC et la façon dont elles sont touchées par un environnement restrictif. Les propositions de réforme des lois et règlements doivent être pleinement adaptées aux besoins locaux, en s'engageant avec les variations et la diversité de la société civile affectée dans l'élaboration et la promotion de telles propositions.

✓ Construire des relations, élaborer des stratégies de plaidoyer et investir dans le leadership des OSC pour contester les restrictions juridiques et réglementaires et promouvoir les réformes.

Les progrès réalisés en matière de réforme juridique et réglementaire nécessitent des investissements dédiés du personnel et des ressources de la part des OSC. Il s'agit notamment d'établir des relations avec des contacts et des partisan·e·s clés au sein du gouvernement, du Parlement et d'autres allié·e·s afin de promouvoir des processus participatifs dans la rédaction de lois et de règlements ainsi que des efforts de réforme, et de préparer des stratégies de plaidoyer à court, moyen et long terme pour atteindre les objectifs dans ce domaine.

Une direction centrale dédiée aux OSC sur ces questions est également essentielle en tant que source d'expertise, organisateur·rice·r, fournisseur·e· d'information et acteur·rice qui peuvent alerter les parties intéressées en cas de problème. Comme l'a mentionné une personne interrogée d'un organisme partenaire de Forus, les bonnes pratiques des OSC sont d'investir dans des personnes qui connaissent bien le contexte politique local et qui ont une certaine formation et une certaine expérience juridique pour être en mesure de faire le pont entre les groupes, les membres de l'OSC et les organisations spécialisées dans les questions juridiques et réglementaires. Les OSC nationales devraient consacrer des ressources à long terme, l'expérience montrant que les modifications apportées aux lois et aux règlements peuvent prendre beaucoup de temps à être appliquées.



Elaborer et appliquer des normes internationales et des bonnes pratiques, notamment par l'apprentissage par les pairs, l'échange d'information et l'engagement avec les allié·e·s internationau·le·x, nationau·le·x et locau·le·x.

Il existe déjà une gamme variée d'expériences dans tous les contextes et pays. Les coalitions d'OSC devraient s'appuyer sur cette expérience des bonnes pratiques du droit et des règlements dans l'évaluation de leurs conditions favorables locales, en utilisant les ressources de pairs, d'expert·e·s internationau·le·x et d'autres allié·e·s. Dans ce contexte, les bonnes pratiques comprennent la promotion d'une loi et d'une réglementation qui soutiennent le droit à l'initiative de tous les citoyen·ne·s, cohérente avec les normes relatives aux droits humains en matière de libertés d'association, d'expression et de participation politique, ainsi que le droit de réunion pacifique [ICNL, Liste de contrôle des lois sur les OSC, 2006 ; ICNL, Réformes favorables, nd, 11, 15-16]. Un autre aspect concerne le renforcement des droits numériques, des lois et des règlements conformes aux bonnes pratiques en matière de droits humains. Les OSC devraient travailler avec leurs alliés pour améliorer les connaissances et les capacités dans les domaines légal, juridique et de sécurité de manière à renforcer la compréhension et l'accès des citoyen·ne·s à leurs droits numériques.

Comme cela est souligné dans les entretiens et la documentation, le partage des connaissances est un élément essentiel pour améliorer le travail des OSC dans la protection et la promotion de leurs droits à travers les lois et règlements. Une plateforme nationale en Amérique latine a souligné l'importance de faciliter l'échange d'expériences pour la défense des droits déjà établis et de promouvoir des espaces civiques plus ouverts, suggérant qu'une étude comparative des cadres juridiques pour les OSC dans des pays similaires pourrait être utile pour évaluer à la fois les progrès et les reculs. Comme nous l'avons souligné dans un autre entretien, les coalitions peuvent utiliser leur capacité à aider les OSC pour faire face aux obstacles juridiques, à s'adapter du mieux qu'elles peuvent, tout en poursuivant leur plaidoyer en faveur d'un changement à long terme.

DONATEUR·RICE·S ET ALLIÉ·E·S



Soutenir l'accès des OSC aux compétences juridiques.

Les personnes interrogées par des donateur·rice·s et d'autres organisations d'expert·e·s ont déclaré que les OSC devraient être en mesure de financer des expert·e·s, tels que de bon·ne·s avocat·e·s, pour effectuer des analyses juridiques et assurer la liaison avec les gouvernements sur les questions juridiques. Une personne interrogée a également déclaré qu'en tant qu'organisme donateur·rice·r, la première chose qu'elle demande et veut entendre de ses partenaires/ bénéficiaires est de savoir si elles/ils ont une expertise juridique, ou si elles/ils en ont besoin, et qu'elles/ils aimeraient être liée à des organisations d'expert·e·s, comme le Centre international de droit sans but lucratif. En ce sens, les donateur·rice·s et les allié·e·s devraient jouer un rôle pour aider les OSC à trouver et à financer de tels expert·e·s adapté·e·s aux exigences de leur environnement local.



Soutenir l'alerte précoce et les litiges d'intérêt public.

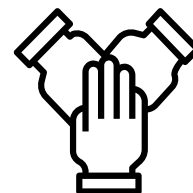
Si cela est possible et à la demande de la société civile, les donateur·rice·s devraient trouver des moyens pour soutenir les contestations des lois répressives et des litiges d'intérêt public [ActionAid International, 2018, 11]. Les donateur·rice·s devraient mettre en place des mécanismes d'alerte précoce au niveau des ambassades pour permettre des réactions rapides aux crises nationales [Brechenmacher & Carothers, 2019, 27]. Par exemple, une personne interrogée par une organisation mondiale a mentionné qu'après une recherche, les fondations des donateur·rice·s ont été invitées à trouver une structure sur la façon d'entraver certains des facteurs affectant la société civile. En réponse, en particulier dans un contexte post-COVID-19, les donateur·rice·s ont décidé de mettre en place un nouveau fonds pour la société civile afin de soutenir les activités liées à l'amélioration de la sécurisation en tant que facteur de fermeture de l'espace civique. Selon la personne interrogée, la sécurisation est une question de sous-ressources qui est toutefois devenue un problème croissant. Il est nécessaire de créer de nouvelles ressources mondiales réactives pour résoudre ces problèmes auxquels est confrontée la société civile.



Promouvoir une gouvernance inclusive de l'Internet.

Les donateur·rice·s devraient promouvoir une approche inclusive de la gouvernance de l'Internet. Compte tenu de l'importance croissante de la surveillance démocratique des médias numériques pour l'espace civique, les gouvernements devraient inclure la société civile dans l'élaboration de processus et de propositions relatifs à la gouvernance de l'Internet, à la protection de la vie privée, aux données ouvertes et à la surveillance, y compris à l'OCDE, à l'Union internationale des télécommunications ou à l'OMC [Brechenmacher & Carothers, 27; ICNL, Espace civique 2040, 2020, 4-6; OCDE, 2020, Transformation digitale et future de l'espace civique]. En outre, les donateur·rice·s devraient envisager un soutien direct aux OSC pour la promotion de l'inclusion numérique et atteindre les acteurs les plus vulnérables de la société civile [OCDE, 2020, Transformation digitale, 9, 60-69].

ESPACE POUR UN DIALOGUE POLITIQUE EFFICACE ET INCLUSIF



ENGAGEMENT POLITIQUE CONTEXTE

En tant qu'acteurs légitimes du développement, indépendant à part entière, l'engagement des OSC avec les gouvernements et les autres parties prenantes au développement à tous les niveaux jouent un rôle essentiel. Dans leur diversité, les OSC apportent une expérience, des idées et une innovation inestimables en matière de développement pour influencer les politiques et les processus de développement. Ils peuvent potentiellement s'assurer que les voix, les priorités, les préoccupations et les propositions sont entendues par des personnes qui seraient autrement exclues des délibérations gouvernementales sur les priorités nationales et locales, y compris les ODD. Par exemple, les organisations de défense des droits des femmes soulignent le patriarcat systémique, qui affecte l'accès aux forums pour engager le gouvernement, leur capacité de générer un dialogue sur les questions qui mettent en cause les relations de pouvoir existant entre les sexes et l'accès aux ressources nécessaires pour le faire efficacement [Clark et Miller, 2013].

La participation des OSC au dialogue est un élément clé du respect de l'engagement de l'Agenda 2030 de « ne laisser personne de côté » [Task Team, 2019, 16 ff.; Tomlinson, 2019; ITAD & COWI, 2013; Forum international des plateformes nationales d'ONG, 2017]. L'étude de cas produite par l'Indonésie (voir annexe 5) apporte des informations spécifiques à chaque pays sur l'engagement de la société civile avec le gouvernement (en particulier vers la réalisation des ODD) et avec la base, y compris les mouvements de femmes.



MÉCANISMES DE DIALOGUE POLITIQUE DISPONIBLES

Lorsque l'on posait des questions sur la prévalence des différents types de dialogue politique ou de mécanismes de consultation dans leurs pays, les plateformes du Nord et du Sud avaient tendance à avoir des points de vue similaires sur l'apparition des mécanismes de dialogue disponibles (figure 10 et figure 11) avec des discussions ad hoc et informelles, avec les décideur·e·s, étant les plus courantes (100 % dans le contexte du Nord et 57 % dans le contexte du Sud), suivies de consultations ponctuelles avec les OSC sur les priorités politiques émergentes (80 % des personnes interrogées du Nord et 50 % des personnes interrogées du Sud).

Les plateformes nationales ont présenté des résultats mitigés en ce qui concerne l'apparition de dialogues politiques entre le gouvernement et les donateur·rice·s et/ou le secteur privé qui n'incluent pas directement les OSC, notant que de tels mécanismes ne se produisent pas ou, dans le cas du contexte du Sud, ne sont pas courants. Dans l'ensemble, les plateformes du Nord sont plus susceptibles d'envisager que l'accès aux différents mécanismes par les OSC existe, alors que les points de vue sont plus mitigés dans le contexte du Sud.

Figure 10. Prévalence des différents types de dialogue politique ou de mécanismes de consultation disponibles pour les répondant·e·s des pays du Nord - Question d'enquête 7 (a) Plateformes du Nord = 12

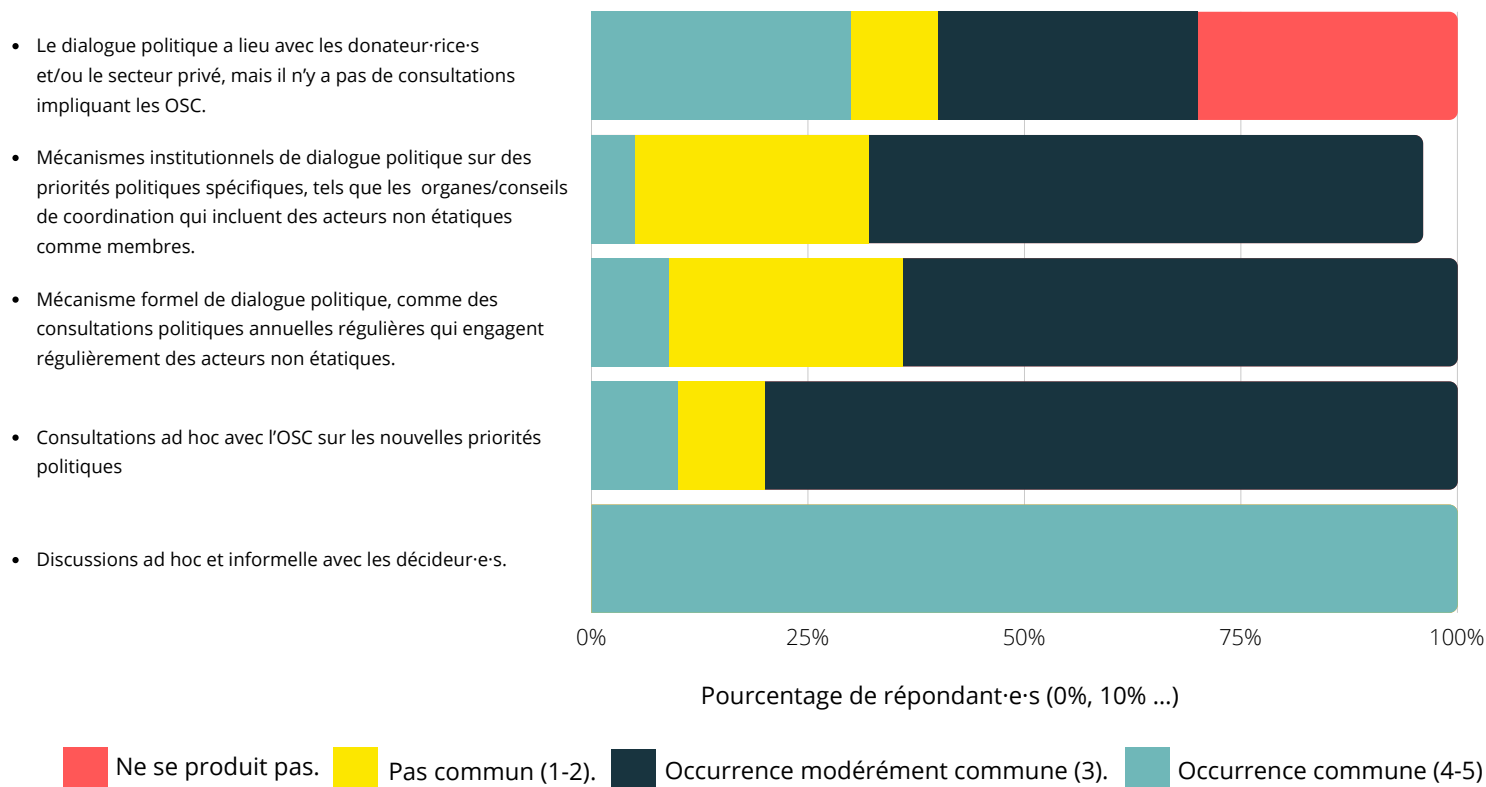
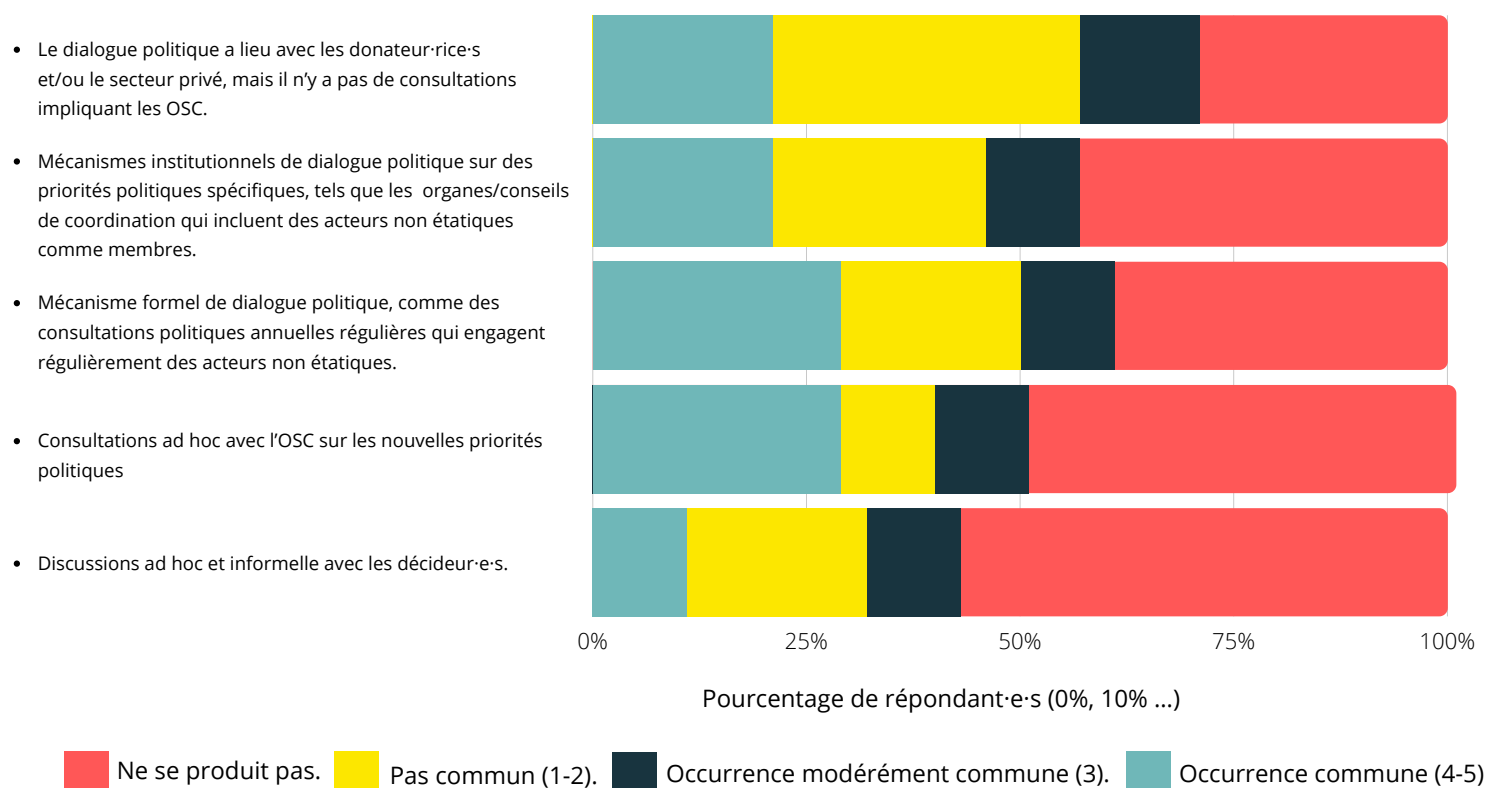


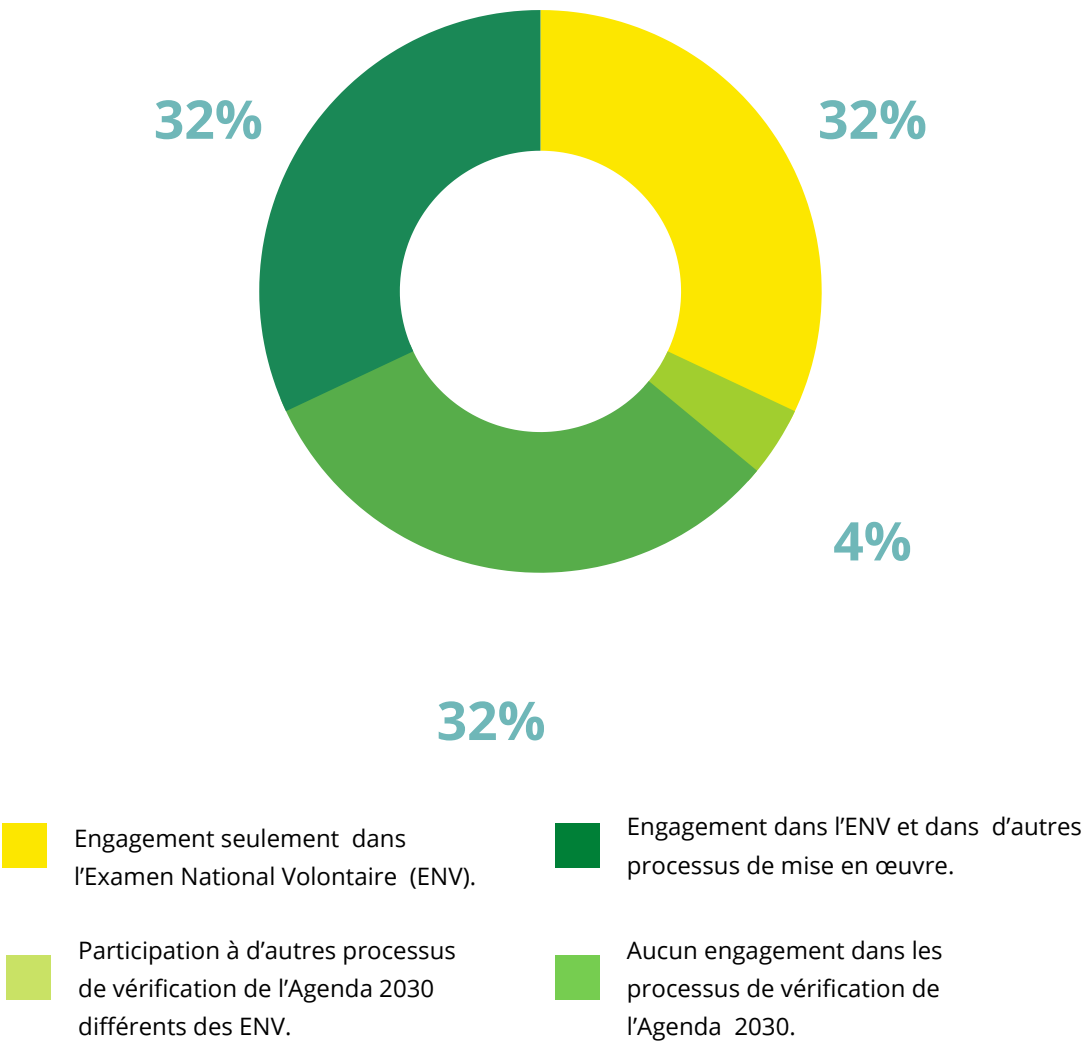
Figure 11. Prévalence des différents types de dialogue politique ou de mécanismes de consultation pour les répondant·e·s des pays du Sud - Question d'enquête 7 (a) Plateformes du Sud = 28



Bien que les consultations sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 aient offert des possibilités d'engagement des OSC dans le dialogue politique, les OSC continuent de signaler que ces processus sont encore souvent uniques, qu'ils ont une représentativité limitée pour la diversité des OSC et qu'ils sont de qualité limitée en termes de rapidité, de transparence et de processus de dialogue ouvert [Action pour le développement durable, 2019; Kindornay et Gendron, 2020; Tomlinson, 2019, 123-124]. Une coalition régionale a fait remarquer qu'au cours des dernières années, les OSC n'ont guère participé à la mise en œuvre des ODD, y compris dans les mécanismes de suivi et d'évaluation. Leurs contributions aux processus officiels d'examen national volontaire (ENV) ne sont pas apparentes et les rapports d'ENV ne traitent pas des questions relatives aux droits humains ou à la réduction de l'espace civique.

Lorsqu'on leur a demandé si les OSC étaient consultées dans les ENV et/ou dans le cas d'autres processus nationaux de suivi et de vérification, les membres de Forus du Nord ont fait état de consultations dans les ENV et dans d'autres processus (61 %). Pour les plateformes du Sud, les réponses ont été mitigées (figure 12). Un nombre égal de pays ont signalé des consultations uniquement dans les ENV, à la fois dans les ENV et dans d'autres processus, et dans aucun des processus d'examen des pays à 32%. Il convient également de souligner que 25 % (3 réponses) des plateformes du Nord ont déclaré que les OSC n'avaient pas du tout été consultées dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Parmi les 40 répondants de l'enquête, il n'y avait qu'une seule plateforme indiquant que les OSC n'étaient consultées que dans le cas d'autres processus de vérification nationales, mais pas dans les ENV.

Figure 12.Participation aux consultations de mise en œuvre de l'Agenda 2030.
Question d'enquête 7 (e) Plateformes du Sud = 28



EFFICACITÉ DE L'ENGAGEMENT POLITIQUE

La documentation sur la favorisation du dialogue gouvernemental avec les OSC met souvent l'accent sur l'importance et les conditions essentielles pour un caractère multipartite efficace de ces engagements [Task Team, 2019, 17-23]. L'efficacité est déterminée, entre autres, en ayant à la fois les bons secteurs et individus autour de la table (compétences, capital social et réputation d'individus particuliers, tels que les « champions »). Les conditions de pays comptent, y compris la répartition du pouvoir au sein et à l'échelle du gouvernement, et de la société et la confiance dans les individus concernés, mais aussi dans les capacités des institutions à tenir leurs promesses [Task Team, 2016].

En même temps, les capacités et l'organisation des OSC ont également une incidence sur les résultats du dialogue politique. Une étude de 2013 basée sur neuf études de cas sur les politiques dans trois pays [ITAD & COWI, 2013] a conclu qu'une série de facteurs déterminent l'efficacité :

- Les liens entre les OSC et les groupes (bien que l'importance de cette mesure varie selon le type de discussions politiques),
- Les recherches fondées sur des données probantes pour soutenir les plaidoyers
- L'existence de réseaux et de coalitions pour concentrer le travail et l'impact,
- Un horizon de longue durée, s'étendant parfois sur des années et des décennies avant que l'impact réel ne soit réalisé, et
- L'initiative locale des OSC et l'autonomisation des citoyen·ne·s, cette dernière étant importante pour les résultats à long terme.

L'étude a également noté l'importance des dirigeant·e·s politiques dans l'élaboration de l'environnement favorable, ce qui signifie que les OSC sont confrontées à une situation différente dans la pratique par rapport à ce que l'on pourrait attendre en se fondant sur des dispositions juridiques. L'étude a fait une distinction entre les « espaces invités » (en grande partie dirigés par le gouvernement) et les « espaces revendiqués » où les OSC créent des pressions publiques pour des questions avec un soutien limité du gouvernement. Lorsque les places invitées sont limitées ou que des questions controversées sont évitées par le gouvernement, les OSC sont plus susceptibles de revenir à des stratégies auto-initiées pour réclamer que l'on considère leurs problèmes. L'étude a conclu qu'il est nécessaire que les OSC identifient les possibilités dans l'environnement politique et le potentiel d'alliances lors de l'établissement de stratégies [ITAD et COWI, 2013, 12]. Les problèmes identifiés et défendus par les OSC locales elles-mêmes ont mené à des actions engagées et soutenues avec des chances de succès plus élevées que celles initiées en externe (par ex. par les ONGI). Toutefois, les OSC ne participent pas toujours à l'établissement de l'ordre du jour et des processus de dialogue politique multipartite, et la mesure dans laquelle cela se produit varie dans les contextes du Nord et du Sud, selon les réponses de la plateforme nationale à l'enquête en ligne décrites ci-dessous.

En s'inspirant des résultats d'études précédentes, on a posé à des plateformes nationales un certain nombre de questions pour détailler leurs points de vue sur la qualité du dialogue politique. Il s'agissait notamment de questions liées à l'utilité, à la prise de décisions en ce qui concerne les processus de dialogue politique, la transparence et l'échange d'information, ainsi que la diversité et l'inclusion.

UTILITÉ DES MÉCANISMES DE DIALOGUE POLITIQUE

Les plateformes nationales et les coalitions régionales ont fait des commentaires sur l'utilité des mécanismes de dialogue politique existants pour répondre aux préoccupations de la société civile, une question qui concerne à la fois la confiance et la capacité. Les résultats de l'enquête ont montré des réponses mitigées, la majorité (58 %, soit 7 sur 12) des plateformes du Nord considérant les mécanismes comme étant quelque peu utiles (classés 3 sur 5) contre 25 % (ou 7 sur 28) des plateformes du Sud indiquant cette option [23]. Les plateformes du Sud pour la plupart (46%) considéraient que les mécanismes existants ne sont pas utiles (classés 1-2 sur 5). Il n'y avait qu'une seule plateforme nationale du Nord qui a classé les mécanismes comme n'étant pas utiles du tout (classé 1 sur 5), ce qui suggère que le contexte politique d'un pays est important pour l'engagement politique.

Les plateformes nationales et les coalitions régionales peuvent jouer un rôle important dans l'amélioration des résultats politiques, même lorsque l'espace d'engagement est limité. Par exemple, une coalition régionale a fait remarquer qu'elle pourrait jouer un rôle accru dans de tels cas en formant les OSC au processus officiel des ENV et à l'élaboration de rapports parallèles. Elles ont également noté que les efforts de renforcement des capacités visant à créer et à renforcer des plateformes nationales d'OSC lorsqu'elles ont une capacité limitée ou n'existent pas pourraient être une stratégie importante dans le cadre des efforts visant à améliorer le dialogue politique.

ENCADRÉ 5. PLAIDER DANS DES ENVIRONNEMENTS DIFFICILES – EXPÉRIENCE DU BRÉSIL



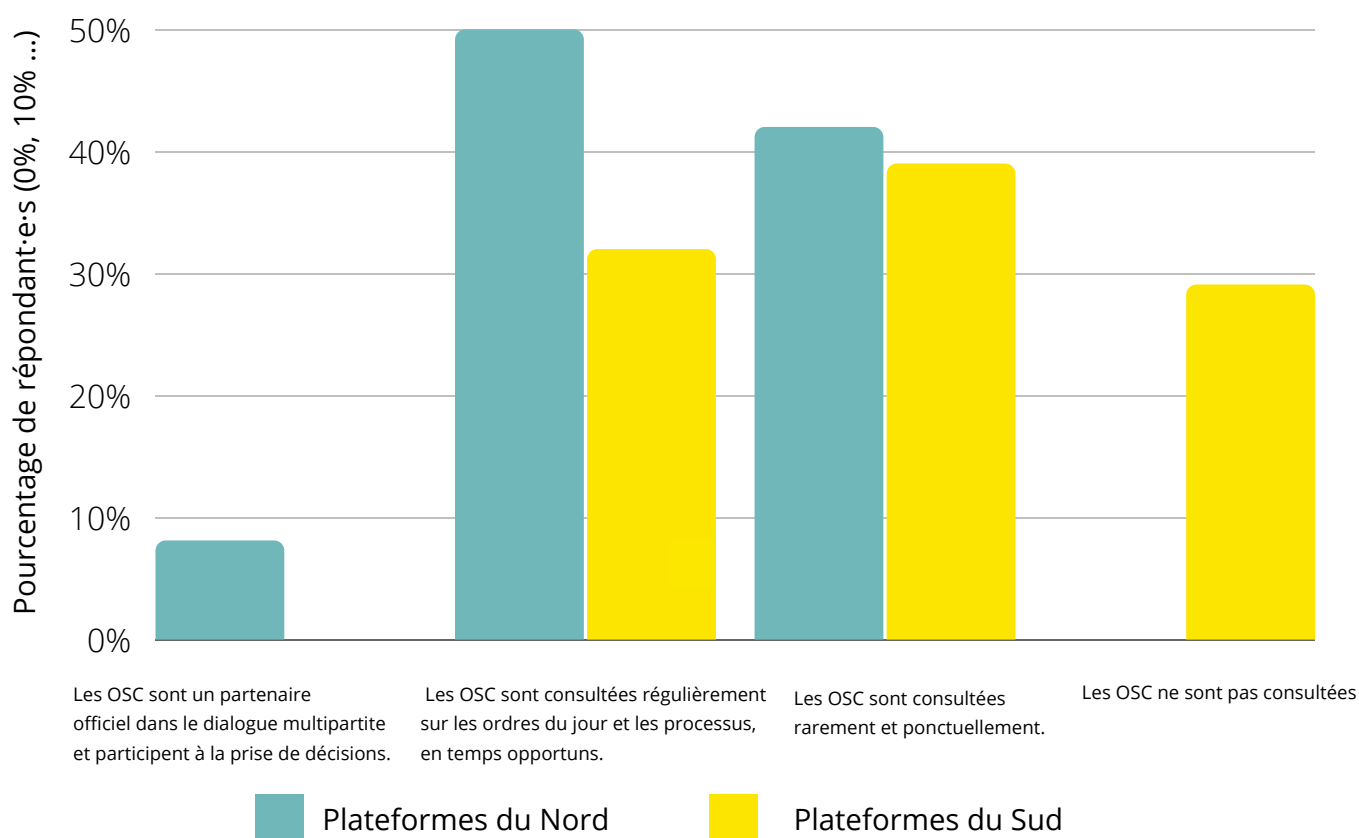
Au Brésil, la réalité d'un faible engagement avec le gouvernement a fait en sorte que les OSC nées dans une dictature (donc avec une marge d'engagement extrêmement limitée avec les forces au pouvoir) ont construit un système de participation populaire de bas en haut, où elles ont établi des liens étroits avec les communautés locales et la base, mais pas nécessairement avec les gouvernements. Bien qu'il y ait actuellement peu de volonté pour la discussion et l'engagement avec les OSC de la part du gouvernement, les OSC ont encore les connaissances et la capacité de préparer des propositions politiques et d'établir un dialogue avec divers acteurs. Selon le rapport succinct de l'étude de cas du Brésil, « la société civile brésilienne a cherché des partenariats, du réseautage et une expression par l'intermédiaire de ses organisations, afin de trouver des moyens de résister aux obstacles mis en place dans le pays au cours des quatre dernières années. [...] À partir de maintenant, la logique de l'action s'est transformée en position de résistance et de défense des droits fondamentaux. »

[23] Voir Annexe 4, Question d'enquête 8(a), "Utilité des mécanismes de dialogue politique existants pour répondre aux préoccupations de la société civile »

ENGAGEMENT DANS LA PRISE DE DÉCISION

En ce qui concerne la prise de décisions dans la structuration du dialogue politique, la figure 13 montre que les OSC sont rarement incluses comme partenaire officiel dans le dialogue multipartite, une seule plateforme notant un tel arrangement. Les plateformes du Nord ont fait remarquer que les OSC sont consultées régulièrement sur les ordres du jour et les processus en temps opportun (50 %, ou 6 sur 12) ou du moins rarement et de façon ponctuelle (42 %, ou 5 sur 12). Près de 30 % des plateformes du Sud ont toutefois déclaré que les OSC ne sont pas consultées. Des consultations régulières sur les ordres du jour et les processus ont été décrites par 32 % des plateformes du Sud, tandis que 39 % ont déclaré que les OSC sont consultées rarement et de façon ponctuelle.

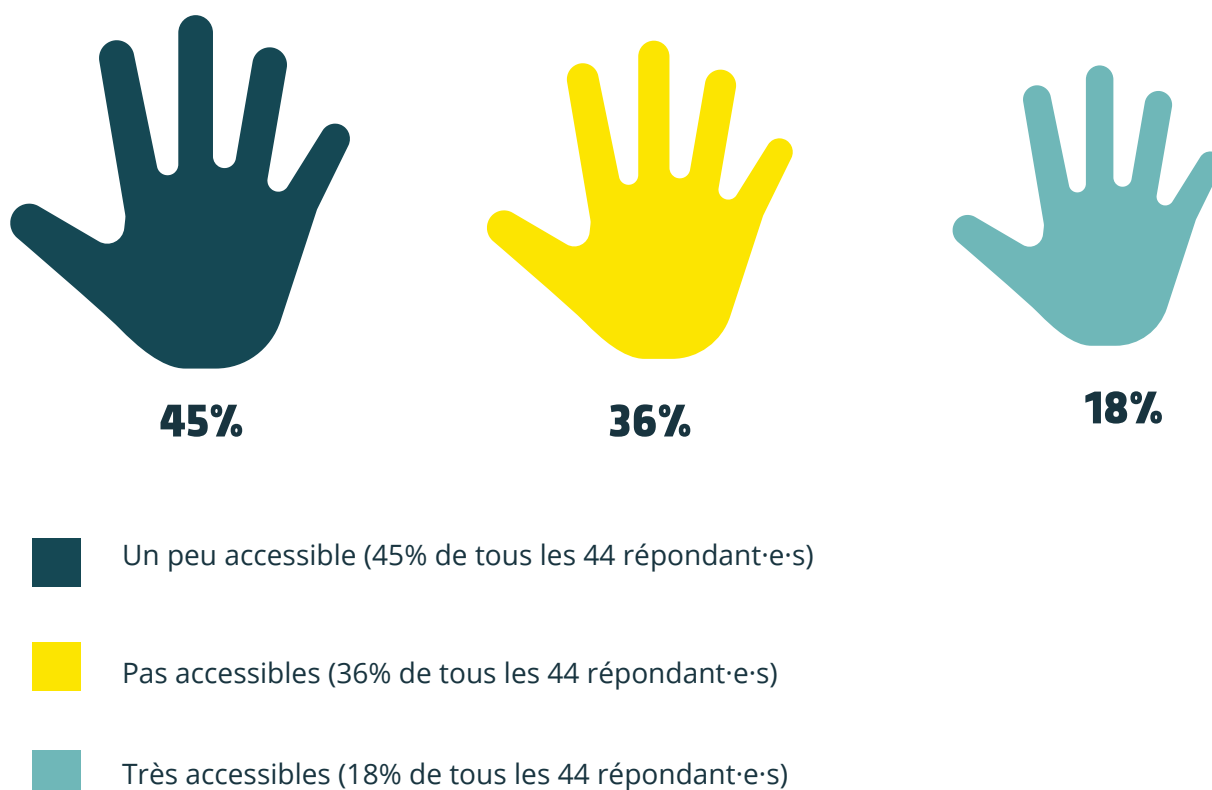
Figure 13. Comment les OSC participent-elles à l'établissement de l'ordre du jour et des processus de dialogue sur les politiques multipartites.



TRANSPARENCE ET PARTAGE DE L'INFORMATION

La transparence et l'échange d'informations sont des éléments essentiels d'un dialogue politique efficace. La disponibilité en temps opportun de l'information pertinente est une caractéristique cruciale de la bonne gouvernance et est essentielle pour la coordination du développement et à un public informé. Lorsqu'on leur a demandé dans quelle mesure l'information gouvernementale est accessible aux OSC pour éclairer leurs programmes et leurs efforts de plaidoyer, les plateformes nationales ont répondu selon la figure 14. Les données montrent que les 40 plateformes nationales sont plus susceptibles de voir l'information gouvernementale comme quelque peu accessible (50 % des plateformes du Nord et 43 % des plateformes du Sud ont classé l'accessibilité comme 3 sur 5) contre très accessible (classement de 4 ou 5 sur 5). Alors qu'une minorité de plateformes nationales (33 % des plateformes du Nord, 11 % des plateformes du Sud) ont déclaré que l'information est très accessible (4 à 5 sur 5), l'accès à l'information s'est légèrement amélioré au cours de la dernière décennie. Mais il est clair que l'accès global à l'information reste un problème important dans les contextes Nord et Sud. Cette conclusion est confirmée tant dans la documentation que chez les personnes interrogées en détail. Une personne d'une coalition régionale interrogée a fait remarquer que le dialogue politique a été entravé spécifiquement par le manque de données séparées par catégories, en plus d'une fiabilité limitée des données générées par les citoyen·ne·s.

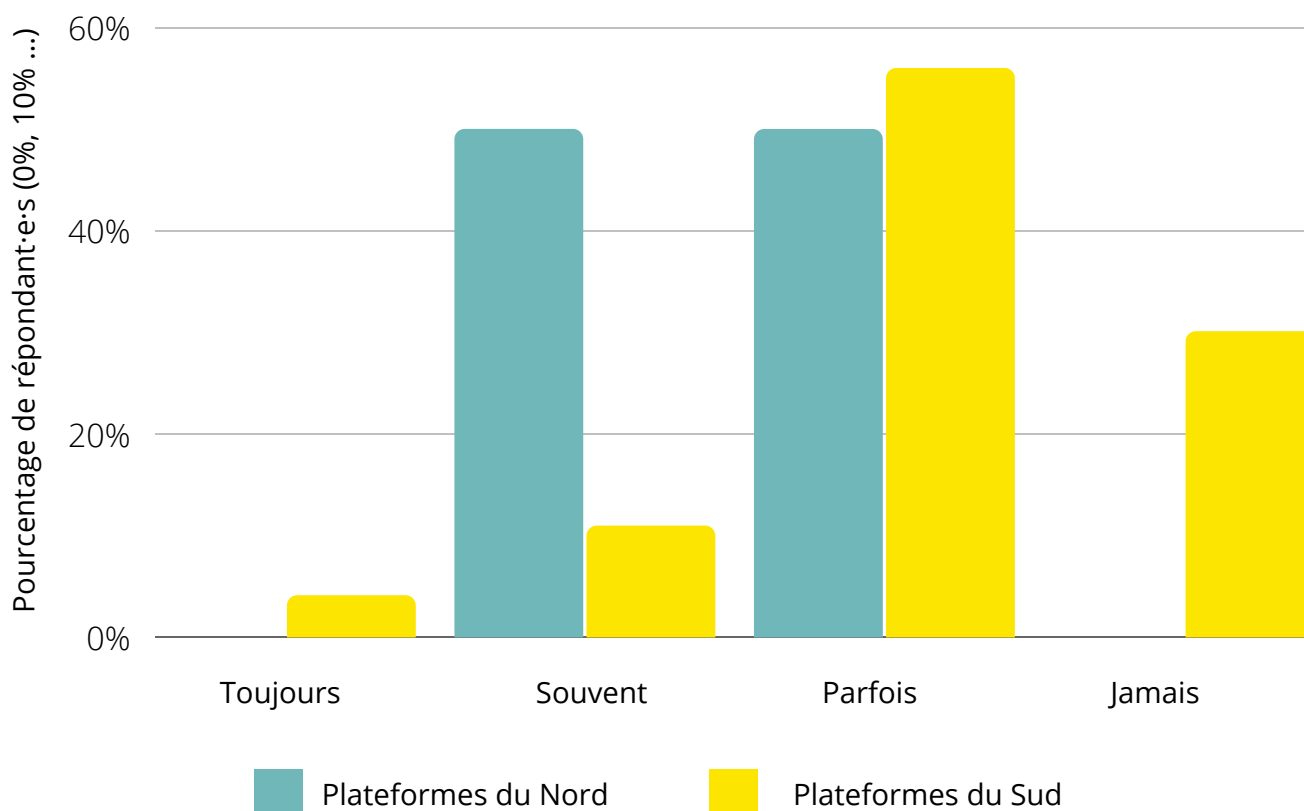
Figure 13. Comment les OSC participent-elles à l'établissement de l'ordre du jour et des processus de dialogue sur les politiques multipartites.



Un dialogue efficace sur les politiques concerne également la mesure dans laquelle les parties prenantes sont informées pour s'engager adéquatement. L'échange d'information est double : 1) comment les gouvernements donnent aux OSC des informations sur les discussions sur le dialogue politique, et 2) comment les gouvernements rapportent aux OSC la façon dont leurs contributions ont été utilisées. Les figures 15 et 16 présentent les points de vue des plateformes nationales concernant l'échange d'informations dans le cadre du dialogue politique.

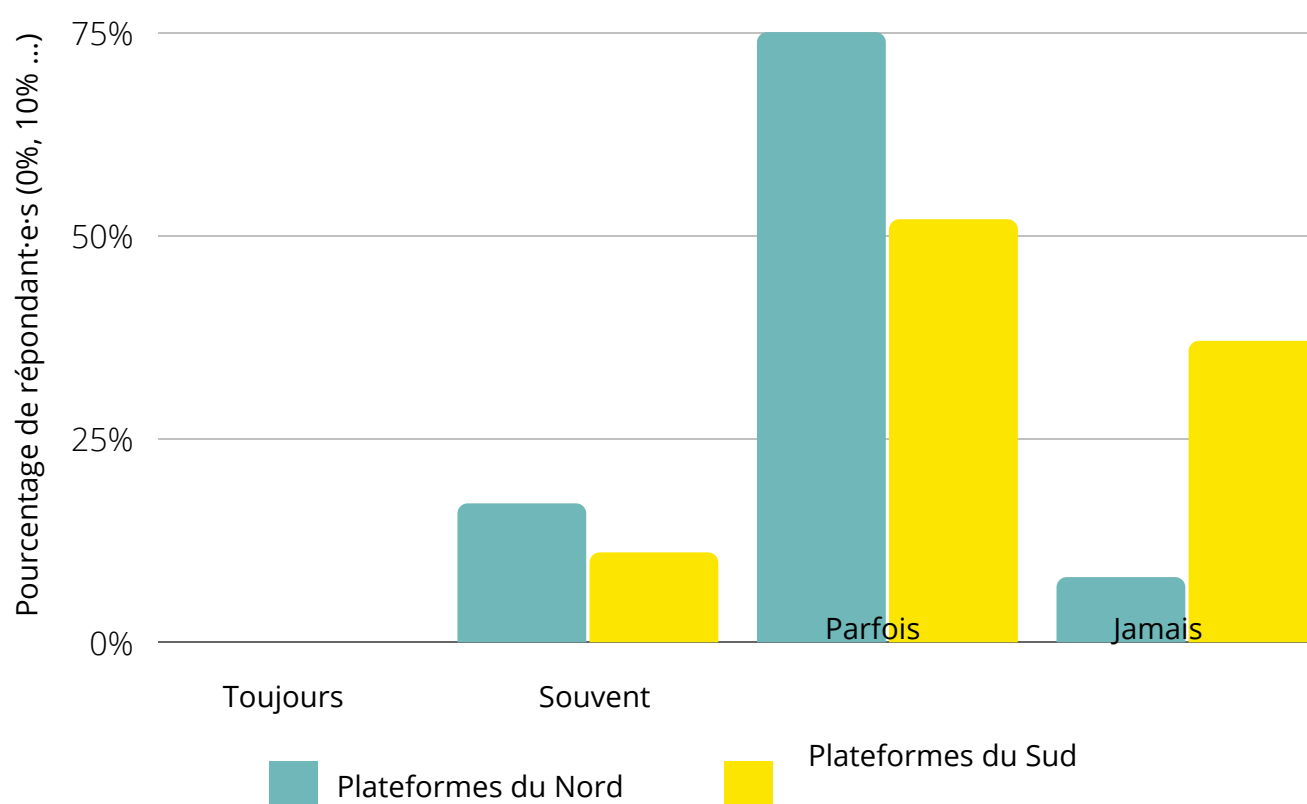
Lorsqu'on leur demande si le gouvernement fournit des renseignements opportuns et pertinents à la société civile avant le dialogue politique, afin de donner des éléments pour les discussions, la plupart des plateformes nationales ont choisi souvent ou parfois comme le montre la figure 15. Toutefois, des distinctions apparaissent entre les plateformes du Nord qui ont choisi souvent (50 %), et parfois (50%), par rapport aux réponses des plateformes du Sud qui indiquaient une gamme plus diversifiée d'expériences. La majorité des plateformes du Sud (56%) a noté que l'information est parfois fournie à l'avance, contre 11% qui disent souvent, et 4% qui disent toujours (ce qui ne représente qu'une seule plateforme nationale en Afrique). Ce qui est plus inquiétant, c'est que 30 % ou 8 des 27 plateformes du Sud ont fait remarquer que le gouvernement n'informe jamais les OSC avant les discussions politiques. En ce qui concerne les variations régionales, les données de l'enquête montrent que la plupart des plateformes situées en Asie (3 sur 5) et en Afrique (9 sur 11) ont déclaré que les gouvernements ne fournissent des informations que parfois, ce qui donne à penser que les gouvernements font au moins un certain effort pour informer les OSC avant le dialogue politique, même s'ils ne le font pas systématiquement. D'autre part, la plupart des plateformes en Amérique latine (6 sur 9) ont déclaré que leurs gouvernements ne font jamais d'efforts pour les informer.

Figure 15. Le gouvernement fournit des renseignements pertinents et en temps voulu à la société civile avant le dialogue politique afin d'informer sur les discussions. Question posée pendant l'enquête 9(e) N=39 (1 réponse en blanc d'une plateforme du Sud) Plateformes du Nord = 12 - Plateformes du Sud = 27



On a également demandé aux membres de Forus si le gouvernement rend compte aux OSC et à d'autres intervenants de la façon dont les contributions aux dialogues ont été prises en considération et incluses (figure 16). Aucune plateforme provenant des contextes du Nord ou du Sud n'a répondu que les gouvernements font toujours un rapport aux OSC et, en fait, le partage de l'information aux OSC à la suite d'un dialogue politique est considéré comme très peu fréquent, particulièrement dans le contexte du Sud. La figure 16 démontre que très peu de plateformes nationales reçoivent souvent des informations sur la façon dont leurs contributions ont été utilisées (17 % dans le contexte du Nord et 11 % dans le contexte du Sud), la plupart sélectionnant « parfois » (choisies par 75 % du Nord et par 52 % des plateformes du Sud). Huit pour cent des plateformes du Nord et 37 % des plateformes du Sud ont indiqué qu'elles ne recevaient jamais d'information sur la façon dont leurs contributions étaient utilisées.

Figure 16. Rapports du gouvernement à l'OSC et à d'autres parties prenantes sur la façon dont les contributions au dialogue ont été utilisées. Question posée pendant l'enquête 9(f) N=39 (1 réponse en blanc d'une plateforme du Sud) - Plateformes du Nord = 12 Plateformes du Sud = 27



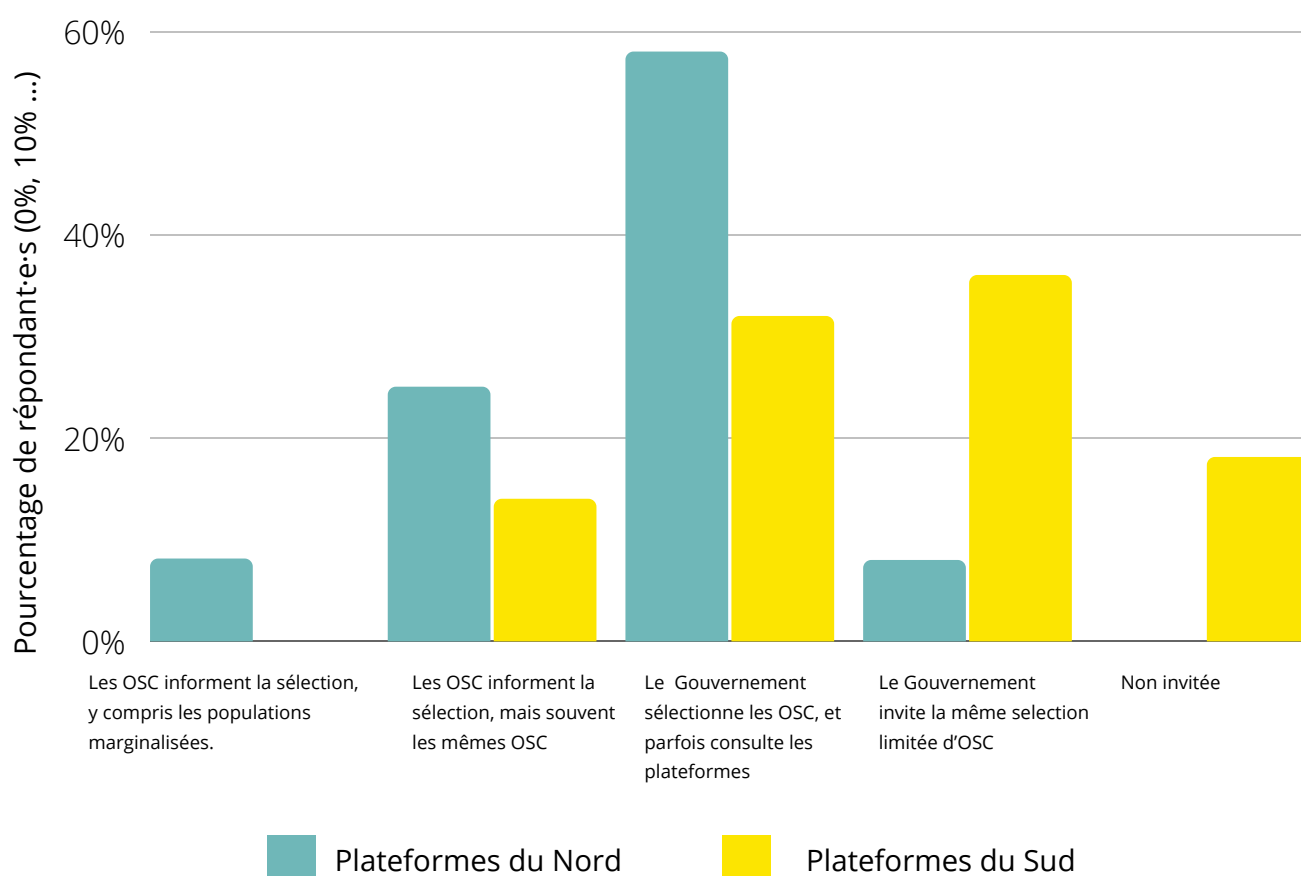
Dans l'ensemble, les figures 15 et 16 suggèrent que les gouvernements font plus d'efforts initiaux pour informer la société civile (souvent avec une politique gouvernementale prévue et à discuter) qu'ils ne le font en ce qui concerne la responsabilité des résultats de la consultation et du dialogue politique (c.-à-d. faire un rapport aux OSC sur la façon dont leurs contributions ont été utilisées pour modifier les politiques).

POUVOIR, DIVERSITÉ ET REPRÉSENTATION

Les relations de pouvoir encadrent celles/ceux qui peuvent participer au dialogue politique et dans quelles conditions. La politique d'inclusion est complexe et profondément contestée dans de nombreux pays en raison des degrés de défis auxquels sont confrontées les structures de pouvoir existantes et les intérêts bien ancrés. Le dialogue contesté est étroitement lié aux options contestées de développement, à ses valeurs, à ses objectifs et à ses orientations.

Lorsqu'on les a interrogées sur l'engagement des gouvernements à l'égard des OSC afin d'assurer la diversité du dialogue politique, les réponses des plateformes nationales ont confirmé que les OSC ne sont pas systématiquement invitées à participer (figure 17), une conclusion qui contredit les bonnes pratiques en matière d'engagement des parties prenantes, notamment le respect de la capacité des OSC à s'auto-organiser (Kindornay et Gendron, 2020). Une seule plateforme du Nord a fait remarquer que les gouvernements font appel à des OSC représentant des populations marginalisées pour éclairer la façon dont le gouvernement sélectionne les divers participants. Les plateformes du Sud ont une gamme variée d'expériences, mais plus de la moitié (54 %) a indiqué que les gouvernements invitent les mêmes OSC (36 %) ou les OSC ne sont pas invitées (18 %). Seulement un tiers des plateformes du Sud (32%) ont indiqué qu'elles étaient parfois consultées sur la sélection des OSC pour les dialogues, et 14 % ont indiqué que les OSC informaient la sélection, mais qu'il s'agissait souvent des mêmes OSC. Très différemment, 58 % des plateformes du Nord ont fait référence au fait que le gouvernement sélectionnait parfois des OSC en consultation avec la plateforme, alors que seulement 8 % (1 sur 12) ont fait référence à des invitations exclusives du gouvernement à la même sélection limitée d'OSC.

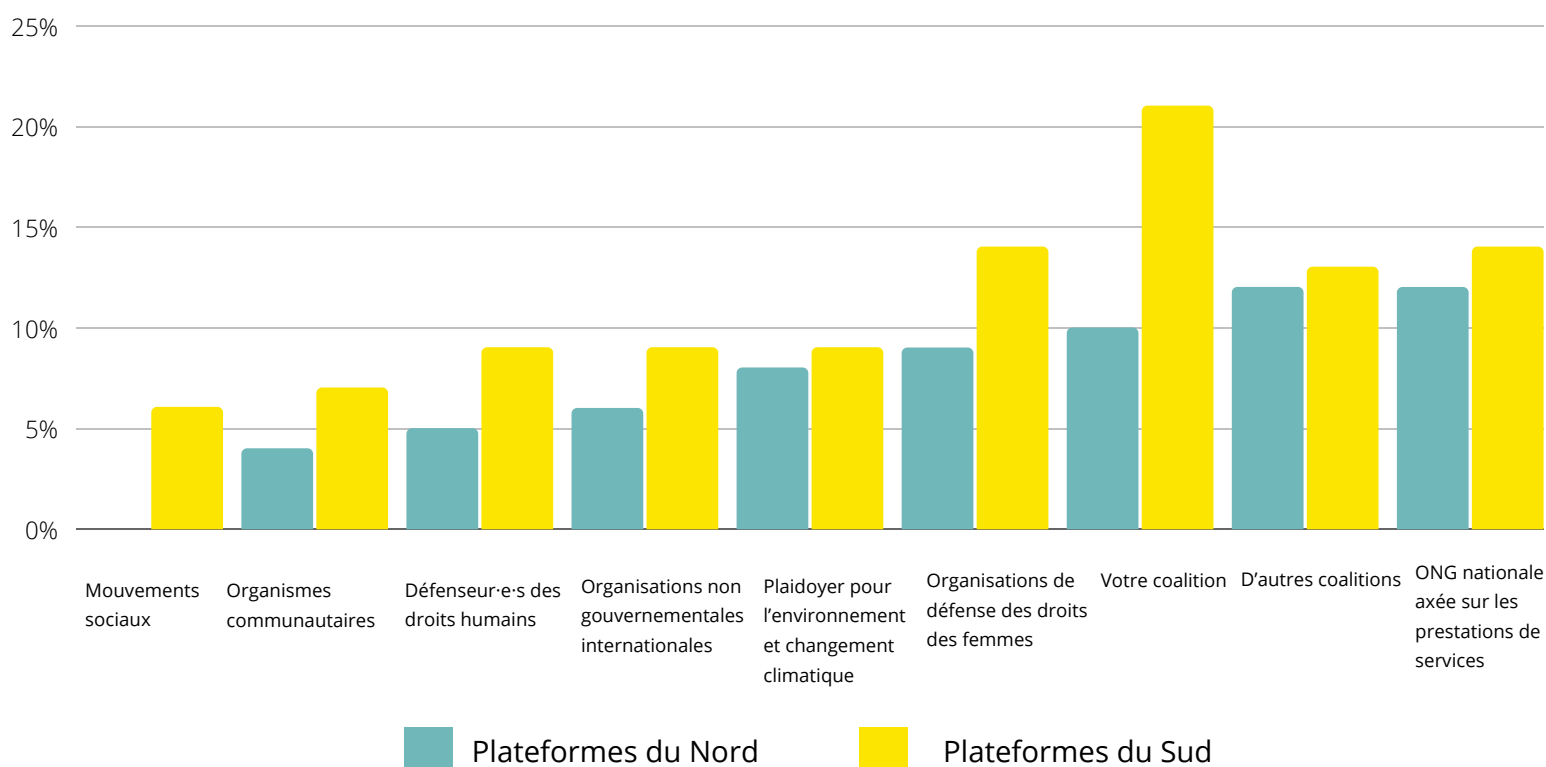
Figure 17. Gamme d'OSC invitées à participer au dialogue politique. Question posée pendant l'enquête 8(c)
Total = 40 - Plateformes du Nord = 12 - Plateformes du Sud = 28



La dynamique du pouvoir n'est pas seulement sociétale, elle se reflète également dans les relations entre les OSC. Ces relations peuvent avoir une incidence sur l'inclusivité des processus politiques, car les gouvernements divisent délibérément les collectivités des OSC. Les ONGI ont une diversité d'engagements importants dans les processus politiques au niveau mondial, régional et national. Mais ces derniers peuvent parfois affecter l'accès et les capacités des OSC locales/nationales à s'engager dans ces processus politiques. On reproche aux ONGI de jouer sur leur accès privilégié aux gouvernements, en excluant parfois les acteurs locaux, en promouvant leurs propres programmes sur les questions autochtones, ainsi qu'en faussant les priorités locales par un accès privilégié et des dépenses de ressources [ITAD et COWI, 2013, 88].

Fait intéressant, les réponses des plateformes nationales concernant la participation de différents types d'OSC au dialogue politique donnent à penser que les ONGI ne sont pas nécessairement systématiquement incluses par rapport aux autres parties prenantes [24]. La figure 18 montre les types d'OSC qui ont tendance à être inclus dans le dialogue politique multipartite selon les plateformes nationales. La majorité des plateformes du Sud (21 réponses sur 26, 81 %) a répondu que les OSC les plus fréquemment incluses sont leurs propres plateformes, tandis que les réponses du Nord ont noté que ces dialogues comprennent également d'autres plateformes/coalitions (12 sur 12) et des ONG nationales axées sur les prestations de services (12 sur 12). Dans l'ensemble, l'inclusion de différents types d'OSC semble être plus faible dans le contexte du Sud que dans le contexte du Nord où l'on peut s'attendre à ce qu'une plus grande diversité d'OSC soit incluse dans le dialogue politique. Toutefois, les données de l'enquête montrent que les plateformes du Sud – en particulier basées en Amérique latine et en Afrique – ont été les seules à se référer à l'inclusion des mouvements sociaux. Mais comme on le voit à la figure 18, les mouvements sociaux sont encore les moins susceptibles d'être inclus. Leur inclusion n'a été notée que par 6 sur 26 (23 %) plateformes du Sud.

Figure 18. Types d'OSC qui ont tendance à être incluses dans le dialogue politique multipartite.
Question posée pendant l'enquête 8 (d) Total= 38 (2 réponses en banc de Global Sud)
Plateformes du Nord = 12 - Plateformes du Sud = 26



ENCADRÉ 6. ENGAGER LES MOUVEMENTS DE BASE – EXPÉRIENCE DE L'INDONÉSIE

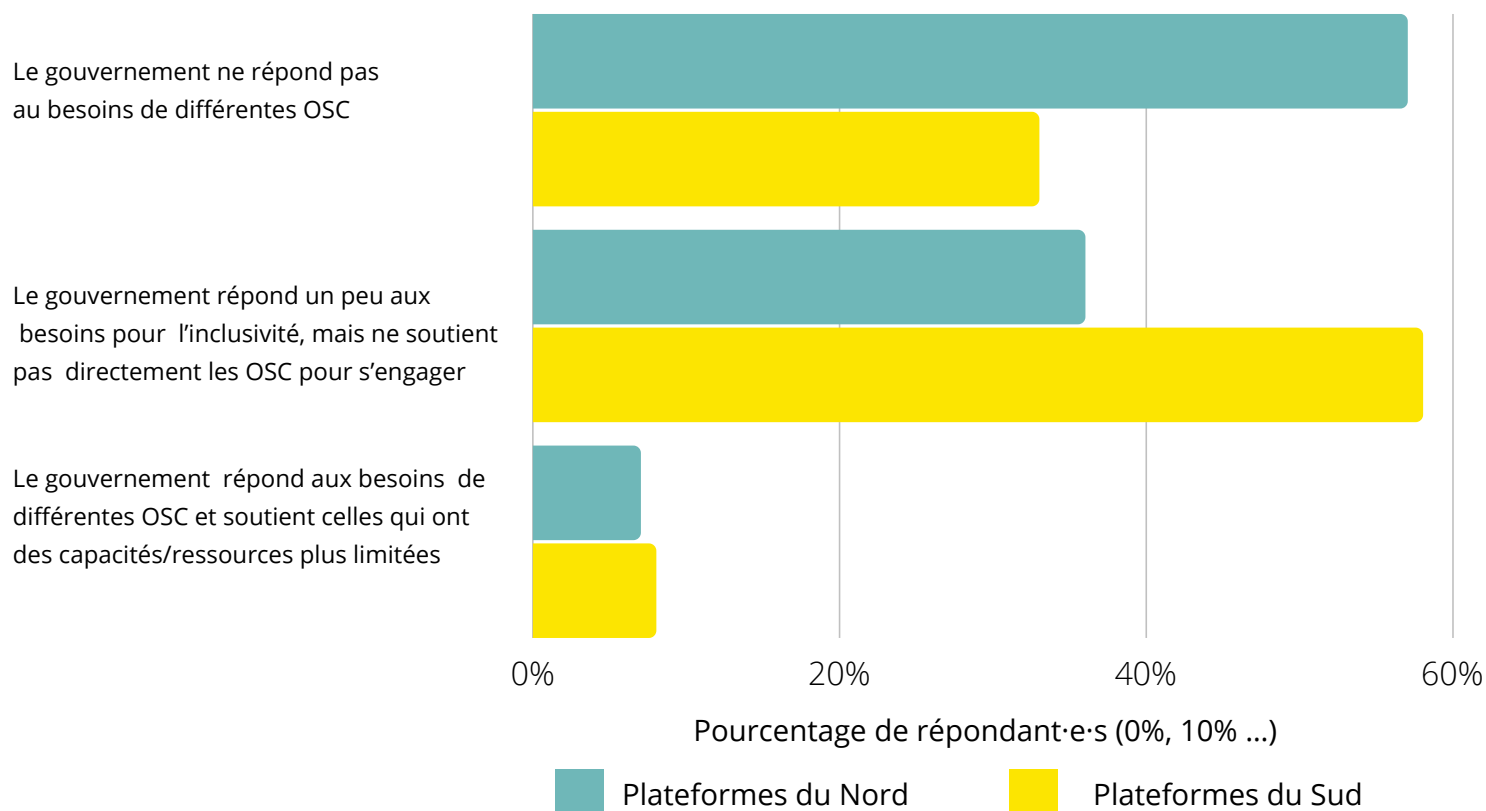


Pour élargir l'espace civique et favoriser l'environnement des OSC, il est essentiel que la société civile s'engage dans une stratégie commune. Selon le membre de Forus en Indonésie, veiller à ce que les mouvements et groupes de base les plus laissés pour compte participent au dialogue politique est un moyen d'aller de l'avant vers la réalisation de l'ODD 16. Comme il est indiqué dans le rapport d'étude de cas de l'Indonésie, « de manière à trouver un espace pour participer à l'élaboration des politiques, une façon de procéder est d'aller directement à la base en invitant les femmes et les groupes vulnérables à consolider, à faire des suggestions et à se soumettre au processus de délibération sur la planification du développement (Musrenbang). Les OSC peuvent également exercer des activités de plaidoyer et de lobbying directement au plus bas niveau gouvernemental, au niveau des villages. Les OSC doivent à nouveau se tourner vers les mouvements de base pour renforcer les communautés. »

La question de l'inclusion vers un espace de dialogue plus ouvert, en particulier pour ceux qui représentent les populations marginalisées et souvent exclues, ne concerne pas seulement les personnes invitées à participer. Mais il faut aussi reconnaître que les différentes capacités et contextes signifient que atteindre les objectifs de diversité et d'inclusion, exige des efforts délibérés pour satisfaire et, dans certains cas, soutenir cet engagement. Lorsqu'on les a interrogées, sur les mesures prises par le gouvernement pour appuyer les organisations ayant des capacités différentes de participer au dialogue politique (par ex. en offrant des possibilités dans les milieux ruraux et régionaux, dans les langues locales ou en utilisant diverses technologies appropriées localement), la majorité des plateformes du Sud (57 %) a déclaré que le gouvernement ne prend pas de mesures d'adaptation pour différentes OSC (figure 19). C'est l'expérience d'un tiers des plateformes du Nord. En revanche, la majorité (58%) des plateformes du Nord ont indiqué que leur gouvernement fournit des mesures d'adaptation pour assurer l'inclusivité (langues locales, consultation dans différentes régions, etc.), bien qu'elles n'offrent pas directement de financement aux organismes pour qu'ils s'engagent. Seulement 36% des plateformes du Sud partagent cette expérience.



Figure 19. Mesures prises par le gouvernement pour soutenir diverses OSC afin de participer au dialogue politique (par ex., milieux ruraux/régionaux, langues locales, diverses technologies appropriées à l'échelle locale)



Seuls trois pays du Sud et un pays du Nord ont indiqué que les gouvernements soutiennent pleinement l'inclusion de celles/ceux qui ont des capacités et des ressources plus limitées. Reconnaisant un certain niveau d'adaptation à divers OSC, des efforts beaucoup plus délibérés de la part du gouvernement (et des plateformes de la société civile) sont nécessaires pour s'assurer que les dialogues politiques sont véritablement inclusifs, avec la participation directe d'organisations représentant les populations marginalisées et exclues, pour déterminer les orientations des politiques de développement qui influent sur leurs perspectives de développement.

Une personne interrogée par un réseau d'OSC en Afrique a mentionné les relations souvent tendues entre les DDH et les gouvernements. De l'avis de la personne interrogée, la possibilité de s'engager dans le dialogue serait positive, mais cela ne devrait pas être une tâche pour les OSC. Le gouvernement devrait plutôt créer des conditions favorables au dialogue, afin de parvenir à un accord et à une compréhension.

On a demandé aux plateformes nationales si le gouvernement de leur pays faisait preuve de discrimination entre les OSC en tant que participants et dans le processus de conduite du dialogue politique. La figure 19 représente les réponses de 38 des 40 plateformes qui ont répondu à l'enquête. Par conséquent, le niveau de discrimination dont sont victimes les OSC est beaucoup plus élevé dans le contexte du Sud, une tendance également confirmée par certaines coalitions régionales du Sud.

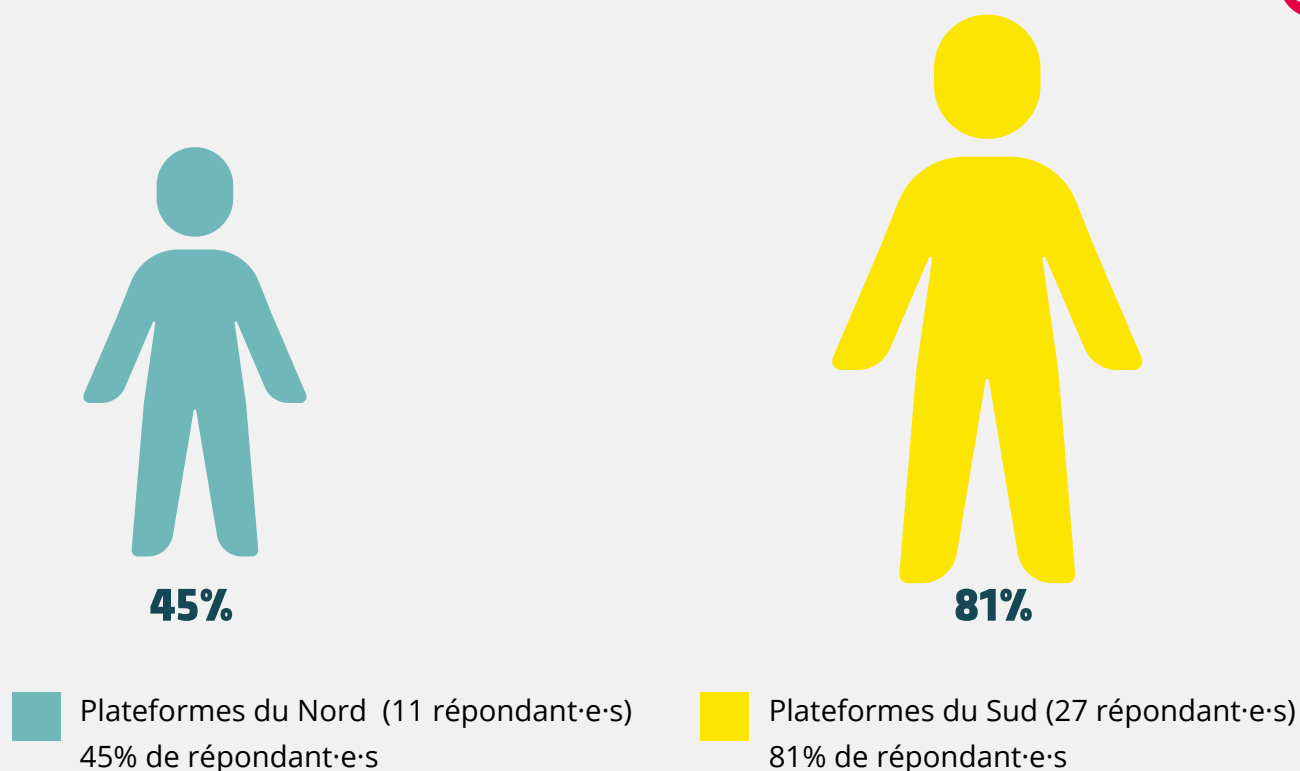


Figure 20. Niveau de discrimination du gouvernement à l'égard des OSC dans les participations et le processus de dialogue politique

Dans les entretiens, la question de la discrimination à l'égard des OSC a été mentionnée, non pas tant en termes de dialogues politiques, mais dans le contexte des attaques physiques contre les acteurs des OSC et de la culture de l'impunité (voir la section de ce rapport sur l'impunité et la réparation ainsi que la figure 7). Les données de l'enquête en ligne et les entretiens en détail suggèrent que les attaques menées en toute impunité et le manque de participation au dialogue politique affectent souvent les mêmes secteurs de la société civile : défenseur·e·s des droits humains, défenseur·e· de l'environnement/défenseur·e·s du climat et représentant·e·s des groupes sociaux les plus laissés pour compte.

La reconnaissance des plateformes nationales par le gouvernement peut faciliter une représentation plus diversifiée. Par exemple, une personne d'une coalition régionale interrogée a mentionné comment la coalition est reconnue par le gouvernement en tant qu'organisation de coordination, ce qui permet à la coalition de faciliter le dialogue entre les dirigeant·e·s du gouvernement et une diversité d'OSC dans des forums dédiés. Selon la personne interrogée, le gouvernement consulte fréquemment les OSC, y compris dans les conseils et les implique adéquatement dans les processus. Cette situation est principalement dûe, de l'avis de la personne interrogée, à une mobilisation de la société civile, dans laquelle la coalition a joué un rôle important, y compris la production d'un rapport parallèle après n'avoir pas été correctement consultée pendant le processus des ENV du pays. Ce rapport donne à penser que la reconnaissance des plateformes représentatives des OSC est un ingrédient important pour assurer la participation de la société civile, et donc moins de discrimination, aux processus gouvernementaux.



DIVERSITÉ ET POUVOIR AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

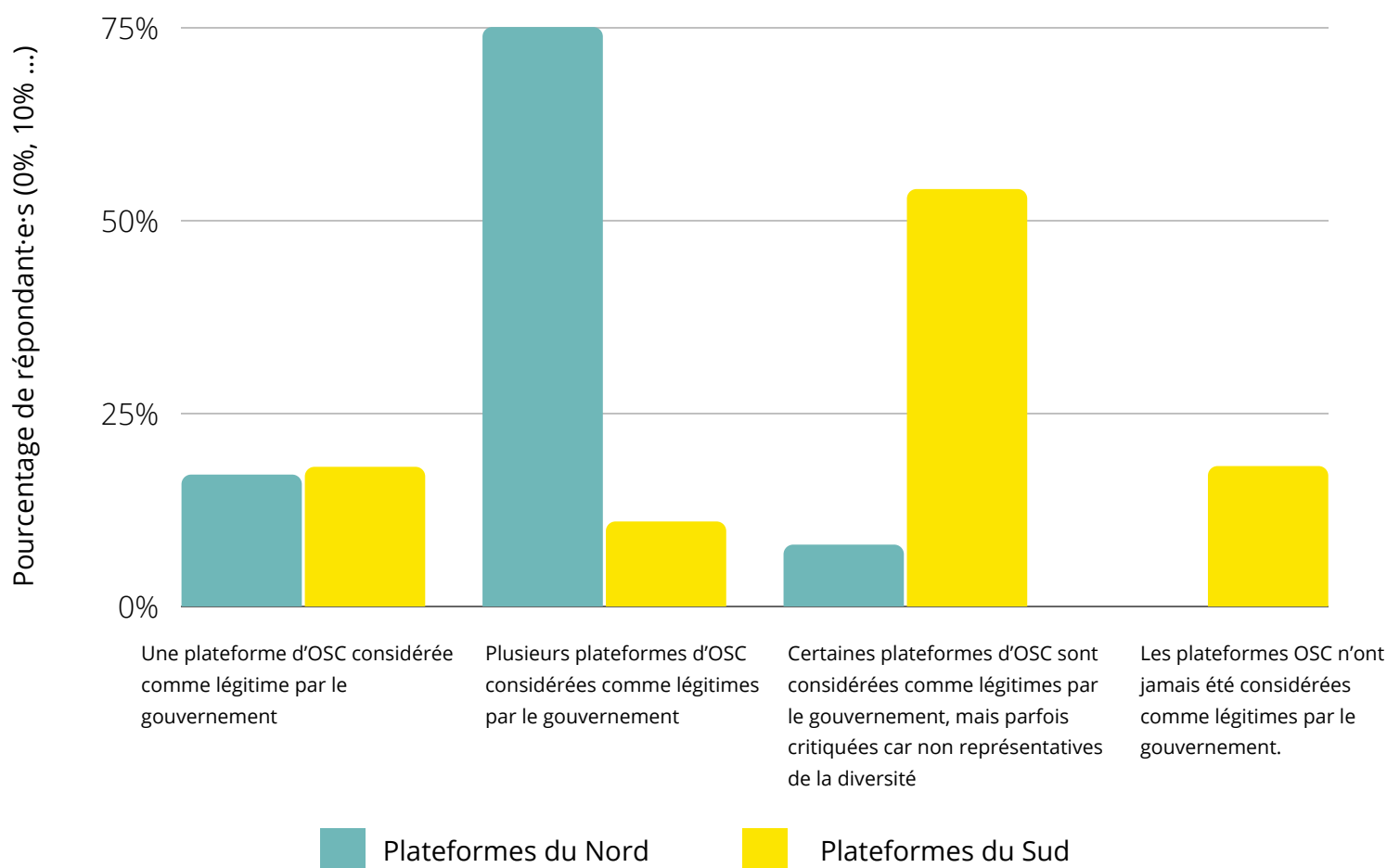
Au cours des dernières décennies, les OSC ont établi des réseaux et des coalitions au sein et entre les secteurs afin de coordonner leurs activités et d'encourager un agenda commun dans les domaines des politiques nationales, régionales et mondiales. Bien que souvent mentionné comme moyen essentiel par lequel les OSC jouent un rôle efficace dans les processus politiques, il y a peu de documents qui analysent les forces et les faiblesses de ces efforts de coordination [ITAD et COWI, 2013, 10 ; IFP, 2017 ; ICNL, 2018, Réponses efficaces des donateur·rice·s, 23]. Les alliances devraient être aussi larges et inclusives que possible entre les secteurs et les types d'organisations [Feber, 2018, 13]. Mais d'autre part, l'évaluation danoise/suédoise souligne que les réseaux ne sont pas une panacée ; ils ont besoin d'un entretien substantiel, sont coûteux en eux-mêmes et peuvent souffrir de luttes internes ou de l'usure des dirigeant·e·s. [ITAD & COWI, 2013, 13, 96].

Un aspect important de la diversité est la représentativité des plateformes nationales et leurs relations avec d'autres types de groupes de la société civile. Les données que nous avons recueillies, mettent en évidence une forte diversité de membres, d'efforts de plaidoyer et de partenariats entre les plateformes nationales dans les contextes Nord et Sud. Dans le contexte du Nord, parmi les personnes les plus représentées ou engagées par la plateforme figurent les ONGI, les organisations de justice pour l'environnement / le climat et les organisations de défense des droits des femmes. Ceux qui sont moins représentés sont les mouvements sociaux, les organismes communautaires et les DDH (bien qu'elles/ils soient de solides partenaires dans les efforts de plaidoyer). Pour les plateformes du Sud, les organisations de défense des droits des femmes, les DDH et les ONG représentant les populations traditionnellement marginalisées sont fortement représentées, ainsi que les organisations environnementales. Les moins importants sont les ONGI, les mouvements sociaux (bien qu'elles/ils puissent être partenaires pour des activités spécifiques) et d'autres coalitions. Les deux ont une représentation modeste pour les ONG nationales axées sur les prestations des services.

La nature de l'adhésion des plateformes et la mesure dans laquelle elles maintiennent des relations solides et soutenues en matière de plaidoyer et de programmes avec les secteurs de la société civile les plus touchés par les attaques et les conditions défavorables de leurs opérations varient. Toutefois, il s'agit d'un facteur important qui devrait éclairer l'établissement des priorités sur la façon dont une plateforme donnée structurera son engagement auprès de la société civile sur les questions liées à la promotion d'un environnement favorable.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la légitimité des plateformes des OSC en tant que représentants de la diversité des OSC peut être un facteur important pour faciliter la représentation diversifiée dans le dialogue politique. La grande majorité (75 %) des plateformes du Nord ont affirmé qu'elles sont considérées comme légitimes par le gouvernement, contre seulement 11 % des plateformes du Sud (figure 22). Beaucoup plus de plateformes du Sud (54%) peuvent être considérées comme légitimes, mais elles sont parfois critiquées comme n'étant pas représentatives de la diversité des OSC. Cela n'est décrit que par 8 %, soit 1 sur 12, des plateformes du Nord. Près d'un cinquième (18 %) des plateformes du Sud existent dans un environnement très hostile et ne sont jamais considérées comme légitimes par le gouvernement. Face à la diversité de la société civile, les gouvernements préfèrent engager une plateforme représentative. Malheureusement, les données suggèrent que cela existe rarement, avec seulement 18% des plateformes du Sud indiquant qu'il existe une plateforme OSC et qu'elle est considérée comme légitime par le gouvernement (avec un pourcentage similaire parmi les plateformes du Nord).

Figure 21. Reconnaissance de la légitimité des plateformes OSC et de la représentation de la diversité des OSC Question posée pendant l'enquête 11 - Total = 40 - Plateformes du Nord = 12 - Plateformes du Sud = 28



La question d'être considérée comme légitime par le gouvernement peut être importante, mais elle n'apporte pas nécessairement des avantages automatiques pour les plateformes. Une personne d'une plateforme asiatique interrogée a souligné que sa plateforme a été accusée par d'autres OSC d'être trop étroitement liée au gouvernement et, dans un exemple mentionné par la personne interrogée, ils étaient perçus comme protégeant un gouvernement local en ce qui concerne le fait de ne pas en faire assez pour garantir les droits humains. De l'avis de la personne interrogée, le fait d'être quelque peu rejetée par les autres OSC a entraîné une diminution du dialogue au sein de leur plateforme.

ENCADRÉ 7. ACTEURS ENGAGÉS DANS UN DIALOGUE COMMUN

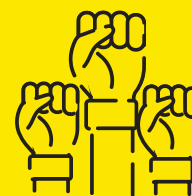


Une recommandation d'une personne interrogée à partir d'une plateforme asiatique est de renforcer les partenariats avec d'autres OSC et réseaux au-delà de la plateforme grâce à une solide compréhension de ce que ces OSC et réseaux font et défendent. À cette fin, il est essentiel de travailler à la réalisation d'objectifs communs, tout en respectant les différences, et d'avoir des communications claires afin que des stratégies communes puissent être conduites dans l'intérêt commun des OSC. Afin de travailler ensemble, les OSC devraient mieux se comprendre les unes et les autres ainsi que leur travail afin que les malentendus ne les empêchent pas de travailler à la réalisation de leurs objectifs communs.

Les efforts visant à assurer la diversité sont de bonnes pratiques pour les OSC. Les entrevues avec les membres de Forus ont souligné le rôle des OSC dans la diversité et l'inclusion dans le dialogue politique. Par exemple, une personne interrogée dans le Nord a reconnu que même au sein des organisations d'OSC, il n'y a pas assez de diversité. Cela donne à penser qu'en plus de l'action des gouvernements, les OSC devraient également s'employer à assurer une plus grande diversité et inclusion.



ENCADRÉ 8. SOUTENIR LA PARTICIPATION AU DIALOGUE POLITIQUE DE GROUPES PLUS MARGINALISÉS



Les personnes interrogées en Asie ont déclaré que les OSC devraient encourager les personnes des régions éloignées à s'engager et à participer à leurs activités. Bien que le gouvernement s'efforce de soutenir les populations pauvres et vulnérables, les OSC et les ONG se concentrent comparativement davantage sur ces groupes. Selon une personne interrogée, sa plateforme nationale a pour politique d'assurer la représentation d'au moins 33 % des membres du personnel provenant de régions éloignées ou ayant un statut à faible revenu.

Les personnes d'une autre plateforme nationale asiatique, interrogées, ont noté que la plateforme peut être efficace pour transmettre le fait d'atteindre les secteurs marginaux en maximisant les ressources propres de ces secteurs. Dans le contexte du COVID-19, lorsque l'accès à certaines populations est devenu encore plus difficile, les OSC peuvent jouer un rôle essentiel pour mobiliser les partenaires au niveau local, en exploitant la dynamique des ressources des communautés.



RECOMMANDATIONS



Dans l'ensemble, la documentation et les données provenant de l'enquête en ligne et des entretiens détaillés soulignent l'importance de la défense des intérêts en faveur de dialogues politiques efficaces et inclusifs.

PLATEFORMES ET COALITIONS D'OSC



Renforcer les compétences en matière de collecte d'information, d'analyse des politiques, de dialogue et de plaidoyer.

Tous les acteurs devraient s'employer à renforcer les capacités de collecte et d'analyse de l'information exacte et crédible provenant des communautés, des parties prenantes concernées et des groupes vulnérables en tant que base de connaissances pour façonner les contributions aux processus politiques. Les OSC devraient être encouragées à mettre en commun l'information et les positions fondées sur des données probantes avec d'autres acteurs pertinents des OSC afin de renforcer les positions et les stratégies de dialogue dans des domaines politiques particuliers [ACT Alliance/CIDSE, 2015, 35 ; ITAD & COWI, 2013, 62-63].

Les OSC devraient renforcer leurs compétences en matière de dialogue politique et de plaidoiries, qui sont relatives à des circonstances particulières dans certains pays et à la dynamique d'engagement avec le gouvernement et d'autres parties prenantes. Ce développement des compétences comprend l'élaboration de récits et de messages appropriés à partir des OSC et au sujet de celles/ceux qui protègent et font progresser les causes des OSC dans des circonstances politiques très difficiles [ACT Alliance/CIDSE, 2015, 70, 101 ; Firmin, 2017, 4].

De plus, les OSC devraient cibler stratégiquement le dialogue politique dans des contextes d'espaces civiques difficiles. Les OSC qui travaillent dans des environnements politiquement difficiles devraient envisager des stratégies visant à cibler les ministères dans des domaines non controversés pour l'engagement des programmes et des politiques afin d'établir la confiance, de renforcer la légitimité des OSC et de former des allié·e·s au sein du gouvernement [ActionAid International, 2018, 12]. Dans des contextes très restrictifs, le point d'entrée avec le gouvernement peut être les objectifs les moins politisés, en particulier ceux liés aux prestations de services, avec un engagement productif jetant les bases d'une plus grande confiance [Community of Democracies & PartnersGlobal, 2017, 24]. L'importance de l'apprentissage par les pairs et de l'établissement de partenariats avec d'autres OSC et la création d'allié·e·s au niveau national, régional et mondial a été soulignée au cours de nombreux entretiens avec les membres de Forus.



Coordonner l'influence des politiques.

Les OSC devraient renforcer leurs capacités de réseauter, de fusionner et de coordonner les conseils stratégiques au niveau sectoriel/national pour un engagement efficace dans le secteur et les processus politiques nationaux, en responsabilisant les personnes directement affectées

par une politique [ACT Alliance/CIDSE, 2015, 35, 70 ; ITAD & COWI, 2013, 62-63, 13, 53-54 ; TAP Network et GIZ, 2020, 9, 36]. Les OSC devraient élaborer et maintenir des alliances stratégiques efficaces afin d'exploiter la gamme des compétences nécessaires à un dialogue politique efficace et de créer une masse critique pour le changement [ITAD et COWI, 2013, 114].



Tirer profit des structures politiques existantes.

Les acteurs politiques des OSC devraient connaître les structures politiques existantes et les normes convenues (au niveau national, régional et mondial) afin de promouvoir des mécanismes plus efficaces de dialogue politique, y compris les structures de participation en matière d'efficacité de l'aide. Les OSC nationales et internationales devraient également renforcer les capacités locales des OSC afin de participer efficacement à la participation des OSC auprès des organismes multilatéraux de gouvernance et d'établissement de normes [ACT Alliance/CIDSE, 2015, 35, 70].



Assurer et promouvoir la diversité.

Les plateformes nationales, les coalitions régionales et mondiales jouent un rôle essentiel pour assurer et promouvoir la diversité. Par exemple, tous les acteurs du développement devraient veiller à ce que les groupes autochtones soient officiellement inclus dans les processus de planification du développement, et pas seulement consultés, et que le principe du consentement libre, préalable et éclairé soit respecté [ACT Alliance/CIDSE, 2015, 102]. Les OSC devraient également améliorer l'analyse des politiques fondées sur le genre : les OSC doivent travailler avec les organisations de défense des droits des femmes pour institutionnaliser l'analyse des politiques fondées sur le genre et assurer l'inclusion des représentant·e-s des droits des femmes dans les processus de dialogue politique [Sommet de la société civile, 2019, 8]. En tant que représentant·e-s de la société civile, les OSC ont l'importante responsabilité de rendre compte de la diversité dans leur propre composition, mais aussi des suggestions qu'elles fournissent aux gouvernements avec lesquels les groupes peuvent participer au dialogue politique.



GOVERNEMENT, DONATEUR-RICE-S ET ALLIÉS



Renforcer les mécanismes de dialogue politique inclusif.

Les mécanismes devraient viser à institutionnaliser la participation directe d'une diversité de la société civile aux niveaux local et national. Tous les acteurs devraient promouvoir et suivre les bonnes pratiques en matière d'engagement multipartite en assurant des approches et des pratiques opportunes, ouvertes et inclusives, transparentes, informées, structurées pour l'échange de vues sur des questions importantes et contestées, et qui sont itératives et ouvertes à tous les groupes de la société marginalisés et affectés. Ces mécanismes devraient comprendre ceux relatifs aux plans et à la mise en œuvre des ODD, favorisant la responsabilisation pour les progrès réalisés dans le cadre de l'Agenda 2030 [Kindornay et Gendron, 2020, 17]. Comme le montrent les données de recherche, les mécanismes de consultation informels sont actuellement les plus pertinents dans la plupart des pays étudiés, ce qui souligne la nécessité pour les gouvernements d'investir dans l'amélioration des processus officiels de consultation des OSC.



Promouvoir l'accès à l'information et la responsabilisation.

Tous les acteurs du développement devraient promouvoir des mécanismes et des mesures efficaces et opportuns pour faciliter l'accès à l'information pertinente sur les politiques, au niveau national et multilatéral [Sommet de la société civile, 2019, 10]. Les données de recherche ont montré que, bien que les gouvernements puissent faire des efforts pour fournir à la société civile des informations pour éclairer la participation au dialogue politique, ils font moins d'efforts pour faire un rapport aux OSC sur la façon dont leurs contributions ont été utilisées à la suite des consultations. Pour améliorer le dialogue, les gouvernements devraient fournir l'information avant et après la consultation et être à la fois transparents et responsables en ce qui concerne les résultats.



Prendre des mesures d'adaptation pour soutenir la diversité.

Les gouvernements et les acteurs du développement devraient être prêts à mettre en œuvre des mesures spéciales pour assurer la non-discrimination et l'inclusion dans les dialogues politiques afin d'assurer la diversité. Comme nous l'avons noté, il est essentiel que toutes les parties de la société civile participent au dialogue politique en tant que participant·e-s efficaces, y compris ceux qui sont les plus laissés pour compte dans les politiques publiques. Les gouvernements devraient travailler avec les plateformes des OSC au moyen d'une variété d'outils, y compris le financement, pour accroître la voix des populations autochtones, des femmes, des enfants, des jeunes, des aînés, des personnes handicapées, des immigrants, des populations les plus pauvres, des personnes vivant dans les zones rurales, des minorités visibles et invisibles, en ce qui concerne les politiques qui les touchent.

RESSOURCES, CAPACITÉS ET PARTENARIATS



L'ENVIRONNEMENT FAVORABLE DES DONATEUR-RICE-S

CONTEXTE

Les donateur-riche-s internationau-le-x travaillent en étroite collaboration avec les gouvernements partenaires et leurs plans nationaux de développement, mais elles/ils soutiennent également divers acteurs, y compris la société civile, dans leurs efforts de développement. Entre 2016 et 2018, les membres du CAD ont fourni une part régulière de leur aide bilatérale aux OSC ou par l'intermédiaire de ces pays (20 à 21 milliards de dollars US en dollars constants en 2018). Cette allocation représente 24,3 % de l'APD [25] bilatérale réelle du/de la donateu-riche-r. Mais moins d'un cinquième (19%) de ce financement, en moyenne au cours de ces quatre années, a été fourni aux OSC pour leurs propres priorités ; les 79 % restants ont été dirigés par l'entremise des OSC pour les priorités des donateur-riche-s [26].

Les modèles de financement des donateur-riche-s pour les OSC des pays en développement ont peu changé au cours de la dernière décennie. La plupart (93%) des 20 milliards de dollars US de financement bilatéral annuel des donateur-riche-s qui ont été acheminés vers et par l'intermédiaire des OSC en 2018 ont été affectés aux OSC et aux ONGI des pays donateur-riche-s, et seulement 7 % ont été affectés directement aux OSC au niveau des pays, en légère hausse par rapport à 2010 [Wood, 2020, 72-73]. Peu de progrès ont été réalisés dans les engagements internationaux visant à localiser et à renforcer les capacités nationales des OSC et les rôles indépendants.



[25] Calcul de l'auteur basé sur le tableau DAC1. L'APD bilatérale réelle est l'APD bilatérale, moins les coûts pour les réfugié-e-s et les étudiant-e-s, moins les annulations de la dette, moins les intérêts retournés sur les prêts de l'APD.

[26] L'étude Wood a noté qu'un-e donateur-riche- peut avoir pour objectif de renforcer les OSC à part entière, mais qu'il inclut tout de même un financement tel que « par l'entremise d'OSC » pour promouvoir les priorités des donateur-riche-s (voir page 74) : « Les réponses des membres à d'autres questions de l'enquête indiquent une incidence élevée de financement conditionnel qui oriente les OSC vers les objectifs des membres; pour certain-e-s, il s'agit notamment d'orienter les OSC vers l'objectif de renforcer la société civile dans les pays partenaires. Lorsqu'on leur demande dans quelle mesure leur soutien financier aux OSC doit s'aligner sur les domaines ou les thèmes prioritaires définis par les membres, près de 90 % des répondants (26 réponses) répondent que soit la totalité ou la majeure partie de leur soutien aux OSC doit donc s'aligner. Lorsqu'on leur demande si le renforcement de la société civile dans les pays partenaires est l'une de leurs priorités/thèmes, une majorité similaire de répondant-e-s (25) répondent positivement. »

PRIORITÉS DES DONATEUR·RICE·S ET DES PLATEFORMES

Interrogés sur le soutien des donateur·rice·s par rapport aux priorités des plateformes, la majorité des membres de Forus ont noté que seules certaines de leurs priorités se reflètent dans le financement des donateur·rice·s, comme le montrent les réponses de 73% des plateformes du Nord et de 54% des plateformes du Sud. Toutefois, une seule plateforme nationale du Nord et six plateformes du Sud (21 %) ont déclaré qu'elles/ils voient leurs propres priorités largement reflétées dans les programmes financés par les donateur·rice·s.

La pandémie mondiale de COVID-19 a ajouté un défi supplémentaire pour de nombreuses OSC pour s'assurer que leurs priorités soient soutenues à mesure que les acteurs internationaux se retirent et que les OSC locales doivent répondre à des besoins locaux écrasants. Alors que certains donateur·rice·s ont rapidement mis en œuvre un degré élevé de flexibilité, y compris en effet le financement de base en réponse à la pandémie de COVID-19 [Civicus, 2020, Lettre ouverte ; Hilbink et Aydin, 2020 ; Srinath, 2020 ; Cheney, 2020], certaines personnes interrogées ont averti que les mesures de flexibilité ne sont pas allées assez loin. En effet, une personne d'Asie interrogée a noté que les OSC, en particulier au niveau sous-national, qui sont déjà confrontées à des difficultés de financement, ont vu leur situation aggravée par la pandémie à mesure que les donateur·rice·s déplacent leurs priorités vers le COVID-19 et ses conséquences. De nombreuses questions de développement non résolues et critiques demeurent, telles que l'inégalité entre les sexes et la nécessité d'une loi antiviolence sexuelle, qui ont également des besoins urgents en matière de financement. Une personne d'Amérique latine interrogée a également noté que les donateur·rice·s devraient tenir compte du monde qui émergera après la pandémie dans leurs priorités de financement actuelles, car il y aura des changements concernant, par exemple, l'approche des droits humains et des relations sociales (par exemple, celles/ceux qui dépendent de l'emploi dans le secteur informel peuvent voir des changements plus permanents). À mesure que de nouvelles situations (par ex. politiques, sociales, environnementales) apparaissent, les priorités des OSC peuvent changer. Dans ce contexte, assurer un soutien continu et approprié de la part des donateur·rice·s signifie une concertation étroite afin d'assurer la sensibilisation des donateur·rice·s aux changements lorsqu'ils se produisent. La nature des relations entre les OSC et les donateur·rice·s, y compris l'engagement plus direct des OSC au niveau des pays, doit s'adapter aux nouvelles réalités.

ENCADRÉ 9. S'ENGAGER TÔT ET SOUVENT AVEC LES DONATEUR·RICE·S

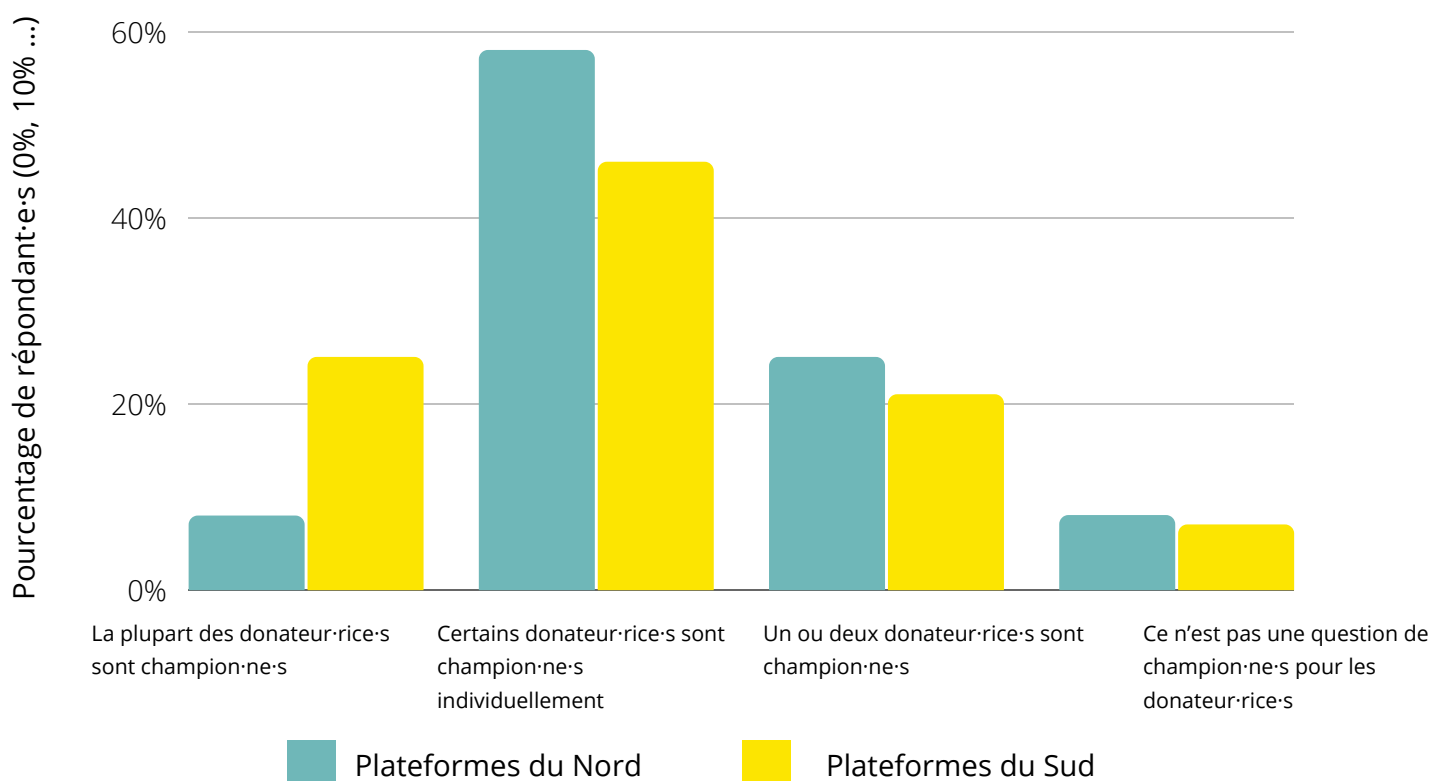


Les OSC et les donateur·rice·s devraient aligner leurs attentes en ce qui concerne le travail en cours d'élaboration, le respect du droit à l'initiative des OSC et la nécessité de s'adapter aux nouvelles réalités. Comme l'a soulevé une personne d'Amérique latine interrogée, les OSC sont confrontées à des problèmes en constante évolution. Leurs programmes ne peuvent être limités par les priorités des époques précédentes qui ne reflètent pas les changements dans leur réalité, qui continuent de se produire et exigent des réponses coordonnées. S'engager tôt et souvent avec les donateur·rice·s sur l'évolution des contextes et de la réalité est une bonne pratique pour les OSC.

SOUTIEN DES DONATEUR·RICE·S AUX OSC POUR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE

Presque tous les donateur·rice·s du CAD ont des politiques autonomes ou intégrées définissant leurs relations avec les OSC, mais à des degrés divers de spécificité [27]. Les stratégies des donateur·rice·s vont du soutien fondé sur des valeurs pour la société civile en tant que fin en soi et faisant partie intégrante d'une démocratie saine, à une approche instrumentalisée, en considérant la société civile comme un moyen de « mettre à contribution d'importantes ressources humaines, politiques et financières pour relever les mêmes défis en matière de politique étrangère et de développement auxquels sont confrontés les gouvernements donateur·rice·s » [ICNL, 2018, Réponses efficaces des donateur·rice·s, 16]. Lorsqu'on leur a demandé si la communauté des donateur·rice·s agit comme un champion sur les questions liées à l'environnement favorable, la majorité des membres de Forus (58 % des plateformes du Nord et 46 % des plateformes sud) ont indiqué que certains ou la plupart le font (figure 23), avec seulement de légères différences entre les plateformes du Nord et du Sud. Fait intéressant, 25 % des plateformes du Sud ont perçu que l'environnement favorable est un problème défendu par la plupart des donateur·rice·s (contre certain·e·s), contre seulement 8 % (soit 1 sur 12) des plateformes du Nord. Dans l'ensemble, les résultats suggèrent que la plupart des plateformes nationales perçoivent qu'au moins un ou plusieurs donateur·rice·s ayant des partenariats dans leur pays défendent les questions relatives à un environnement favorable pour les OSC, bien qu'il n'y ait pas suffisamment de données pour préciser comment ces donateur·rice·s défendent ces questions, ni pour affirmer si le soutien est soutenu ou épisodique.

Figure 23. Communauté des donateur·rice·s en tant que champions sur les questions liées à l'environnement favorable, en particulier avec le gouvernement. Question posée pendant l'enquête 13 - Total = 40 Plateformes du Nord = 12 - Plateformes du Sud = 28



[27] Pour les études qui ont examiné les politiques des donateur·rice·s à l'égard des OSC, voir Wood, 2020 ; ICNL, 2018, Réponses efficaces des donateur·rice·s; Ariane, 2015; Carothers, 2015; Tomlinson, 2013.

Le soutien des donateur·rice·s à un environnement favorable pour les OSC a deux dimensions – 1) le soutien dirigé vers des OSC spécifiques afin d'améliorer la façon dont les OSC travaillent à améliorer l'environnement favorable, et 2) la nature des politiques des donateur·rice·s affectant les OSC, qui limitent ou élargissent leurs capacités en tant qu'acteurs du développement.

Selon les personnes interrogées par deux organismes de financement et des allié·e·s clés, il y a eu, plus récemment, une attraction accrue des donateur·rice·s sur l'environnement favorable pour les OSC, peut-être plus qu'il y a cinq ans. Mais la dynamique entre donateur·rice·s a également changé. Le soutien des donateur·rice·s officiel·le·s dans ce domaine pourrait se niveler, en raison de changements politiques dans certains pays donateur·rice·s, d'autres ont intensifié leur engagement, et en particulier certaines fondations philanthropiques. Une personne interrogée a fait remarquer que la première ligne de travail de son organisation est axée sur l'espace civique, le résultat d'une reconnaissance croissante du fait que les changements apportés à l'environnement favorable ont augmenté la pression sur la société civile en raison de la diminution de l'espace civique. En outre, malgré cet intérêt accru, la société civile n'est pas nécessairement financée de la manière la plus efficace pour avoir un impact, une question qui exige que davantage de donateur·rice·s se concentrent sur leurs propres conditions environnementales favorables [28].

Au-delà du financement spécifique des OSC travaillant dans ce domaine, des études récentes suggèrent plusieurs caractéristiques de l'engagement des donateur·rice·s qui ont un impact sur l'environnement favorable pour les OSC, affectant les capacités des OSC à être des acteurs efficaces du développement, en particulier au niveau local. Malgré les politiques généralisées des donateur·rice·s en matière de soutien à la société civile, seuls 10 donateurs sur 30 représentent la majeure partie de ce soutien financier limitant l'accès à de nombreuses OSC. D'autres politiques des donateur·rice·s affectent la nature de ce soutien. L'accent mis sur des résultats mesurables avec des délais courts tend à signifier des possibilités de financement plus limitées, car l'environnement favorable et un élargissement des activités des OSC, telles que les réformes politiques, les plaidoiries et la création de mouvements, peuvent être difficiles à mesurer et exigent des horizons temporels plus longs. Dans l'ensemble, les donateur·rice·s ne font que peu d'efforts pour renforcer leur propre coordination, bien que certain·e·s se soient réuni·e·s pour établir ou accroître plusieurs fonds d'urgence pour les OSC et les DDH à risque. Un nombre limité de donateur·rice·s soulèvent des questions d'environnement favorable dans leur dialogue politique avec les gouvernements, mais selon les OSC, ce n'est qu'occasionnellement et généralement lorsqu'elle/ils sont pressé·e·s par les OSC de le faire. Au-delà des questions environnementales favorables qui ne reçoivent déjà pas suffisamment d'attention dans les dialogues politiques, les donateur·rice·s elles/eux-mêmes ne consultent pas et n'engagent pas systématiquement la société civile sur les questions qui comptent pour elle ou dans la préparation de leurs stratégies nationales [PNUD/OCDE, 2019].

[28] Voir Hayes, Ben; Joshi, Poonam. Repenser l'espace civique à l'ère des crises intersectionnelles : une séance d'information à l'adresse des donateur·rice·s. Initiative des donateur·rice·s pour la société civile, mai/2020. Disponible sur : <https://global-dialogue.org/rethinking-civic-space/>

En effet, de nombreuses études ont conclu que les donateur·rice·s pourraient faire mieux pour promouvoir un environnement favorable aux OSC en incluant systématiquement ces questions dans le cadre du dialogue politique avec les gouvernements, en améliorant les mécanismes de financement pour renforcer les opérations des OSC, l'indépendance et la réactivité et en assurant la transparence de leur soutien aux OSC [OCDE/PNUD, 2019, 56-57; Voir aussi ICNL, 2018, Réponses efficaces des donateur·rice·s]. Des études continuent de souligner les variations significatives dans le soutien fourni par les donateur·rice·s [ACT Alliance/CIDSE, 21 et 32] et la nécessité d'une plus grande souplesse de la part des donateur·rice·s, reconnaissant que des exigences administratives lourdes et individuelles des donateur·rice·s excluent de nombreux types d'OSC sur le terrain et réduisent les ressources humaines et les capacités des OSC qui doivent satisfaire aux exigences pour répondre itérativement aux priorités locales [ICNL, 2020, Civic Space 2040, 13; Bois, 2020, 41-42 et 43]. De telles conclusions de la documentation ont été confirmées par certaines plateformes nationales. Par exemple, une personne d'Asie interrogée a noté que, bien que la plateforme reçoive des fonds d'une NGOI pour mener à bien certains de ses projets, il n'y a qu'un petit budget pour l'espace civique et l'environnement favorable, ce qui suggère que la plateforme n'a pas la flexibilité de gérer les fonds en fonction des besoins réels. Malgré certaines mesures d'urgence récentes prises par les donateur·rice·s, les personnes interrogées par les membres de Forus ont mentionné qu'il fallait beaucoup plus de travail pour assurer la flexibilité.

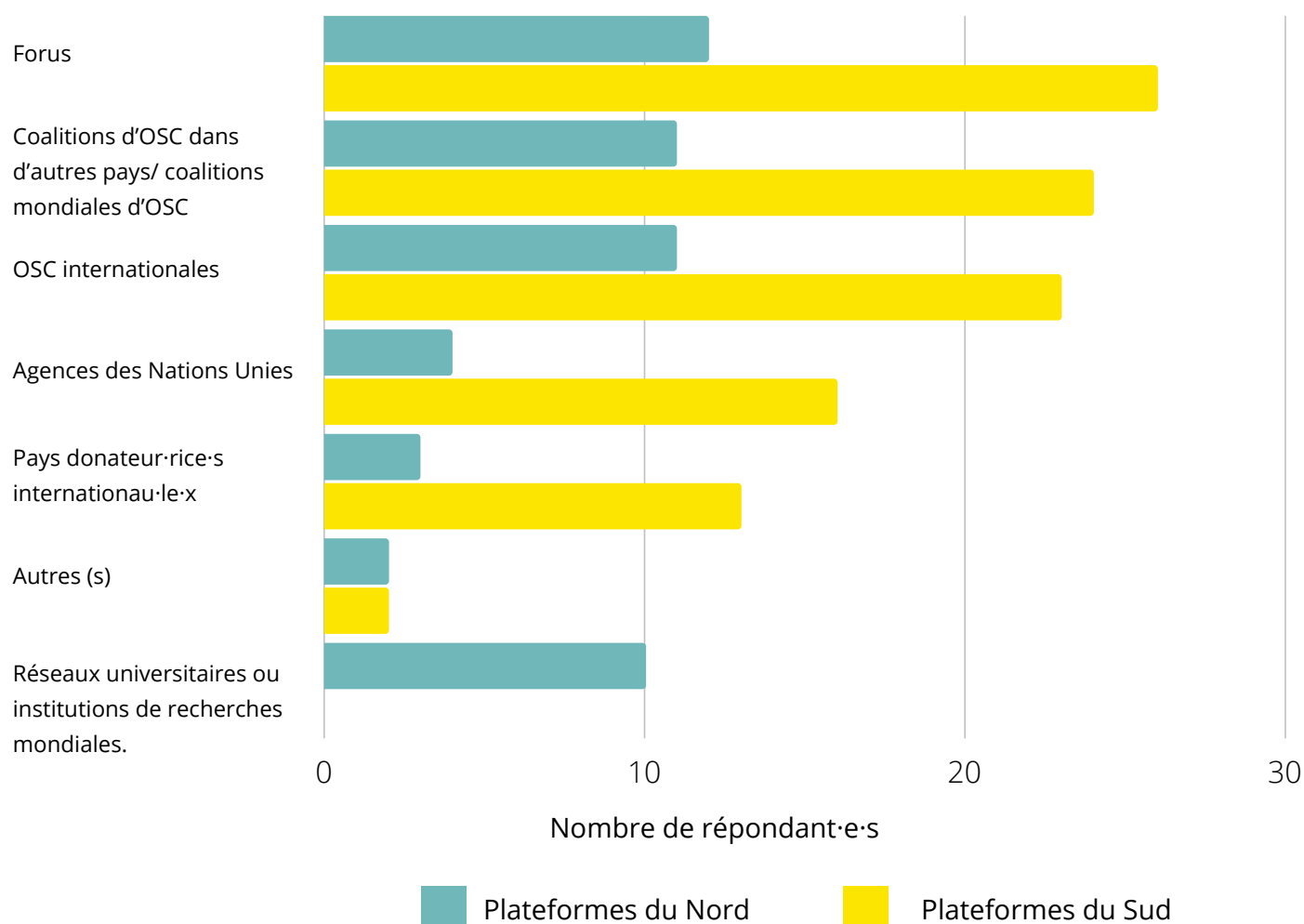
Comme l'a souligné une organisation mondiale de financement au cours d'un entretien, les donateur·rice·s ne forment pas un groupe homogène. Il existe de nombreux types, priorités et ordres du jour, ce qui donne à penser qu'il est nécessaire de nuancer les perspectives sur le rôle des donateur·rice·s. À cet égard, la personne interrogée a fait valoir qu'il n'y a pas beaucoup de donateur·rice·s qui consacrent actuellement des efforts pour travailler spécifiquement à la réduction de l'espace civique, mais plutôt certain·e·s (fondations privées) se sont concentré·e·s sur des aspects liés à l'environnement favorable, comme les actions menées par les mouvements sociaux, ou la question de la remise en question des relations de pouvoir. Les tendances actuelles en matière d'attaques contre les principes démocratiques et les droits humains, de démagogie et de misogynie généralisées et de montée du populisme autoritaire dans de nombreuses régions du monde ont attiré l'attention sur ces questions, mais dans un environnement politique très difficile pour de nombreuses OSC qui affrontent ces forces inquiétantes dans leur propre société.

En termes généraux, il peut y avoir une certaine volonté en place pour mieux comprendre la possibilité croissante de fermeture de l'espace civique et les questions connexes de l'environnement favorable. Mais il est également important que les OSC plaident auprès des donateur·rice·s de l'importance de l'espace civique et de l'environnement favorable, pour lequel les OSC devraient articuler les priorités stratégiques essentielles et plaider en faveur d'un financement et d'un soutien appropriés. Bien que les donateur·rice·s aient la responsabilité importante de soutenir un environnement favorable, les OSC devraient également prendre des mesures pour mobiliser les donateur·rice·s en leur présentant efficacement les questions les plus urgentes qui exigent des mesures et des réponses.

RELATIONS DES PLATEFORMES AVEC LES ALLIÉ·E·S

Lorsqu'on a posé la question aux plateformes nationales de savoir quels sont leurs allié·e·s internationaux principaux abordant la problématique d'un environnement favorable pour les OSC, la plupart (38 sur 40, ou 95%) ont présenté Forus comme un·e· allié·e· clé, comme le montre le tableau ci-dessous (figure 24). En deuxième position, 35 plateformes sur 40 (ou 88 %) ont noté les coalitions d'OSC dans d'autres pays, ou d'autres coalitions mondiales d'OSC, ce qui souligne l'importance de la coordination entre les organisations engagées sur ces questions au niveau international et régional. Un nombre très similaire (35 sur les 40 ou 85%) a remarqué que les ONG internationales étaient des allié·e·s sur ces problématiques, bien que la nature de leur travail diffère d'une ONG à l'autre. Alors que les agences des Nations Unies étaient considérées comme des allié·e·s par plus de la moitié des plateformes du Sud, toutes les plateformes d'établissements universitaires et de recherche [29] étaient beaucoup moins reconnues. Les plateformes ont besoin de plus d'attention pour déterminer comment analyser les allié·e·s spécifiques dans différents contextes de pays, être plus conscients de leur travail et ainsi élargir l'engagement avec différents acteurs qui peuvent apporter différentes compétences (par exemple, compétences juridiques, recherche sur les politiques) à la table.

Figure 24. Principaux allié·e·s internationaux au niveau national, régional et mondial qui traitent des questions d'environnement favorable pour les OSC. Question posée pendant l'enquête 17 (a) - Total = 40 Plateformes du Nord = 12 - Plateformes du Sud = 28 - (Les répondant·e·s peuvent choisir plus d'une réponse).



[29] Il n'est pas clair non plus comment interpréter les « pays donateur·rice·s internationaux » compte tenu des réponses précédentes qui ont montré que certains pays donateurs soutenaient activement un environnement plus favorable pour les OSC.

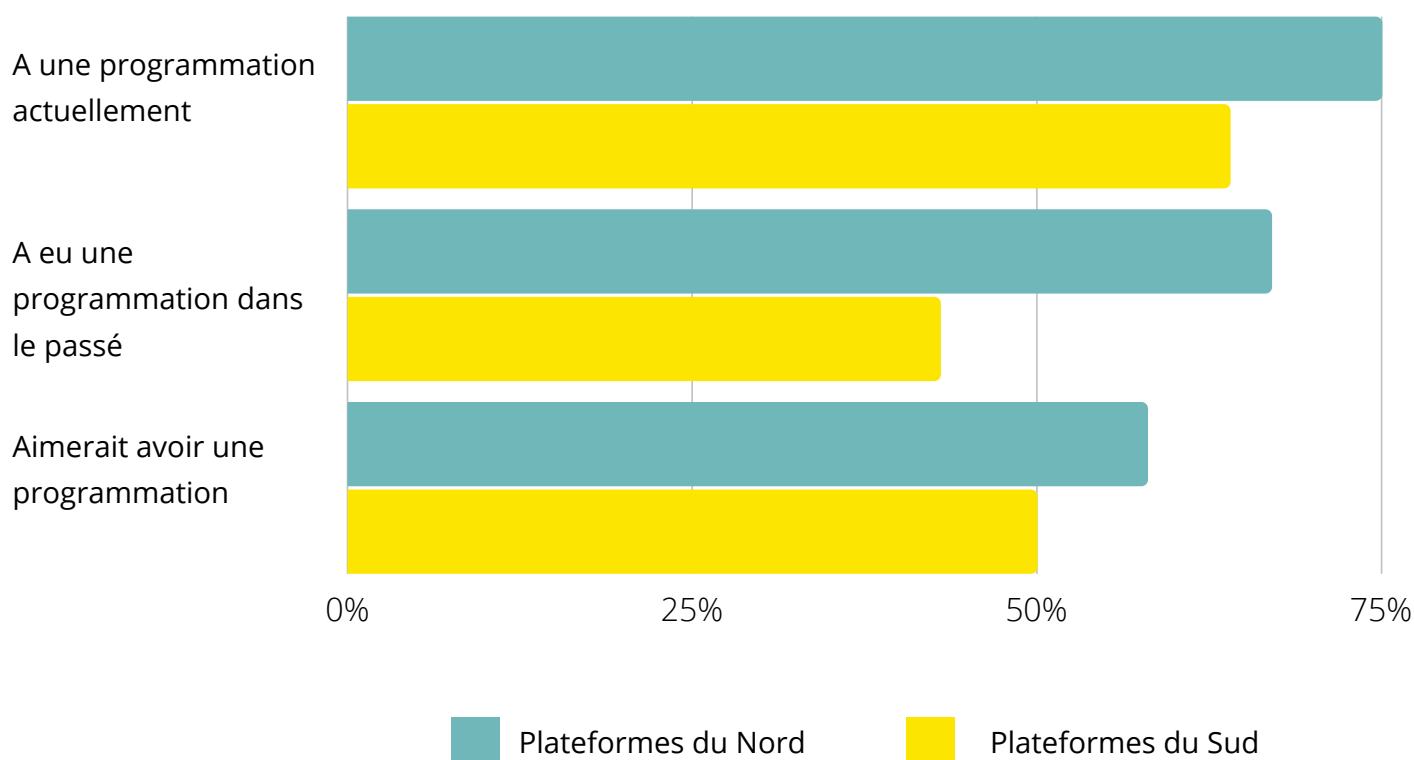
CAPACITÉ DES OSC

CAPACITÉS EXISTANTES

La plupart des commentateur·rice·s soulignent l'importance de renforcer les capacités des OSC, dans un contexte de défis accrus dans leur environnement juridique, réglementaire et politique. Cela comprend le renforcement de la résilience organisationnelle, l'adaptation des façons de travailler et de programmation dans des environnements difficiles et l'établissement de vastes réseaux/alliances pour protéger les organisations et les individus [ACT Alliance/CIDSE, 2015 ; Action pour le développement durable, 2019 ; Task Team on CSO Development Effectiveness and Enabling Environment, 2019 ; Wood, 2020 ; Firmin, 2017 ; ITAD & COWI, 2013].

Afin de mieux comprendre les capacités existantes au sein des membres de Forus, les membres ont d'abord été interrogés sur la portée actuelle des programmes et leurs effectifs directement liés à la résolution des problèmes dans leur environnement favorable. La figure 25 démontre que la majorité des plateformes dans le contexte du Nord (75 %, ou 9 sur 12) et dans le contexte du Sud (64 %, ou 18 sur 28) ont actuellement des programmes sur l'environnement favorable, ce qui indique l'importance de cette question pour l'ensemble des membres de Forus. Pour certaines plateformes nationales, cet accent semble nouveau étant donné que moins de plateformes nationales ont indiqué avoir consacré des programmes dans le passé, en particulier pour les plateformes du Sud (43 %, soit 12 sur 28). Plus de la moitié des plateformes du Nord (58 %, soit 7 sur 12) et 14 plateformes du Sud (50 %) a déclaré qu'ils/elles aimeraient avoir des programmes liés au soutien d'un environnement favorable, ce qui conduit à une réflexion sur la portée et la profondeur de la programmation actuelle, et peut souligner l'intention de l'accroître.

Figure 25. La plateforme et la programmation dédiée liée au soutien d'un environnement favorable
Question posée pendant l'enquête 15 (b) - Total = 40 - Plateformes du Nord = 12 - Plateformes du Sud = 28
 (Les répondant·e·s peuvent choisir plus d'une réponse).



Un engagement efficace sur l'environnement favorable exige également un personnel dédié, parfois avec une expertise spécialisée, que ce soit au sein d'une organisation ou partagé par l'entremise d'un programme transversal dédié pour les OSC. Alors que la plupart des plateformes nationales ont des programmes relatifs à l'environnement favorable, seulement neuf des 40 plateformes interrogées ont des employé·e·s dédié·e·s travaillant sur le sujet (cinq plateformes du Nord, 42% et quatre plateformes du Sud, 14%) (Figures 26 et 27). Les plateformes du Sud sont moins susceptibles d'avoir un personnel dédié que les plateformes du Nord.

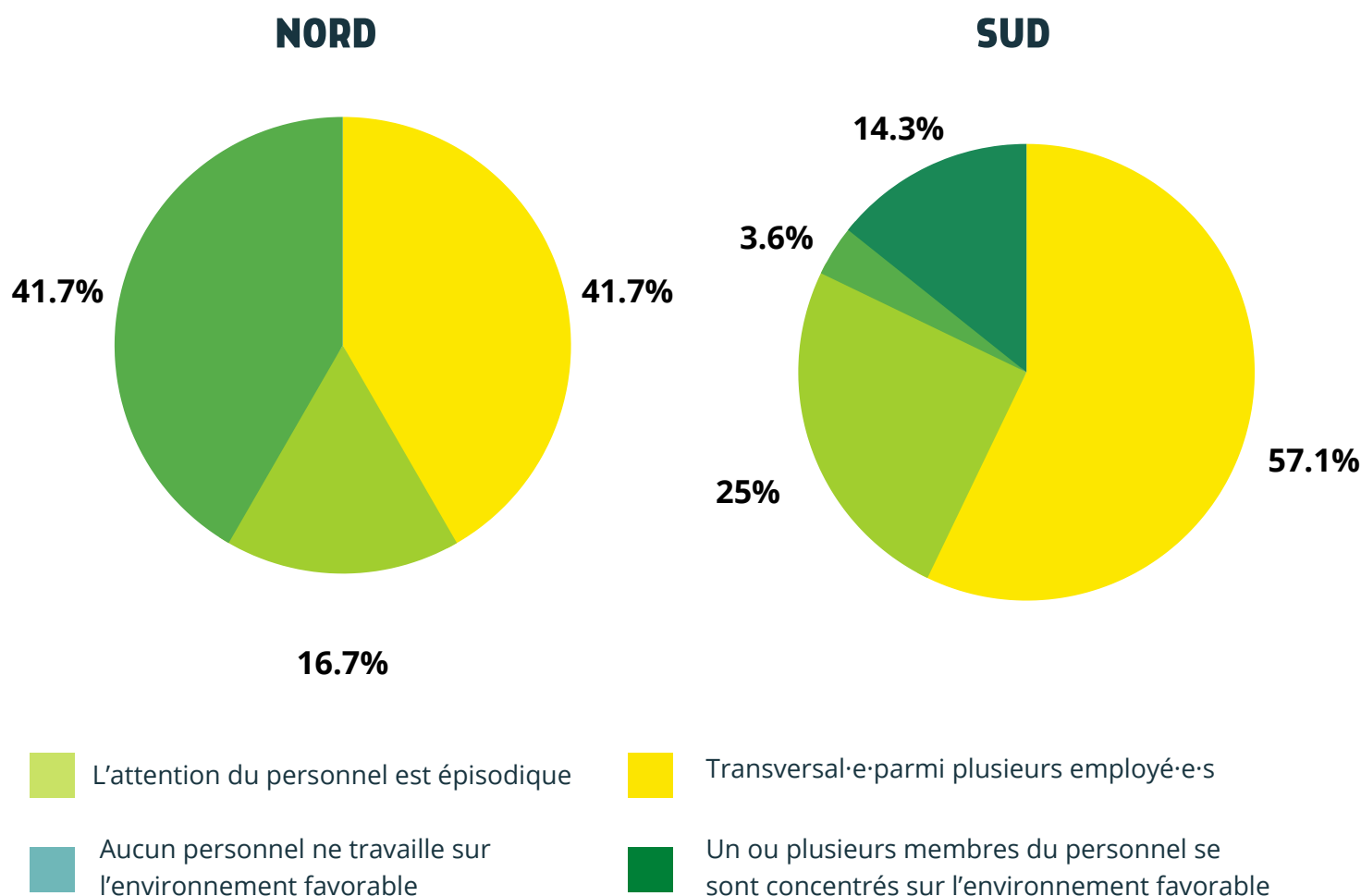


Figure 26. Nombre d'équivalents temps plein en place dans les organisations du Nord qui travaillent sur des questions liées à l'environnement favorable. Question posée pendant l'enquête 15 (a)

Plateformes du Nord = 12

Figure 27. Nombre d'équivalents temps plein en place dans les organisations du Sud qui travaillent sur des questions liées à l'environnement favorable. Question posée pendant l'enquête 15 (a)

Plateformes du Sud = 28

Toutefois, environ la moitié de toutes les plateformes (21 réponses sur 40, 5 sur 12 dans le Nord [30] et 16 sur 28 dans le Sud) ont répondu que l'environnement favorable est transversal entre plusieurs membres du personnel, mais sans point focal dédié. Cette situation semble être plus fréquente dans les contextes du Sud que dans les contextes du Nord. Un nombre limité de plateformes nationales – neuf au total – ont noté que l'attention portée à l'environnement favorable tend à être épisodique (2 plateformes du Nord sur 12 et 7 sur 28 plateformes du Sud). Aucune plateforme du Nord n'indiquait qu'aucun membre du personnel ne travaillait sur des questions d'environnement favorable. Dans le contexte du Sud, une seule plateforme a choisi cette option, mais elle a également déclaré que ces questions sont traitées de manière transversale par les membres du personnel, ce qui peut suggérer non pas un manque de capacité, mais simplement qu'il n'y a pas de travail à faire en ce sens à l'heure actuelle.

Plusieurs entretiens avec des expert·e·s externes ont souligné l'importance de consacrer des ressources humaines et programmatiques à des initiatives soutenues à long terme visant à s'attaquer aux restrictions juridiques et réglementaires auxquelles sont confrontées les OSC. Les données de l'enquête montrent qu'en termes de capacité actuelle d'effectif, les plateformes du Nord ont plus de personnel dédié que les plateformes du Sud, ce qui peut poser un problème en ce sens que les questions de fermeture de l'espace civique et d'environnement défavorable sont plus évidentes dans les contextes du Sud. L'ajout de capacités n'est pas seulement une question d'embauche de personnel supplémentaire, il peut aussi s'agir de changements organisationnels, de développement du leadership et de gestion des connaissances et des communications [Forum international des plateformes nationales d'ONG, 2017, 4 ; ACT Alliance/CIDSE, 2015, 28].



[30] Une plateforme a fourni une double réponse à la question de cette enquête, indiquant que l'environnement favorable est traité à la fois épisodiquement et de manière transversale. Pour les besoins du graphique, nous mettons cette plateforme avec des plateformes qui ont répondu « transversale » en considérant que l'épisode d'un environnement favorable en découlant, il est traité d'une manière transversale par plusieurs personnes et non pas par un membre spécifiquement dédié du personnel.

SOUTENIR LES BESOINS BASÉS SUR DES PARTENARIATS MUTUELS ET LA SOLIDARITÉ

Il existe une riche documentation sur les besoins des OSC en matière de capacité pour s'adapter à des environnements favorables de plus en plus difficiles. Des études ont montré que les besoins en capacité diffèrent considérablement d'une OSC à l'autre, les OSC plus petites ayant moins de capacité à s'adapter à des conditions juridiques et réglementaires difficiles ou à des préparatifs de dialogue politique. Les organisations axées sur les services diffèrent également des organisations de défense des droits humains représentant un groupe [Brechenmacher, 2017, 21, 72, 98]. De plus, les processus de capacité institutionnelle sont influencés par des facteurs externes tels que les ressources pour permettre aux OSC de fonctionner de façon indépendante et par les répercussions continues sur les OSC d'un environnement activement restrictif et/ou d'attaques contre leurs organisations ou leur personnel.

De nombreuses situations peuvent s'expliquer non pas par un manque de capacité, mais par des conditions politiques, économiques et sociales affectant une organisation, un pays ou une région.

Bien que les OSC puissent avoir besoin du renforcement de leurs capacités, la réforme au sein des institutions de l'État, des parlements et des plateformes multipartites pour l'engagement, y compris la formation et l'éducation en matière de droits humains, et l'accès aux ressources, peuvent également être essentiels pour que les capacités renforcées des OSC soient efficaces [Firmin, 2017, 11-12]. En effet, une coalition régionale du Sud a souligné qu'il peut être trompeur de se référer au renforcement des capacités lorsque l'on comprend les véritables défis auxquels sont confrontées les OSC. L'expression tend à assumer une vue descendante et une relation déséquilibrée entre un acteur « étant informé » et un acteur « n'étant pas informé ». Une expression différente, et peut-être plus appropriée, pour tenir compte d'un type de relation plus équilibrée pourrait être « soutien » ou « échange mutuel pour l'apprentissage ».

Un donateur-riceur de la société civile a fait remarquer qu'il ne s'agit souvent pas de demander des capacités et des compétences par le biais, par exemple, d'un atelier, mais plutôt de soutenir et d'accompagner l'accès à des espaces d'influence pour développer l'expérience et la compréhension de cet espace. Selon la personne interrogée, la formulation de l'expression comme « renforcement des capacités » peut affaiblir la mesure dans laquelle la relation entre les organisations devrait être celle du partenariat, de la solidarité et de l'accompagnement, plutôt qu'une relation déséquilibrée. Une approche renseignée par ces valeurs est importante pour les plateformes et coalitions nationales, régionales et mondiales qui étudient comment elles travaillent avec leurs membres et homologues de la société civile. Les possibilités d'engagement entre les plateformes et coalitions mondiales, régionales et nationales devraient être fondées sur des partenariats mutuels et la solidarité, bien que la relation déséquilibrée entre les organisations en termes de conditions matérielles reste à résoudre.

ENCADRÉ 10. ADAPTER LE SOUTIEN AUX OSC EN FONCTION DE LEURS BESOINS EXPRIMÉS



Les bonnes pratiques vont au-delà du renforcement des capacités pour envisager des types plus larges de soutien et d'accompagnement, qui peuvent inclure l'accès à des espaces d'influence, comme l'a fait remarquer une personne interrogée. Le soutien des OSC peut également prendre la forme d'une vision plus horizontale fondée sur la reconnaissance du fait que différentes coalitions nationales, régionales et mondiales ont divers types de connaissances et non des niveaux hiérarchiques de connaissances. En ce sens, le soutien devrait renforcer les partenariats et l'apprentissage mutuel, au lieu de se concentrer sur une relation descendante d'enseignement et d'apprentissage.

En plus de ce genre de soutien, offrir une formation interne est une bonne pratique pour les OSC afin d'établir des compétences accessibles localement. Une plateforme du Nord a indiqué son projet d'offrir une série d'ateliers de renforcement des capacités sur l'espace civique axés sur la sécurité numérique, le plaidoyer juridique et la résilience organisationnelle, ainsi que le renforcement des capacités des membres afin de mieux influencer les sessions du Conseil des droits humains des Nations Unies, les examens périodiques universels et les procédures spéciales.

En réponse à la détérioration des conditions favorables, bon nombre d'entre elles ont souligné la nécessité de soutenir l'accent mis sur la résilience organisationnelle pour contester de manière sûre et à la fois efficace les conditions défavorables et adapter les opérations des OSC pour continuer à répondre aux besoins des groupes [31].



[31] Cf. ACT Alliance/CIDSE, 2015 ; Action pour le développement durable, 2019 ; Brechenmacher, 2017 ; Brechenmacher & Carothers, 2019 ; Concord et FOND, 2018 ; Firmin, 2017 ; Hossain et coll., 2019 ; ICNL, 2018, Réponses efficaces des donateurs·rices ; ITAD & COWI, 2013 ; Plateforme suisse des ONG, 2016 ; Task Team, 2019 ; Bois, 2020.



FINANCEMENT

Accès diversifié aux ressources et au financement

- Financement dédié et flexible aligné sur les priorités organisationnelles, le contexte national et non les préoccupations des donateur·rice·s
- Fonds de financement d'urgence pour les coalitions et plateformes locales pour le moment où une intervention immédiate est nécessaire
- Ressources pour soutenir l'accès aux possibilités de dialogue politique, comme le financement des déplacements et les efforts visant à recueillir et à analyser l'information des collectivités/ des groupes pour préparer des arguments fondés sur des données probantes
- Ressources pour accéder aux avocat·e·s et aux expert·e·s juridiques, à l'expertise en réseautage et en communication



COMPÉTENCES ET RESSOURCES

Amélioration de la capacité d'aborder divers aspects de l'environnement favorable

- Amélioration des compétences techniques liées au sujet, rédaction de rapports, élaboration de recommandations et suivi des efforts de plaidoyer
- Évaluation des risques, analyse politique, cartographie du pouvoir et compétences pour diriger et planifier dans des contextes difficiles
- Compétences en réseautage, en particulier dans l'engagement des OSC et des allié·e·s qui peuvent se trouver en dehors de la zone de confort organisationnelle
- Compétences en matière d'engagement en matière de politiques publiques pour renforcer le soutien des parlementaires/dirigeant·e·s gouvernemental·e·x/fonctionnaires de la société civile
- Adoption de mesures de sécurité et de capacités spécialisées en matière de droit de l'Internet, de surveillance et de plaidoyer dans l'espace numérique
- Développement des compétences qui seront nécessaires pendant et après la pandémie de COVID-19



RÉSEAUX

Maîtriser les réseaux, les allié·e·s et les partenariats des OSC

Engagement national des OSC, établissement de consensus et élaboration d'approches communes avec les OSC et leurs allié·e·s

- Plus large engagement avec les réseaux internationaux pour soutenir les priorités nationales et l'accès à des forums internationaux tels que l'ONU
- Connecter les OSC aux médias et aux réseaux sociaux pour poursuivre les objectifs de plaidoyer
- Adoption de possibilités d'apprentissage par les pairs et d'approches collaboratives fondées sur la solidarité

Les figures 29 et 30 montrent les priorités des membres de Forus en ce qui concerne la formation et le renforcement des capacités. Les priorités les plus élevées pour les plateformes du Nord (figure 29), celles classées 1, 2 ou 3 sur 8, sont les suivantes :

- collecte de fonds liée au développement de l'environnement favorable et de l'espace civique (9 répondant·e·s sur 12), et
- améliorer le dialogue politique et les processus d'inclusion des membres (8 répondant·e·s sur 12).

L'amélioration des capacités de réseautage avec les allié·e·s et les compétences en matière de défense des droits liés aux questions environnementales favorables ont également été jugées importantes.

Les plateformes nationales des contextes du Sud (figure 30) ont mis en évidence cinq domaines de préoccupation clés (questions classées 1, 2 ou 3) :

- 1) accroître les capacités du personnel à plaider pour un environnement favorable ;
- 2) le développement et l'engagement avec les allié·e·s pour soutenir un environnement favorable ;
- 3) collecte de fonds liée au développement de l'environnement favorable et de l'espace civique, et amélioration du dialogue et des processus politiques pour l'inclusion des membres
- 4) aborder les questions juridiques et réglementaires.

Selon les résultats présentés à la figure 29 et à la figure 30, la collecte de fonds et une meilleure inclusion et participation au dialogue politique sont très fortement présentes parmi les priorités des plateformes dans les contextes du Nord et du Sud. En particulier pour les plateformes du Sud, l'augmentation des capacités du personnel pour défendre un environnement favorable a été classée au premier rang. Cela reflète ce que d'autres données sur la capacité ont montré, à savoir que les plateformes du Sud n'ont généralement pas un personnel dédié pour traiter les questions environnementales favorables. Les personnes interrogées ont confirmé ces priorités, mais ont également soulevé d'autres aspects qui ne sont pas couverts par les options d'enquête. Ils ont noté 1) la nécessité de reconnaître et de travailler avec les capacités existantes sur le terrain, 2) la nécessité d'un changement de perception et de modalité opérationnelle que les organisations du Nord ont plus de capacité et sont mieux placées pour « enseigner » que celles des contextes du Sud, et 3) le rôle essentiel de la collaboration et de la solidarité pour ouvrir des espaces d'apprentissage conjoint par le partage des connaissances et de l'expérience.

Fait intéressant, et plutôt contradictoire, la contestation des attaques physiques contre les militant·e·s (DDH, écologistes, etc.) apparaît comme la priorité la plus basse (classée 6, 7 ou 8 sur 8) tant pour les plateformes du Nord (10 sur 12) que du Sud (13 sur 28). Cela contredit les informations précédentes fournies à la fois par les membres de Forus (plateformes nationales et coalitions régionales) et leurs allié·e·s sur la nécessité urgente de s'attaquer à la question des attaques physiques contre les militant·e·s, et à la culture de l'impunité (se référer à la section précédente et à la figure 7), en particulier dans les pays du Sud. En même temps qu'un grand nombre de plateformes reconnaissaient les attaques physiques comme un problème majeur tant dans l'enquête que dans les entretiens approfondis, la plupart d'entre eux n'ont pas classé le défi de ces attaques comme une priorité élevée pour un soutien et un développement supplémentaires (une seule plateforme du Nord et 9 plateformes du Sud l'ont fait). Tout en comprenant l'importance de protéger les militant·e·s dans les mouvements sociaux vulnérables, il se peut aussi que de nombreuses plateformes nationales ne soient pas bien placées politiquement au sein de la société civile et/ou par rapport au gouvernement pour se voir jouer efficacement ces rôles.

Figure 29. Accès priorisé par les OSC du Nord pour le soutien supplémentaire, la formation ou le renforcement des capacités. Question posée pendant l'enquête 18 - Plateformes du Nord = 12

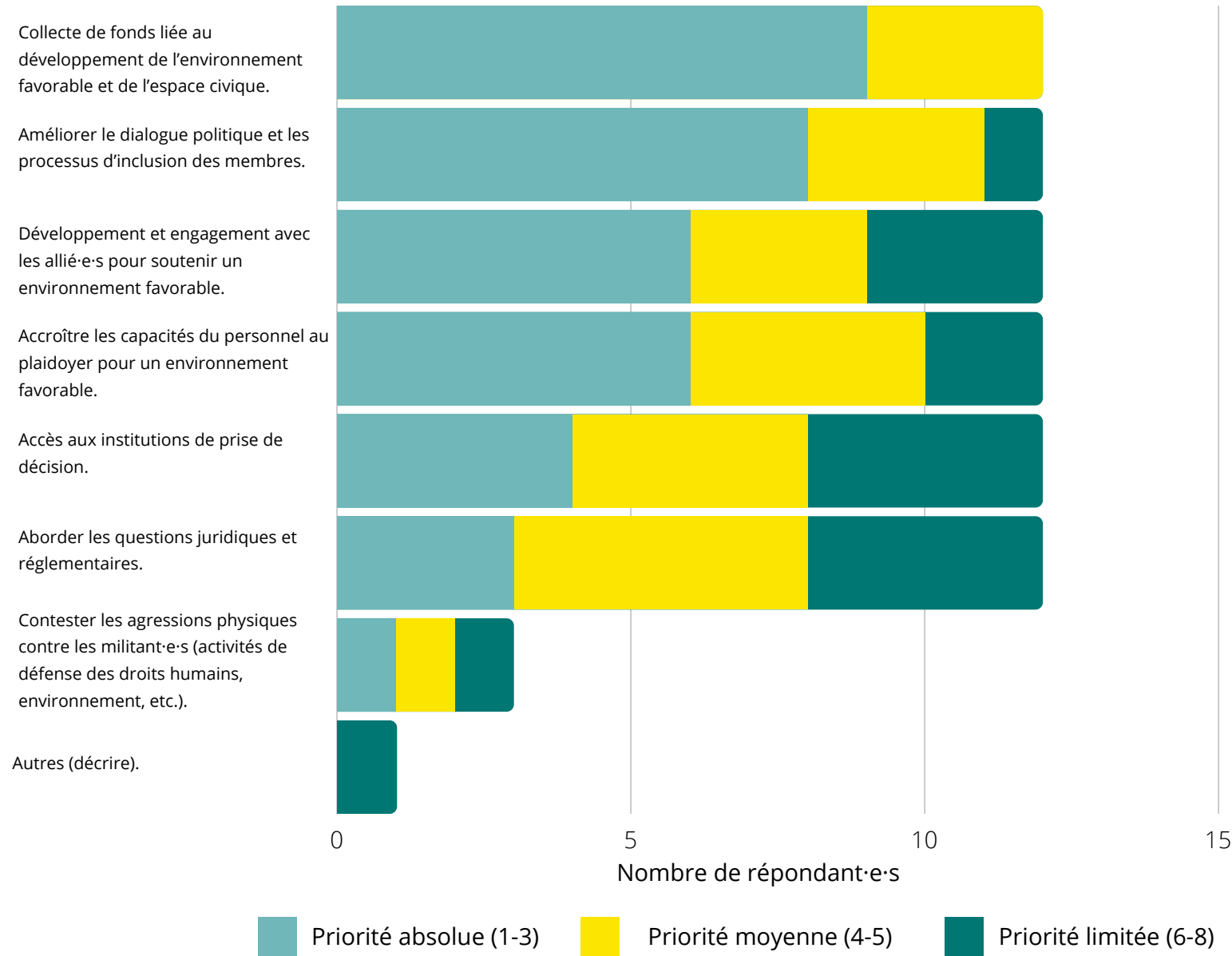
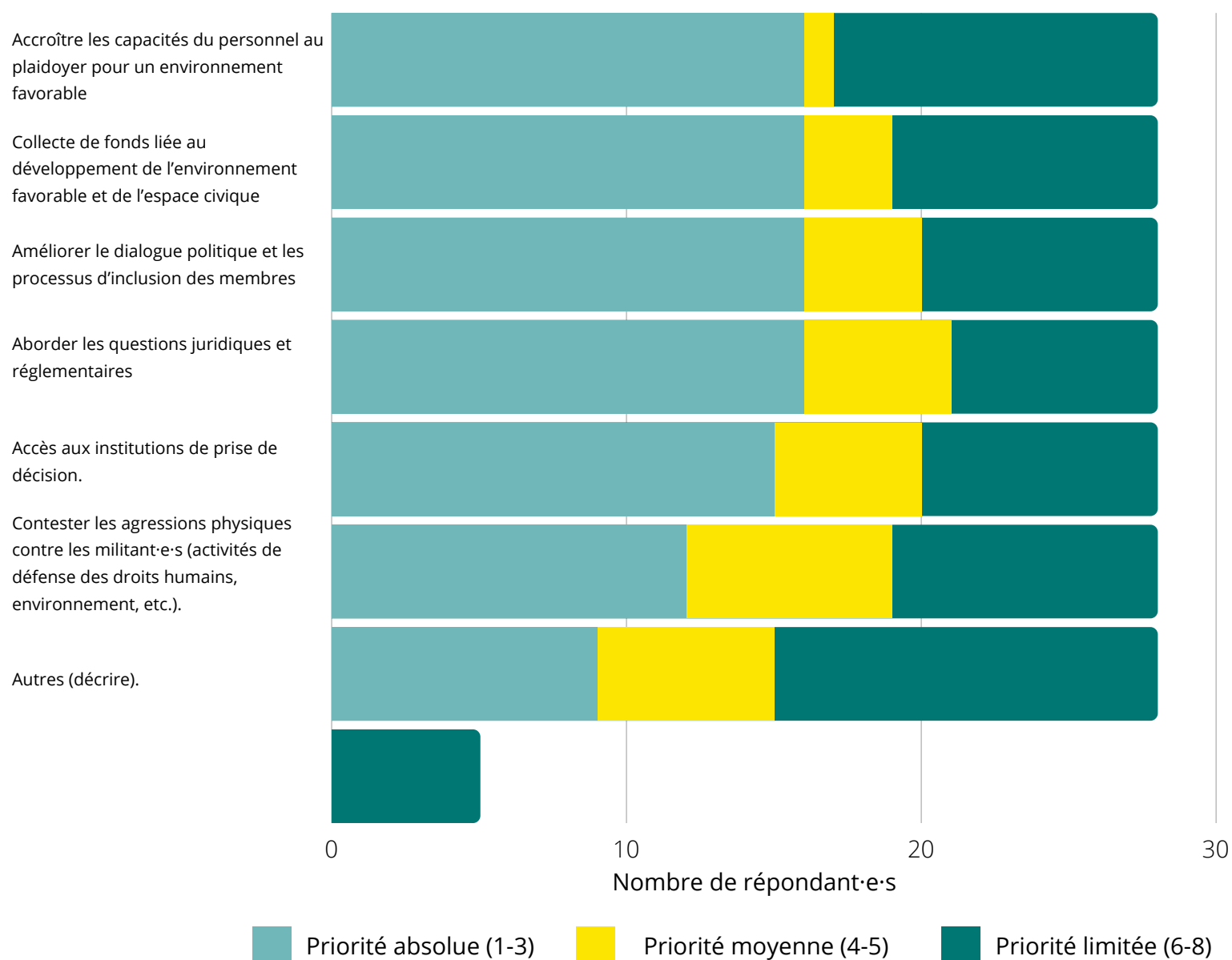


Figure 30. Accès priorisé par les OSC du Sud pour le soutien supplémentaire, la formation ou le renforcement des capacités. Question posée pendant l'enquête 18 - Plateformes du Sud = 28



PERCEPTIONS DE LA LÉGITIMITÉ DES OSC

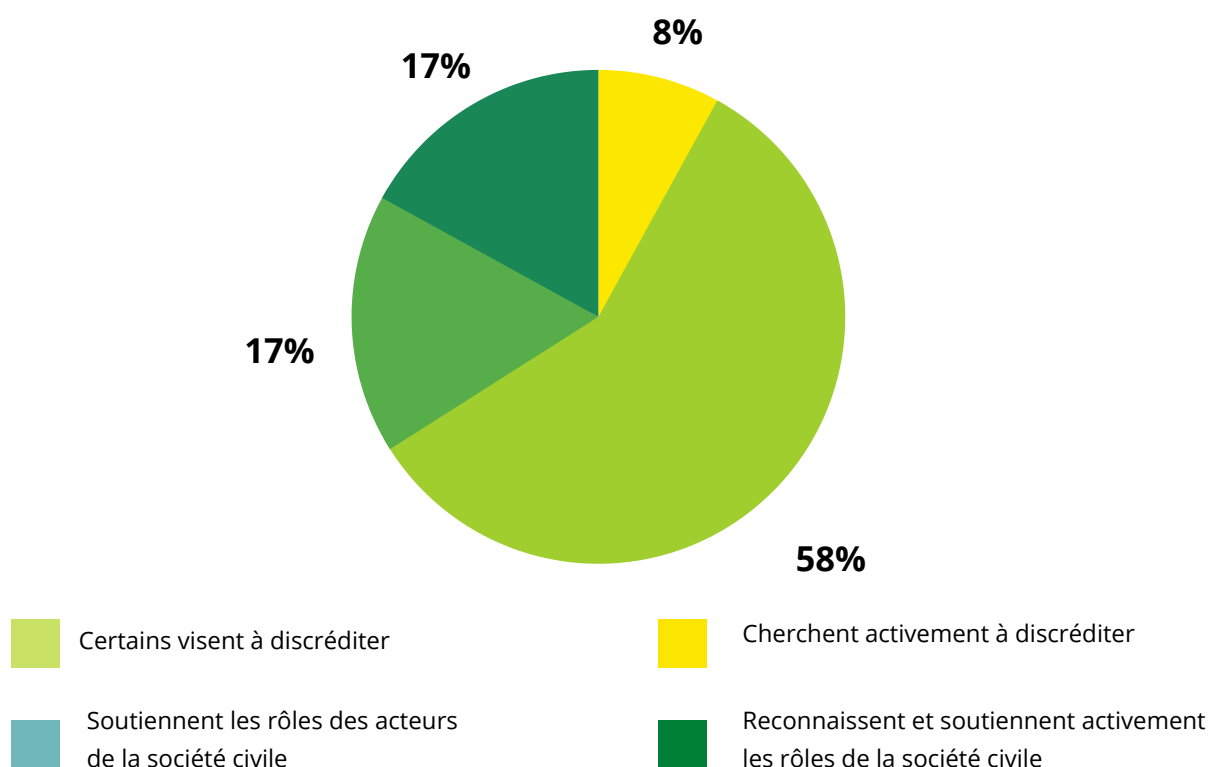
STIGMATISATION DES OSC

L'espace civique est très controversé, et beaucoup plus encore autour des droits des populations marginalisées, des droits des femmes, de l'appropriation des terres et des ressources, ou des défis à la corruption des élites. Comme nous l'avons vu précédemment, une caractéristique de plus en plus importante de la fermeture de l'espace, découlant à la fois du gouvernement et d'une société civile contestante, vise à salir, harceler, stigmatiser et isoler politiquement les acteurs progressistes dans ces domaines de l'action civique, et rompre leurs liens avec le monde extérieur [Hossain et coll., 2018, 8 ; Sogge, 2019, 1; Ariane, 2015, 18]. Dans de nombreux pays et sociétés, les organisations de défense des droits des femmes sont très vulnérables à une telle stigmatisation où les mouvements fondamentalistes jouent un rôle fort et croissant dans l'élaboration des normes sociales qui tentent d'exercer un pouvoir sur le corps des femmes, la sexualité et les choix reproductifs.

Récemment, le succès électoral des dirigeant·e·s populistes et nationalistes aux États-Unis, au Brésil, en Inde et en Hongrie a aggravé et autorisé ces forces à saper les valeurs universelles d'inclusion, d'égalité et de diversité pour la protection des communautés minoritaires et le respect des droits fondamentaux d'association et d'expression [Brechenmacher et Carothers, 2019, 3; Centre international de la société civile, 2019, 5; Hayes et Joshi, 2020, 21-23]. Les médias numériques sont devenus un canal puissant et efficace pour de telles attaques. Des liens étroits ont été établis entre les OSC et le terrorisme dans plusieurs pays comme le Brésil et les Philippines [32]. Un processus spécifique de stigmatisation et de criminalisation des OSC et certaines des stratégies utilisées pour y remédier se trouvent dans l'étude de cas du Brésil dans le présent rapport (**voir annexe 5**).

Figure 31. Dans quelle mesure les gouvernements du Nord/ d'autres acteurs majeurs du développement stigmatisent les OSC, réduisant leur crédibilité en tant qu'acteurs sociaux et politiques légitimes.

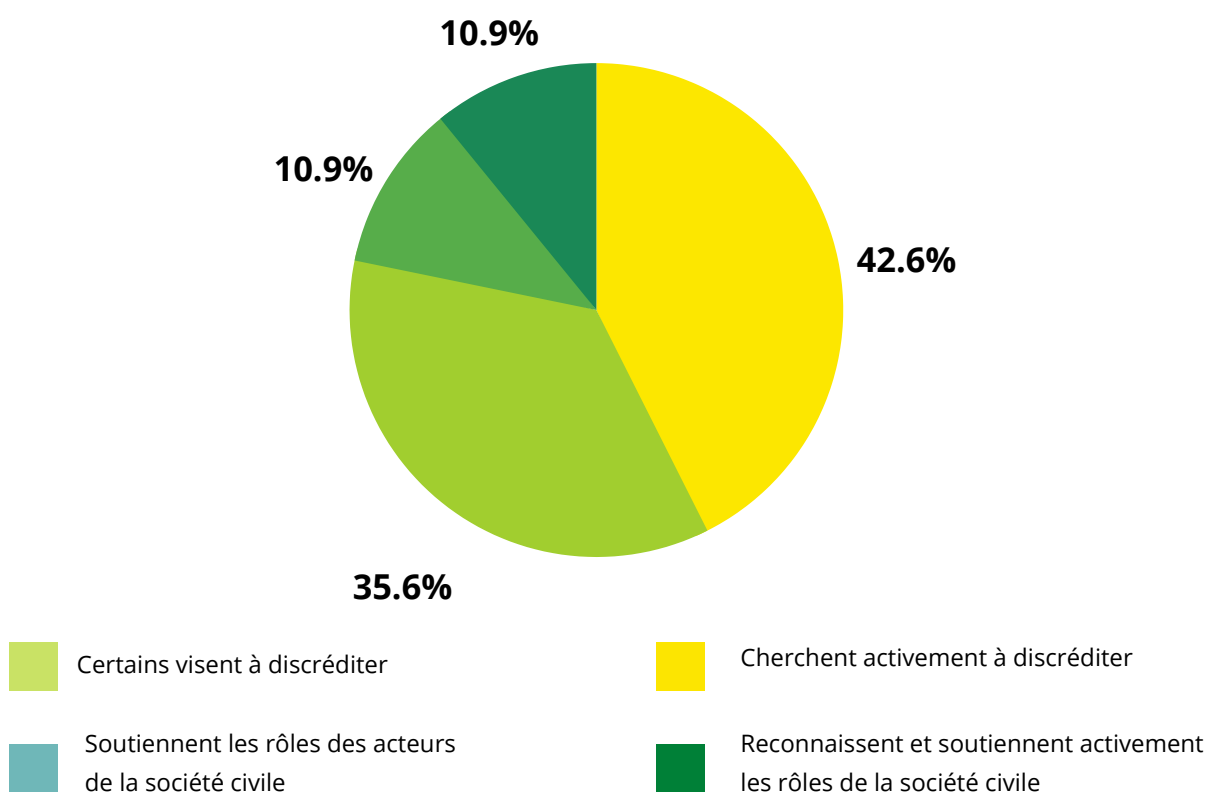
Question posée pendant l'enquête 16 (b) Plateformes du Nord = 12



Les membres de Forus ont été interrogé·e·s sur leurs expériences en matière de stigmatisation et d'efforts visant à réduire la crédibilité des OSC en tant qu'acteurs sociaux et politiques légitimes. Seule une minorité de plateformes nationales (17 %, soit 2 plateformes du Nord sur 12 et 11 %, soit 3 sur 28 plateformes du Sud) ont pu mettre en avant des contextes dans lesquels les gouvernements appuient activement le rôle de la société civile (figure 31 et figure 32). Mais les deux chiffres présentent des différences frappantes entre les expériences des plateformes du Nord et du Sud, conformément aux efforts existants pour surveiller l'espace civique qui montrent que la situation est beaucoup plus grave dans le contexte du Sud.

Figure 32. Dans quelle mesure les gouvernements du Sud/ d'autres acteurs majeurs du développement stigmatisent les OSC, réduisant leur crédibilité en tant qu'acteurs sociaux et politiques légitimes.

Question posée pendant l'enquête 16 (b) Plateformes du Sud = 28



La différence la plus frappante entre les deux régions mondiales est le niveau et/ou la fréquence des actions visant à discréditer les OSC. Alors que la majorité (43%) des plateformes du Sud a déclaré que le gouvernement ou d'autres acteurs majeurs du développement cherchent activement et systématiquement à discréditer les acteurs de la société civile, notamment en diffusant des informations fausses ou trompeuses au public, ce n'est que le cas de 8% (soit 1 sur 12) des réponses des plateformes du Nord. En revanche, 58% (soit 7 sur 12) des plateformes du Nord ont déclaré qu'elles pouvaient donner des exemples de discrédit actif à l'égard des acteurs de la société civile, même si de telles pratiques ne sont pas répandues, alors que seulement 36% des plateformes du Sud ont connu cette réalité.

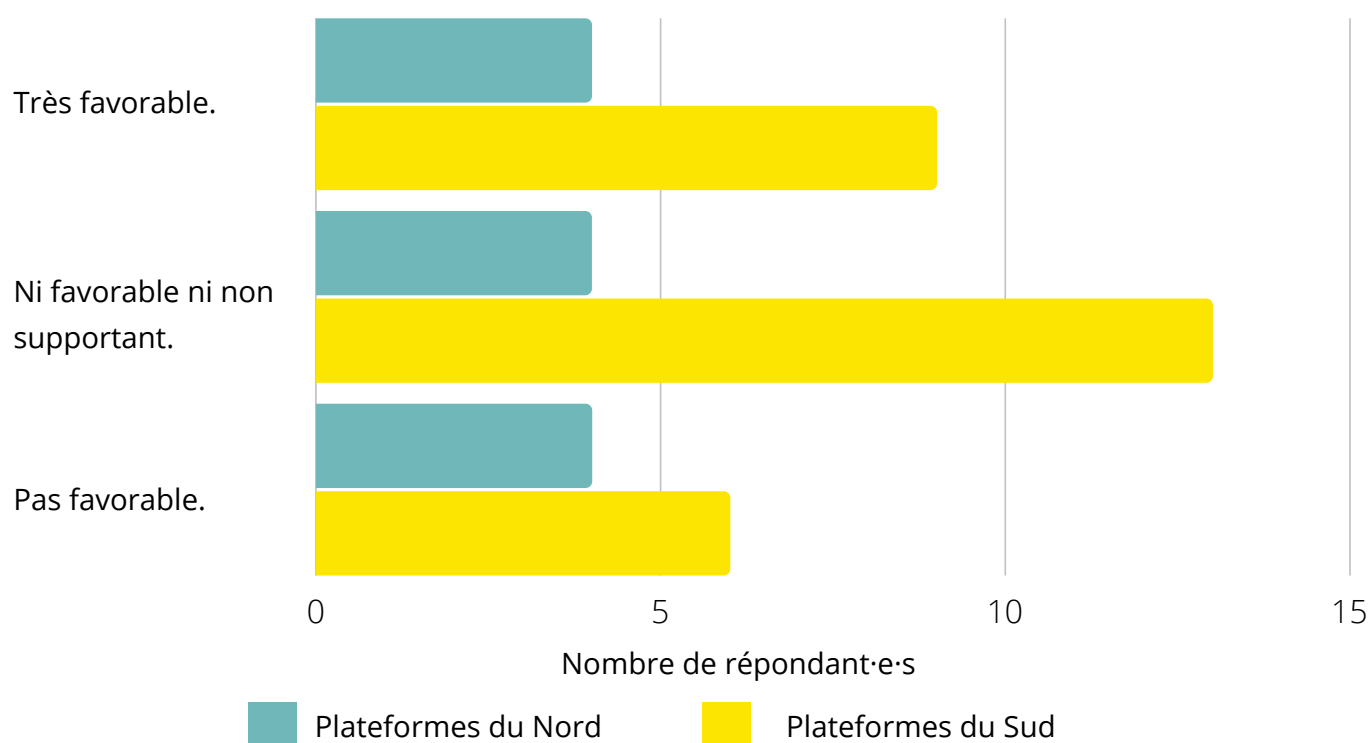
Dans l'ensemble, un certain niveau de discrédit est effectué le plus souvent dans les deux régions du monde. Lorsqu'elles sont combinées, les données sur le discrédit actif et certains éléments ciblés montrent que 66 % des réponses du Nord et 79 % des réponses du Sud ont été discréditées par d'autres acteurs à l'égard des OSC.

Dans un examen des forces qui restreignent l'espace civique, Buyse [2018, 969] soutient que le discours et les récits concernant la société civile sont essentiels. Il souligne que la stigmatisation de la société civile peut être le précurseur d'une action et d'une persécution étatiques plus énergiques, et que la première agit pour se légitimer au fil du temps. Compte tenu de cette stigmatisation croissante, certaines personnes interrogées ont souligné l'importance pour les OSC d'avoir à la fois des stratégies de plaidoyer et de communication pour contrer les discours négatifs. Façonner l'opinion publique peut jouer un rôle important dans la façon dont les OSC sont perçues par la société en général, ce qui peut être important dans les réponses du public aux attaques plus manifestes du gouvernement contre les OSC et les particuliers.

Les membres de Forus considèrent en grande partie que le public n'appuie ni ne soutient leurs efforts pour promouvoir un environnement favorable (figure 33). Les résultats montrent que les plateformes du Nord sont réparties uniformément, quatre d'entre elles voyant chacune le public comme très favorable, ni solidaire, ni peu favorable, et non favorable. En ce qui concerne les plateformes du Sud, la plupart (13 sur 28) ont déclaré que le public n'est ni favorable ni peu favorable, la majorité venant d'Asie (4 plateformes sur 5) et d'Afrique (7 plateformes sur 12). À leur tour, 9 plateformes sur 28 ont reconnu un niveau élevé de soutien du public, et seulement 6 des 28 personnes mentionnées ne sont pas favorables.

Figure 33. L'appui du public aux efforts des OSC pour favoriser un environnement favorable.

Question posée pendant l'enquête 16 (a) Total = 40 - Plateformes du Nord = 12 - Plateformes du Sud = 28



[32] Le Brésil a proposé le 1er juin un projet de loi utilisant l'étiquette « terrorisme » pour discréditer les mouvements et organisations de la société civile (<https://www1.folha.uol.com.br/ilustrissima/2020/06/alt-right-demoniza-antifas-para-criar-inimigo-fantastico-diz-pesquisador.shtml>), et les Philippines ont suivi, adoptant une loi dans le même sens le 3 juin (<https://www.aljazeera.com/news/2020/06/duterte-allies-pass-anti-terrorism-bill-congress-200603114854123.html>)

Les commentaires de certaines personnes interrogées ont directement fait référence au thème de l'opinion publique et de la stigmatisation. Par exemple, une personne d'Amérique latine interrogée a mentionné certaines perceptions publiques difficiles auxquelles sont confrontées les OSC, selon lesquelles le grand public ne fait pas de distinction entre les organisations et a tendance à voir les OSC très différentes comme dépassées, incohérentes et/ou corrompues. Pour la personne interrogée, c'est particulièrement difficile dans l'environnement numérique, où les campagnes discréditant le gouvernement sont très fortes et reprises par le public. Une autre personne interrogée en Amérique latine a parlé de campagnes de discréditation de la part des gouvernements, et qui comprenaient également le secteur privé, qui a également une très forte influence sur l'opinion publique. Selon la personne interrogée, le gouvernement et le secteur privé ont un meilleur accès à la presse, marginalisant ainsi les OSC dans les médias.

En outre, les entretiens ont indiqué que les processus de discrédit et de stigmatisation peuvent varier, ce qui signifie que différents types d'OSC peuvent être affectés/attaqués de différentes manières, ce qui peut diviser davantage la société civile. Par exemple, une personne de la région Asie-Pacifique interrogée a parlé d'un déséquilibre existant entre les OSC. Après les récentes élections locales et nationales, une différence est devenue évidente entre les ONG qui approuvent les actions et la législation gouvernementales (généralement des organisations liées aux prestations des services) et d'autres acteurs de la société civile (les militants des droits humains, par exemple) qui agissent plus fréquemment contre le gouvernement et sont donc plus ciblés. Une autre personne interrogée dans la même région a mentionné que les OSC étaient accusées de terrorisme par le secteur de la sécurité du gouvernement et qu'elles étaient donc sérieusement harcelées. Selon les personnes interrogées, il y a eu des cas où des OSC ont fait l'objet de perquisitions sans mandat et d'interrogatoires détaillés par les forces locales, ou que leurs sites Web ont été piratés et que des armes ont été disposées dans leurs bureaux. Compte tenu de ces situations, les personnes interrogées ont mentionné que les OSC ont commencé à mieux se préparer à faire face à ce genre de menaces en termes de réduction des risques.



PROMOUVOIR DES RÉCITS POSITIFS POUR ET SUR LES OSC

La société civile a réagi à la stigmatisation et aux récits négatifs. Selon les données de recherche de l'enquête en ligne et les entretiens détaillés, certains éléments essentiels pour riposter sont 1) précis et faciles à communiquer sur les organisations et leur travail, 2) la sensibilisation et l'éducation (afin que la société civile soit consciente de leurs droits et soit plus en mesure de les défendre aux côtés des OSC), et 3) l'utilisation soutenue et efficace de multiples canaux de communication (pour transmettre les messages des OSC aux gouvernements, au grand public et à d'autres parties prenantes d'une manière claire et cohérente).

Un autre élément crucial pour les OSC pour contrer les récits négatifs et défendre leur position en tant qu'acteurs légitimes du développement est la responsabilisation. Les commentateurs soulignent l'importance pour les OSC d'aborder leur propre gouvernance et leur propre responsabilisation comme une dimension essentielle des stratégies visant à influencer le changement dans les questions environnementales favorables [Task Team, 2019, 26 ff.]. En fait, les personnes interrogées par des organisations donatrices du monde, dans le Nord, ont souligné que la responsabilisation des OSC était un domaine important pour la formation. Ils ont fait remarquer que la transparence et la responsabilisation des OSC font partie de la responsabilité des OSC pour maintenir un espace civique ouvert. Selon une autre personne interrogée, il est essentiel de faire face à des cas où des acteurs de la société civile sont persécuté·e· ou arrêté·e·s, mais lorsque l'environnement n'est pas si fermé, l'engagement organisationnel et la capacité d'être transparents et responsables devraient être un élément très important du récit de l'OSC.

En fait, les OSC ont élaboré et mettent en œuvre diverses structures de responsabilisation au niveau mondial, national et au sein des secteurs [33]. Le renforcement des capacités des OSC pour faire face aux conditions défavorables qui affectent leur travail dans cette optique doit également appuyer l'apprentissage par les pairs afin d'améliorer les cadres de responsabilisation et la cohérence de la pratique organisationnelle. Les OSC assument un engagement et une responsabilité communs pour rendre des comptes [Concord, 2018, 2, 12].

Néanmoins, il est également prouvé que les mécanismes de responsabilisation et de transparence des OSC sont faibles dans de nombreux pays. Dans le cadre de la surveillance 2018-2019 du PMCED, une majorité de répondant·e·s des OSC ont indiqué qu'il n'y avait pas de mécanismes de responsabilisation initiés par les OSC au niveau national ou qu'un tel mécanisme était encore en discussion. Une personne de la région Asie-Pacifique interrogée a mentionné que de nombreuses OSC ne comprennent toujours pas bien comment entreprendre de bonnes pratiques de responsabilisation, que ce soit en ce qui concerne le financement ou la gestion de projet. Dans ce contexte, le principal facteur des progrès réalisés par les OSC en matière de responsabilisation n'a trop souvent pas été les intérêts institutionnels des OSC en matière de responsabilisation, mais plutôt les exigences des donateur·rice·s et du gouvernement [Tomlinson, 2019, 38 et 104].

[33] Voir, par exemple, les Principes d'Istanbul pour l'efficacité du développement des OSC <https://www.csopartnership.org/single-post/2018/02/15/Istanbul-Principles-for-CSO-Development-Effectiveness>; la Norme mondiale pour la responsabilisation des OSC à l'égard de Accountability Now sur <https://accountablenow.org/future-accountability/global-standard/>; et Sphere Humanitarian Standards sur <https://www.spherestandards.org/humanitarian-standards/>

STRATÉGIES DE CONTRE-DISOURS

Certaines stratégies spécifiques ont été mises en avant pour lutter contre la stigmatisation et élaborer des discours plus positifs pour les OSC. De nombreuses personnes interrogées ont souligné l'importance des communications en tant que stratégie clé et la façon dont les OSC devraient mieux utiliser les canaux de communication. Une personne interrogée par un donateur·rice·r mondial·e· a noté les attaques verbales menées à l'encontre de la société civile et l'importance pour les OSC d'avoir de bonnes stratégies de plaidoyer contre les discours de haine. Pour ce qui est d'un contre-discours, la personne interrogée a laissé entendre que les OSC pourraient montrer les effets négatifs d'une loi adoptée, par exemple, et réaffirmer la valeur ajoutée des OSC et des ONG et ce qu'elles apportent à la société.

Selon une personne interrogée en Afrique, la stigmatisation est basée sur l'ignorance, et elle se fait par la répétition de fausses idées et d'informations. Par conséquent, l'une des stratégies de lutte contre ce processus est de « dire la vérité » : par exemple, montrer ce que les organisations font et défendent, quels sont leurs objectifs et leurs réalisations concrètes. Une autre étape importante, selon la personne interrogée, est d'avoir une programmation délibérée contre la stigmatisation, afin que l'ensemble de la société soit plus conscient des valeurs des OSC (comme les droits fondamentaux, la transparence, la responsabilisation) et plus engagé dans leurs activités. Pour la personne interrogée, ce travail est à la fois lié à la communication, à l'éducation et à la participation.

Les personnes interrogées par des organismes du Nord ont renforcé ces suggestions. Elles ont mentionné l'importance de l'éducation tant pour les parties prenantes (telles que les banques, par exemple) que pour le grand public, afin qu'elles comprennent mieux comment certaines politiques affectent les groupes d'aide qu'elles parrainent et financent. Pour ces personnes interrogées, sans comprendre les contraintes et les attaques auxquelles les OSC sont maintenant soumises, le public peut continuer de croire que les récits qui les stigmatisent (tels que les OSC sont liés au terrorisme), sans comprendre les règlements régissant leur travail. Des communications cohérentes et efficaces seraient un élément essentiel de cette initiative, de sorte que le même message soit dit aux intervenant·e·s et au public. Un autre exemple est une initiative du Centre international de la société civile, qui a créé un réseau d'action de solidarité pour mettre en place des études de cas de tous leurs membres sur la façon de traiter avec succès les différents types d'attaques affectant leur espace. En ce sens, les partenariats et la solidarité entre les OSC, comme l'a déclaré l'une des personnes interrogées, peuvent faire beaucoup de chemin.



RECOMMANDATIONS



PLATEFORMES ET COALITIONS D'OSC



Prendre des mesures pour renforcer la résilience.

Les OSC devraient prendre des mesures pour renforcer leur résilience avec des capacités non seulement à survivre, mais aussi à poursuivre leurs missions dans des environnements opérationnels hostiles à long terme. La résilience est multiforme, mais comprend :

- Renforcer la confiance et le soutien locaux en étant plus responsables envers les collectivités avec lesquelles elles travaillent ;
- Diversifier les sources de financement au-delà de la dépendance à l'égard du/des même · s donateur·rice·s externes ;
- Bâtir des réseaux solides et accroître le soutien entre homologues, en particulier en ce qui concerne le renforcement des capacités ;
- Utiliser les possibilités de litige stratégique ou le profilage par l'intermédiaire des systèmes du Conseil des droits humains des Nations Unies contre les lois restrictives ;
- Collaborer avec les institutions nationales des droits humains ;
- Mettre à profit la pression internationale ;
- Modifier et adapter les stratégies opérationnelles pour qu'elles soient plus souples en réponse à l'évolution rapide des contextes, et
- Mise au point de systèmes d'alerte précoce pour reconnaître et réagir à la fermeture de l'espace civique [34].



Renforcer la légitimité des OSC en investissant dans de nouveaux récits pour et sur la société civile et en faisant preuve de responsabilisation et de transparence.

Les OSC et leurs réseaux devraient acquérir des compétences en matière d'engagement des médias afin de réaliser des reportages positifs sur les OSC, mais aussi avoir accès aux médias, afin de promouvoir la protection des organisations, des individus ou des collectivités vulnérables aux yeux du public. Les OSC peuvent collaborer par l'entremise de réseaux pour maintenir des contacts continus avec des médias nationaux et internationaux crédibles [ACT Alliance/CIDSE, 2015, 35, 70 ; ActionAid International, 2018, 11, 13]. Ces efforts devraient inclure l'expérimentation de nouveaux récits pour et sur la société civile afin de renforcer le respect et la compréhension de la valeur de la société civile. En plus des récits qui favorisent et démontrent la légitimité des OSC au moyen d'histoires accessibles, les OSC devraient mettre en place des initiatives et adopter des normes d'assurance de qualité qui démontrent la responsabilisation aux intervenant·e·s immédiat·e·s (au niveau des pays) et une transparence rigoureuse dans leurs activités.

[34] Kingsley Orievulu et Jack Cornforth: « Une plus grande responsabilisation signifie-t-elle une plus grande résilience? Résultats de nos recherches à ce jour », Blog Civicus, 16 août 2018, accessible à <https://www.civicus.org/index.php/media-resources/news/blog/3393-does-greater-accountability-mean-greater-resilience-findings-from-our-research-so-far>

En tant qu'acteurs du développement à part entière, ces normes font partie intégrante d'un contre-discours des OSC [ACT Alliance/CIDSE, 2015, 53-54 ; ITAD & COWI, 2013, 14 ; ICNL, Réponses efficaces des donateur·rice·s, 2018, 27-28]. En renforçant leur responsabilisation auprès des collectivités locales, les OSC renforcent leurs liens avec les citoyen·ne·s en élaborant des discours qui résonnent avec les préoccupations des gens ordinaires, et pas seulement des ONG professionnelles [Ferber, 2018, 12 ; ITAD & COWI, 2013, 114-115].



Construire des coalitions pour contester la fermeture de l'espace civique et rechercher des partenariats formels et informels avec des alliés au niveau local, national et mondial.

Les OSC devraient renforcer les capacités et les mécanismes de collaboration entre les différents secteurs et avec les mouvements de base de la société civile, y compris les organisations de femmes et les femmes DDH. Les coalitions et les réseaux de protection et de récupération de l'espace civique devraient être en contact avec les mouvements féministes, les organisations dirigées par des jeunes, les syndicats et les militant·e·s locau·le·x des médias sociaux qui font preuve d'un leadership transformateur dans la société, entre autres [Ferber, 2018, 16; ICNL, Espace civique 2040, 2020, 10; Centre international de la société civile, 2019, 149]. Dans ce contexte, les OSC devraient encourager des allié·e·s informel·le·s, y compris au gouvernement, des organismes mandatés de défense des droits humains et d'autres départements pertinents de la Justice [ACT Alliance/CIDSE, 2015, 84, 102]. De plus, comme l'ont démontré l'étude de la documentation et les entretiens avec les principau·le·x allié·e·s qui orientent cette étude, les OSC ont la possibilité de mieux utiliser les liens avec les organismes des Nations Unies pertinents et les OSC et institutions de recherche spécialisées. Ces organisations peuvent aider à défendre les défis locaux et nationaux ainsi qu'à fournir un soutien technique et une expertise. Les liens avec les organismes des Nations Unies peuvent aider les OSC à sensibiliser le public aux violations des droits humains et à la fermeture de l'espace civique [ACT Alliance/CIDSE, 2015, 53, 70 ; Forum des ONG de la mer Noire, 2018, 3].

LES DONATEUR·RICE·S

Dans l'ensemble, il est important que les donateur·rice·s mettent au point une recommandation du CAD de l'OCDE sur la collaboration avec la société civile, comme l'ont proposé certains membres du CAD. Une telle recommandation comprend une surveillance régulière par le CAD et une revue des bonnes pratiques des donateur·rice·s au moyen d'une vérification par les pairs du CAD, ce qui aurait une certaine influence sur l'évolution des pratiques et des comportements des donateur·rice·s [Wood, 2020, 117]. Il y a beaucoup à faire pour protéger les acteurs de la société civile [35] et favoriser l'ouverture de l'espace civique. Les principales recommandations sont décrites ci-dessous.

[35] Agence Française de Développement. « Comment protéger les acteurs de la société civile ? » Synthèse de conférence, 28 juin 2018. Disponible sur: <https://www.afd.fr/sites/afd/files/2018-10-02-48-41/synthese-conference-comment-protoger-acteurs-societe-civile.pdf>



Renouveler régulièrement l'interprétation du contexte local et national, en suivant l'exemple de la société civile locale et en soutenant les priorités de la capacité de développement déterminées par les pays.

Le dialogue avec les OSC est essentiel avant même les discussions sur les financements afin de comprendre les contextes et les besoins nationaux. Les relations informelles entre la communauté des donateur·rice·s et les organisations représentatives d'OSC, les organisations vulnérables et les individus devraient être développées/maintenues dans la mesure du possible pour obtenir des conseils et un soutien informels pour s'attaquer à des problèmes et à des circonstances particuliers dans l'environnement favorable [ActionAid International, 2018, 12]. Les OSC devraient travailler avec la communauté des donateur·rice·s concerné·e·s pour faciliter leur engagement auprès d'une diversité d'acteurs locaux du développement afin de renouveler régulièrement la compréhension par les donateurs des contextes locaux/nationaux dans lesquels opèrent les OSC, y compris les relations de pouvoir, l'environnement juridique, les obstacles et les possibilités de changement, la dynamique interne de la société civile et le potentiel de larges alliances civiques, en ce qui concerne la promotion et la protection de l'espace civique [Concord Sweden, 2018]. Ces efforts peuvent soutenir la cohérence contextualisée et les stratégies coordonnées des donateur·rice·s. En outre, les donateur·rice·s devraient permettre aux OSC de définir les domaines de soutien prioritaires appropriés, notamment le renforcement de la surveillance des menaces de l'espace civique, la facilitation de la collaboration et de l'engagement avec les mouvements sociaux, le soutien aux engagements politiques avec le gouvernement et le Parlement, la mise en œuvre d'engagements multilatéraux, le renforcement de la responsabilisation et de la résilience des OSC dans des environnements hostiles, ou la sensibilisation du public aux rôles et contributions des OSC [ICNL, Réponses efficaces des donateur·rice·s, 2018, 4, 20].



Mettre à disposition des fonds pour renforcer le leadership local des OSC, la résilience organisationnelle et les compétences en programmation, ainsi que des mécanismes de financement novateurs, réactifs et flexibles pour les OSC des pays en développement qui font face à de graves menaces pour leur environnement favorable.

Les ONGI et les donateur·rice·s devraient concevoir des modalités de financement et des relations de programmation adaptatives et flexibles qui renforcent, plutôt que de diminuer, le leadership local des OSC. L'accent devrait être mis sur les compétences en programmation déterminées par la population locale et sur les possibilités d'élargir les relations à tous les niveaux, y compris au niveau régional et mondial. Le financement des donateur·rice·s devrait renforcer les capacités des OSC à fonctionner de façon indépendante en tant que chiens de garde de la démocratie et des droits humains, à gérer directement les fonds et à réaliser les priorités des OSC [ACT Alliance/CIDSE, 2015 ; ActionAid International, 2018, 12 ; Concord, 2018, 12-13 ; Ferber, 2018, 17 ; ITAD & COWI, 2013, 21]. Dans des situations difficiles, les donateur·rice·s ne devraient pas reculer, mais plutôt chercher des adaptations intelligentes, des fonds d'urgence ou des efforts conjoints [Ariadne, 2015, 7]. Des mécanismes de financement d'urgence devraient être mis en place pour soutenir les OSC qui font face à de graves menaces pour leur environnement favorable.

✓ Engager le leadership politique et renforcer l'utilisation efficace des relations diplomatiques.

Les donateur·rice·s (gouvernementaux et philanthropiques) et les OSC devraient encourager tous les donateur·rice·s à prévoir un leadership politique au plus haut niveau pour prendre toutes les mesures nécessaires pour sauvegarder et promouvoir l'espace civique ouvert en tant qu'aspect global de la politique étrangère et de leur coopération au développement pour réaliser les ODD [Sommet de la société civile, 2019, 7]. Les donateur·rice·s devraient travailler avec les OSC et les réseaux locaux, ainsi qu'avec la communauté des donateurs partageant les mêmes idées, pour utiliser leur diplomatie pour encourager les gouvernements à promulguer des lois et des règlements favorables et pour assurer et/ou élargir la participation générale des OSC aux organismes consultatifs, y compris des consultations sur les priorités des stratégies nationales des donateur·rice·s [ACT Alliance/CIDSE, 2015, 101; ActionAid International, 2018, ; Concord, 2018, 10-11; Brechenmacher, 2017, 102-4; Concord Suède, 2018; ITAD & COWI, 2013, 105; Ariane, 2015, 4].

✓ Appuyer les récits positifs relatifs aux OSC et à leurs rôles.

Les donateur·rice·s devraient travailler avec les OSC pour présenter des discours positifs fondés sur l'ensemble des contributions de la société civile au développement, y compris la politique d'engagement et de plaidoyer, la lutte contre les stéréotypes négatifs des OSC et des DDH [ActionAid International, 2018, 13 ; Brechenmacher & Carothers, 2019, 25-26 ; Wood, 2020, 83].





CONCLUSIONS

Il existe une large gamme de propositions d'action potentielle de la part des plateformes des OSC et de leurs membres, y compris celles mises en évidence tout au long de la documentation. L'appel à l'action de Belgrade, par exemple, est un appel à une approche globale avec « des mesures à travers le gouvernement pour les lois et les règlements qui autorisent une société civile, pour une responsabilisation démocratique fondée sur les droits humains et les normes des droits humains, et pour la pleine protection des défenseurs des droits humains et des militant·e·s de l'égalité des sexes » [Sommet de la société civile, 2019, 6]. Il met en place plus de 50 domaines d'action dans lesquels les gouvernements peuvent prendre des mesures pratiques pour mettre en œuvre l'amélioration et la promotion de l'espace civique ouvert (annexe 7). Il existe également une large gamme de propositions d'action mises en évidence dans la documentation. Pris dans leur ensemble, elles résonnent avec celles entendues dans cette étude à la fois par les allié·e·s et les plateformes nationales/régionales. Si elles étaient mises en œuvre, ces mesures inverseraient considérablement la détérioration des conditions auxquelles sont confrontées les OSC et les DDH dans le monde entier.

Forus et les plateformes d'OSC pourraient réfléchir à de nombreux domaines dans l'élaboration de stratégies visant à améliorer les conditions favorables dans leur pays. Quelle que soit l'approche adoptée, l'inversion des conditions qui affectent les environnements favorables aux OSC et la fermeture de l'espace civique exige un engagement et une stratégie à long terme. De plus en plus, les questions de droit et de réglementation sont étroitement liées au niveau national aux changements de pouvoir et de politique ainsi qu'aux tendances géopolitiques plus larges au niveau mondial, en particulier l'influence croissante de la Chine et d'autres pays dans la légitimation des programmes autoritaires.

Compte tenu de cette confluence de forces différentes affectant l'espace civique dans de nombreux pays, faire des progrès est souvent hors de la compétence d'une organisation ou d'une plateforme.

Les forces en jeu expriment l'importance d'une collaboration systématique et étroite avec les allié·e·s à tous les niveaux, mondiaux, régionaux et nationaux. L'équipe de recherche a interrogé de nombreuses personnes engagées dans ces questions, souvent depuis plusieurs décennies, qui ont reconnu la position unique des plateformes nationales et salué leurs initiatives et celles de Forus. Elle est prête à poursuivre le dialogue et a offert de partager son expérience, ses contacts et ses compétences spécialisées, le cas échéant.

Les propositions ci-dessous rassemblent, de manière résumée, une gamme d'approches et d'options qui pourraient être envisagées dans l'élaboration de stratégies particulières pour les plateformes de la société civile mondiale et nationale, dont la conception nécessite une réflexion de fond sur les contextes des pays, les opportunités mondiales et l'identification de soutiens appropriés.





RÉSUMÉ DES ACTIONS POUR LES PLATEFORMES NATIONALES ET RÉGIONALES D'OSC



Examiner et traiter les restrictions juridiques et réglementaires

Il est nécessaire d'examiner et de remédier aux restrictions et pratiques juridiques et réglementaires qui affectent la société civile dans chaque pays afin d'assurer le respect des normes internationales relatives aux droits humains et au respect des droits des populations marginalisées. Ces efforts exigent des stratégies dédiées à moyen et à long terme pour la création d'alliance, la sensibilisation (par ex. les droits numériques, les lois et les règlements) et un leadership constant de la part d'OSC dédiées. Les coalitions d'OSC peuvent s'appuyer sur l'expérience du droit et des règlements des bonnes pratiques ainsi que sur l'expertise locale dans l'évaluation de leurs conditions favorables locales et des moyens de faire face aux contraintes imposées à la création et aux opérations des OSC



Plaider en faveur d'un dialogue politique institutionnalisé et inclusif

Les OSC devraient continuer de plaider en faveur de mécanismes institutionnalisés de dialogue impliquant la participation directe de diverses sociétés civiles, du niveau local au niveau national, y compris les groupes marginalisés et affectés dans la société, sur la base de bonnes pratiques bien établies. Il s'agit notamment de veiller à ce que le dialogue soit opportun, ouvert et inclusif, transparent, informé, structuré pour l'échange de vues sur des questions importantes et contestées et itératives. Les plateformes fortement représentatives sont en bonne position pour diriger bon nombre de ces processus. Plus largement, les OSC devraient envisager de renforcer les capacités de recherche sur les politiques au niveau des pays, de renforcer leurs compétences en matière de dialogue et de plaidoyer, de coordonner avec celles/ceux qui représentent une diversité de perspectives et de groupes politiques, et de promouvoir l'inclusion d'analyses politiques fondées sur le genre et de moyens d'engager et d'élever la voix des communautés marginalisées.



Appeler les donateur·rice·s pour renforcer les partenariats officiels ainsi qu'avec les donateur·rice·s des ONGI

Les plateformes nationales, régionales et mondiales des OSC devraient encourager tous les donateur·rice·s à consacrer le leadership politique au plus haut niveau pour prendre toutes les mesures nécessaires pour sauvegarder et promouvoir l'espace civique ouvert en tant qu'aspect global de la politique étrangère et dans leur coopération au développement pour réaliser l'Agenda 2030. Entre autres, les OSC devraient encourager les donateur·rice·s à :

- Suivre l'exemple de la société civile locale en comprenant et en agissant pour soutenir les conditions favorables dans différents contextes de pays, y compris une priorité pour le renforcement de la société civile locale dans tous les domaines pertinents ;
- Mettre en œuvre des mécanismes de financement appropriés, substantiels et novateurs directement accessibles aux OSC des pays en développement ;
- Travailler avec les OSC et les réseaux locaux, ainsi qu'avec la communauté des donateur·rice·s partageant les mêmes idées, afin d'utiliser leur diplomatie pour promouvoir des lois et des règlements favorables et assurer une participation générale des OSC aux organismes consultatifs, y compris des consultations sur les priorités des stratégies nationales des donateur·rice·s.



Promouvoir la construction d'une coalition dans un espace civique défiant et fermé

En s'attaquant aux environnements favorables aux OSC et à la fermeture de l'espace civique, les OSC et leurs plateformes représentatives devraient renforcer les capacités et les mécanismes de collaboration entre les différents secteurs et avec les mouvements de base de la société civile, y compris les organisations de défense des droits des femmes et d'autres DDH. Les OSC devraient toujours résister et contrer les stratégies gouvernementales visant à séparer les « bonnes » des « mauvaises » OSC. Ce faisant, ils devraient délibérément se concentrer sur une collaboration soutenue entre tous les acteurs de la société civile, en particulier entre ceux qui travaillent dans le domaine du développement (fournisseur·euse·s de services et acteurs du développement) et les OSC travaillant sur les droits humains et les questions très contestées de justice sociale.



Régler les problèmes de risque et de sécurité des OSC

Les OSC et leurs plateformes représentatives devraient solliciter l'appui des donateurs pour renforcer la sécurité et la résilience à long terme des OSC et des DDH en investissant dans des mesures d'OSC pour la protection juridique, la protection des données, les compétences comptables et d'audit et les bonnes pratiques de gouvernance. Les OSC et les donateur·rice·s devraient soutenir les processus locaux de formation et les capacités d'analyse des risques organisationnels et individuels, tout en accordant la priorité à la sécurité des acteurs de la société civile les plus à risque.



Renforcer la transparence, la responsabilisation et les discours de la société civile

Les OSC, par l'intermédiaire de leurs plateformes représentatives, devraient mettre en place des initiatives et adopter des normes d'assurance de la qualité qui démontrent la responsabilisation envers les parties prenantes immédiates (au niveau des pays) et une transparence rigoureuse dans leurs activités. En tant qu'acteurs du développement à part entière, ces normes font partie intégrante d'un contre-discours d'une OSC.

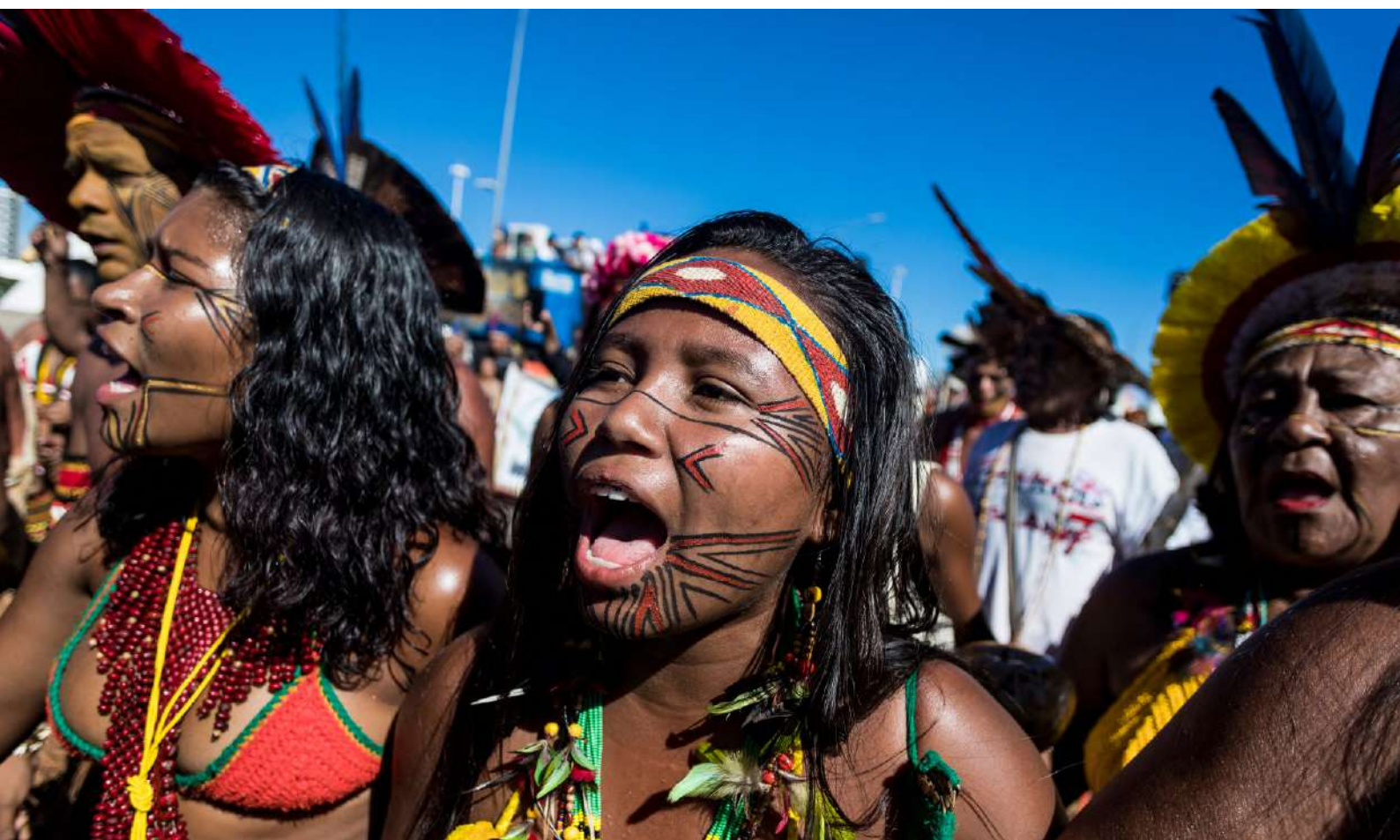
Les OSC, les plateformes et les alliés devraient expérimenter de nouveaux récits pour et sur la société civile qui renforcent le respect et la compréhension de la valeur de la société civile. Ces valeurs sont exprimées à travers les Principes d'Istanbul pour l'efficacité du développement des OSC et se reflètent dans les profils des actions des OSC visant à engager les citoyen·ne·s dans leur propre développement, et plus particulièrement dans leurs réponses aux défis uniques découlant de la pandémie de COVID.

Les OSC devraient prendre des mesures pour renforcer leur résilience avec des capacités non seulement pour survivre, mais aussi à poursuivre leurs missions dans des environnements opérationnels hostiles à long terme. La résilience est un domaine à multiples facettes et un domaine spécifique, dans lequel des efforts sont nécessaires, et sont soulignés dans le rapport.



Soutenir les efforts nationaux par le biais de plateformes internationales d'OSC

Les plateformes internationales peuvent soutenir les processus d'apprentissage par les pairs parmi les OSC touchées par des défis en terme d'environnement favorable dans les pays concernés, y compris le développement de compétences de recherche appropriées, les capacités de concevoir des stratégies juridiques, politiques et de publicité. Ils peuvent faciliter les liens avec les plateformes régionales, les allié·e·s internationau·le·x des OSC, le soutien technique et les liens avec des OSC spécialisées, les possibilités de renforcement des capacités, les relations avec des allié·e·s sympathisantss au sein des donateurs·rice·s bilatéraux et l'engagement dans les processus multilatéraux pertinents. Ils devraient accorder une attention particulière aux expériences d'apprentissage Sud-Sud, aux actions de solidarité et au partage des ressources humaines qualifiées, pour relever les défis croissants dans les pays les plus gravement touchés.



LES RÔLES POTENTIELS DE FORUS

L'étude de cadrage a montré un certain nombre d'opportunités et de défis auxquels sont confrontés les membres de Forus. Sur la base des contributions recueillies, Forus devrait être en mesure d'élaborer une stratégie et un plan d'action global pour soutenir ses membres, et leurs membres dans la promotion d'un environnement favorable. Ces efforts devraient être guidés par quatre piliers :

LEADERSHIP EN MATIÈRE DE PLAIDOYER



En se fondant sur des principes fondamentaux guidant les actions des OSC (par ex. égalité, justice, autonomisation des femmes, démocratie), travailler avec les membres pour améliorer la mobilisation des OSC afin de plaider ensemble en faveur de domaines d'intérêt commun et diriger les efforts mondiaux de plaidoyer au nom des membres, en collaborant avec d'autres allié·e·s mondiau·le·x de la société civile.

FORMATION ET RESSOURCES



Améliorer les compétences et les stratégies des OSC dans différents domaines (par ex. outils juridiques et réglementaires, plaidoyer et communications, collecte de fonds, engagement dans le cadre de l'Agenda 2030, résilience organisationnelle) grâce à un soutien dirigé par la demande pour les membres de Forus, compte tenu de l'utilisation de modèles de « formation du formateur » et de l'accès aux capacités et compétences locales pour la formation. Partager les ressources existantes avec les membres qui appuient leurs efforts pour surveiller leur propre environnement favorable et mener des recherches et des études comparatives (annexe 2).

APPRENTISSAGE PAR LES PAIRS



Améliorer les partenariats entre les plateformes membres de Forus dans différents pays, faciliter l'échange de connaissances (études de cas, bonnes pratiques, stratégies), renforcer les liens entre pairs des mêmes régions/dans des situations similaires et créer des réseaux de solidarité internationale.

COLLECTE DE FONDS



Aider les membres à identifier les possibilités de collecte de fonds, à plaider en faveur de fonds pour les OSC dans ce domaine de travail et à mobiliser des ressources accessibles aux membres.

Les principales activités et approches qui pourraient être incluses dans chaque pilier sont énumérées ci-dessous. Ces activités servent de point de départ, à développer davantage par Forus en consultation avec ses membres et allié·e·s.

LEADERSHIP EN MATIÈRE DE PLAIDOYER

En se fondant sur des principes fondamentaux guidant les actions des OSC (par ex. égalité, justice, autonomisation des femmes, démocratie), travaillez avec les membres pour améliorer la mobilisation des OSC afin de plaider ensemble en faveur de domaines d'intérêt commun et de contribuer aux efforts mondiaux de plaidoyer au nom des membres, en collaborant avec d'autres allié-e-s mondiau-le-x de la société civile.

- Établir un consensus ascendant entre les membres sur l'élaboration de questions clés, telles que l'égalité, l'inclusion, la justice, le genre, la démocratie, pour servir de base à la défense des droits et sur le rôle des OSC dans un environnement de COVID-19
- Sensibiliser les membres par le biais d'échanges sur des questions clés
- Contribuer aux propositions mondiales de plaidoyer visant à améliorer l'environnement favorable au niveau des pays
- Assurer une liaison étroite à toutes les étapes avec les allié-e-s mondiau-le-x afin d'assurer des synergies constructives pour les initiatives du programme spatial civique Forus avec les allié-e-s de la société civile mondiale
- Défendre la mobilisation des ressources et offrir des ateliers et des événements liés à la mobilisation des ressources
- Aider les membres à s'engager avec les organismes des Nations Unies et à créer des forums au niveau régional
- Soutenir l'émergence du leadership des femmes pour le travail de plaidoyer au sein des membres



APPRENTISSAGE PAR LES PAIRS

Améliorer les partenariats entre les plateformes membres de Forus dans différents pays, faciliter l'échange de connaissances (études de cas, bonnes pratiques, stratégies), renforcer les liens entre pairs des mêmes régions/dans des situations similaires et créer des réseaux de solidarité internationale.

- Les sujets d'échanges d'apprentissage comprennent :
- Échanges d'apprentissage généraux sur l'environnement favorable
- Outils juridiques et réglementaires permettant aux membres de lutter contre les environnements défavorables
- Aider les membres à identifier les synergies dans les rapports entre les différents programmes liés à l'environnement favorable tels que les ODD, les principes favorables en matière d'environnement, les normes internationales et les pratiques exemplaires
- Capacité de participer à l'examen national volontaire / mise en œuvre de l'Agenda 2030, soutien aux membres pour qu'ils puissent former leurs propres membres et formation de coalitions nationales
- Établir le dialogue et les efforts avec d'autres, tels que les mouvements sociaux et d'autres ONG
- Compétences et capacités de communication, y compris en matière de plaidoyer et de stratégies contre la stigmatisation
- Questions de pouvoir, d'égalité des sexes et de leadership des femmes (avec des OSC et en politique) dans la promotion d'un environnement favorable à la société civile au niveau national, régional et mondial
- Collecte de fonds et rédaction de propositions
- Gestion et durabilité organisationnelle, et capacité de plaidoyer
- Numérisation de la démocratie
- Les efforts de formation devraient également utiliser le modèle « formation de formateur », en se concentrant sur les membres de Forus. La formation devrait être canalisée vers les membres des membres afin de les aider à plaider en faveur de l'espace civique dans les pays où ils travaillent
- Forus, en dialoguant avec les allié·e·s mondiau·le·x et régionau·le·x, pourrait faciliter l'identification des personnes-ressources qualifiées au niveau national/régional et soutenir leur engagement à répondre aux besoins identifiables des membres.

Développement des ressources :

- Accès à des outils (dont beaucoup existent déjà) pour aider les coalitions nationales à évaluer la situation des OSC dans leurs pays
- Soutenir les projets de recherche et la recherche des plateformes dans des domaines tels que les études comparatives et les impacts du COVID-19 sur les femmes et les ressources pour soutenir le leadership des femmes parmi les membres de Forus
- Envoyer /faciliter les échanges de personnes -ressources

APPRENTISSAGE AVEC LES PAIRS

Approfondir les partenariats entre les plateformes membres de Forus dans différents pays, faciliter l'échange de connaissances (études de cas, bonnes pratiques, stratégies), renforcer les liens entre pairs des mêmes régions/dans des situations similaires et créer des réseaux de solidarité internationale.

- Créer et approfondir des relations entre pairs qui peuvent apprendre les unes/uns des autres en améliorant le réseautage, en offrant des possibilités d'apprentissage Sud-Sud et Nord-Sud et en établissant des possibilités d'apprentissage par les pairs au niveau régional et d'autres mécanismes d'échange entre homologues
- Offrir des possibilités d'apprentissage et d'échange par les pairs pour soutenir le leadership des femmes en tant que membres et leurs membres
- Partager des études de cas, des informations, des bonnes pratiques et des études sur des sujets spécifiques, tels que les ODD
- Avoir des pages Web spécifiques à chaque pays pour la solidarité internationale sur le site Web de Forus

COLLECTE DE FONDS

Aider les membres à identifier les possibilités de collecte de fonds, à plaider en faveur de fonds pour les OSC dans ce domaine de travail et à mobiliser des ressources accessibles aux membres.

- Organiser et contribuer à la défense des droits de collecte de fonds et à la mobilisation des ressources afin d'aider les membres à mettre en œuvre les leçons apprises
- Diriger les membres vers des possibilités de collecte de fonds et des donateurs susceptibles de financer des projets axés sur les questions d'environnement favorable
- Établir des programmes connexes ayant une vision globale de l'environnement favorable



RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

REVUE DE LA LITTÉRATURE ET ANNEXES

Consultez la [revue de la littérature](#) et [les annexes](#) (uniquement disponible en anglais).

SÉMINAIRE EN LIGNE

Écoutez l'enregistrement "[Ce que les organisations de la société civile peuvent faire pour créer l'environnement favorable dont elles ont besoin](#)" : un événement organisé par Forus, Bread for the World, Cooperation Canada et AidWatch.

GROUPE DE TRAVAIL DE FORUS

Vous souhaitez rejoindre le groupe de travail de Forus sur l'environnement favorable ?
[Inscrivez-vous ICI.](#)

PODCAST "UN ESPACE POUR NOUS"

Découvrez la première saison de notre podcast "[Un espace pour nous](#)" qui partage les voix des militants et des membres de Forus du monde entier. Écoutez des témoignages et des réflexions sur l'espace civique, les inégalités, le genre, le développement durable, la justice climatique et les mouvements sociaux. Les épisodes sont en anglais, français ou espagnol pour représenter la diversité de notre réseau.

#UNMUTE ET #MARCHWITHUS

Campagne [#unmute](#) et [#MarchWithUs](#) sur [les droits de la société civile](#) avec des témoignages de militants et de membres de forus du monde entier.





Forus, anciennement connu sous le nom de Forum international des plates-formes nationales d'ONG (IFP/IFP), est un réseau dirigé par ses membres qui regroupe 69 plates-formes nationales d'ONG et 7 coalitions régionales de tous les continents représentant plus de 22 000 ONG actives au niveau local et international dans les domaines du développement, des droits de l'homme et de l'environnement.



Cette publication a été réalisée avec l'aide de l'Union européenne, de l'Agence française de développement et Bread for the World. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de Forus et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les vues de l'Union européenne, de l'Agence française de développement ou de Bread for the World.

Crédits: Both Nomads, Sheriseomads Li-An Lim, Ben den Engelsen, Nico Roicke, Maria Teneva, Sanjog Manandhar, Ben Small, Sushil Nash, Andrew Keymaster, Vlad Tchompalov, Melodie Descoubes, Lindsey Lamont, Gayantri Malhotra, Pandit Amandeep, Ricardo Arce, UNSPLASH, Ioanna Gimnopoulou.